

Élections fédérales 2023

Participation et choix électoral

Anke Tresch, Line Rennwald, Lukas Lauener, Georg Lutz,
Nursel Alkoç, Romane Benvenuti, Oscar Mazzoleni

Selects – FORS, Lausanne 2024

Citation du présent rapport

Tresch, Anke, Rennwald, Line, Lauener, Lukas, Lutz, Georg, Alkoç, Nursel, Benvenuti, Romane et Oscar Mazzoleni (2024). *Élections fédérales 2023. Participation et choix électoral*. FORS-Lausanne. DOI: 10.24447/SLC-2024-00002.

Éditeur : Selects – FORS

L'étude électorale suisse Selects ainsi que la traduction de cette publication sont soutenus par le Fonds national suisse, projet no 198472.

Selects est affilié au Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS à Lausanne.

Contact

Selects – FORS
Université de Lausanne, Géopolis
CH-1015 Lausanne
Tél. 021 692 37 30
E-mail: selects@fors.unil.ch

www.selects.ch
www.forscenter.ch

Traduction

Sarah Bütikofer (D), France Manghardt (F), Marco Porcu et Francesca De Giovanni (I)

Tous droits réservés.
Copyright © chez l'éditeur.

L'essentiel en bref : L'UDC a profité des préoccupations envers l'immigration, le PS a gagné grâce aux électeur·trice·s qui se sont détourné·e·s des Vert·e·s

Tirant profit des préoccupations à l'égard de l'immigration et de l'asile, l'UDC a réussi à mobiliser de manière significative l'électorat qui l'avait déjà soutenu en 2019 et à convaincre d'ancien·ne·s électeur·trice·s du PLR. Le PS a, quant à lui, bénéficié de l'afflux de plus d'un quart de l'électorat qui avait voté, en 2019, pour les Vert·e·s. Il a en particulier gagné des voix auprès des moins de 25 ans, aux dépens des Vert·e·s et des Vert' libéraux. Alors que le potentiel électoral du PLR a continué à chuter, le nouveau parti du Centre a pu non seulement profiter du soutien des anciennes électrices et des anciens électeurs du PDC et du PBD, mais aussi de transferts d'électeur·trice·s tant à gauche qu'à droite. C'est ce que montre la nouvelle édition de l'étude électorale suisse Selects, réalisée par FORS à Lausanne avec le soutien du Fonds national suisse.

Après leur recul en 2019, l'UDC et le PS sortent vainqueurs des élections fédérales 2023. Les partis écologistes ont été, quant à eux, incapables de confirmer leur succès électoral de 2019. La dernière étude du projet Selects, qui analyse depuis 1995 le comportement électoral des citoyennes et des citoyens lors des élections fédérales, révèle que le camp de droite a su mieux mobiliser sa base et la pousser à voter en 2023 par rapport à l'élection précédente. La participation électorale des personnes se situant sur la droite du spectre politique s'élève en effet à 55 pour cent, contre 49 pour cent en 2019. Et c'est l'UDC qui a excellé en la matière, avec près de 90 pour cent de celles et ceux qui avaient voté UDC en 2019 qui ont à nouveau glissé un bulletin UDC dans l'urne en 2023. L'UDC a, en outre, aussi su séduire une partie de l'électorat qui avait soutenu en 2019 le PLR et le PDC/PBD : 14 pour cent de l'électorat PLR et 7 pour cent de l'électorat PDC/PBD de 2019 a voté UDC en 2023. Le fait que les thèmes centraux de l'UDC tels que l'immigration et l'asile se soient imposés au fil de la campagne comme la principale préoccupation de l'électorat, au détriment des questions environnementales et énergétiques, a profité au parti.

Ça bouge dans le camp de gauche

Les partis écologistes ont eu beaucoup de mal à conserver leur électorat de 2019. Les Vert·e·s n'arrivèrent à retenir que 54 pour cent de leur électorat de 2019, le PVL 61 pour cent. Les Vert·e·s ont ainsi vu un bon quart de leurs électrices et électeurs de 2019 les délaissier au profit du PS, alors que du côté du PVL, les désaffections au profit de la gauche (au PS ou chez les Vert·e·s) et de la droite (au Centre ou au PLR) se sont à peu près équilibrées. Le PVL a particulièrement souffert du recul de la participation électorale des jeunes. C'est auprès des 18-24 ans qu'il a perdu le plus de plumes par rapport à 2019 (-5 points de pourcentage). Contrairement au PS qui a connu sa plus forte progression dans cette classe d'âge devenant, avec l'UDC, le premier parti de Suisse en nombre d'électrices et électeurs au sein des jeunes de 18-24 ans. Le PS a aussi mieux réussi qu'en 2019 à se poser en alternative aux Vert·e·s auprès des électeur·trice·s sensibles à l'environnement. Parmi les personnes pour lesquelles la préoccupation politique principale tourne autour des questions environnementales et énergétiques, le PS a pu faire jeu égal avec les Vert·e·s, avec près d'un quart des suffrages. Le fait que les thèmes de la baisse du pouvoir d'achat et de la hausse des primes maladies se soient avérés centraux dans la campagne a en outre aidé le PS à mobiliser sa base.

Le centre-droit en mutation

Le PLR n'a pas réussi à enrayer sa chute dans les intentions de vote. Il a perdu, au fil de la campagne, une part considérable de son électorat au profit de l'UDC. Un cinquième de celles et ceux qui pensaient voter PLR en juillet ont finalement voté UDC à l'automne. Le PLR n'a, en outre, eu de cesse de perdre en potentiel électoral depuis 2015, ce qui veut dire que le pourcentage de l'électorat qui ne peut envisager de voter pour lui augmente. Le PLR se trouve ainsi concurrencé par le nouveau parti du Centre qui, par rapport à l'ancien PDC, est devenu éligible pour de plus larges franges de la population. Si les ancien·ne·s électeur·trice·s du PDC et du PBD forment, certes, le socle du bon résultat du Centre en

2023, ayant voté à 82 pour cent pour lui, Le Centre a aussi réussi à attirer de nombreuses électrices et de nombreux électeurs de droite et de gauche.

Des dépenses de campagne élevées

L'enquête Selects auprès des candidat·e·s révèle que les candidat·e·s, en Suisse, dépendent des sommes élevées pour leur campagne personnelle. Calculées à partir de l'auto-déclaration des candidat·e·s, les dépenses moyennes par candidat·e·s s'élevaient, en 2023, à près de 5'500 francs, un quart des candidat·e·s n'ayant rien investi financièrement dans leur propre campagne.

Les candidats, avec près de 6'000 francs, disposaient de plus de moyens que les candidates, avec environ 4300 francs, tandis que les dépenses de campagne des élu·e·s, avec une moyenne d'un peu plus de 51'000 francs, dépassaient de loin celles des non-élu·e·s (3'900 francs). Le budget moyen le plus élevé est celui des candidat·e·s UDC, avec près de 12'000 francs investis, suivi·e·s des PLR avec près de 11'000 francs investis, alors que les candidat·e·s du Centre et du PS peuvent compter sur moins de 5'000 francs, et celles et ceux des partis écologistes sur moins de 4'000 francs. Par extrapolation à l'ensemble des candidat·e·s, le budget de campagne total atteignait les 32,5 millions de francs, un cinquième provenant des contributions des partis et près de 40 pour cent des dons ou des fonds propres des candidat·e·s.

Base et élite ne sont pas sur la même longueur d'onde

La comparaison des positions politiques des candidat·e·s et de leur électorat montre que les candidat·e·s du PS et des Vert·e·s se positionnent nettement plus à gauche que leur électorat, alors que les candidat·e·s du PLR et de l'UDC sont plus à droite que leurs partisan·e·s. Il existe donc une polarisation plus forte parmi les candidat·e·s qu'au sein de l'électorat. S'agissant des positions sur diverses questions de fond, c'est surtout sur les thèmes socioéconomiques qu'apparaissent des divergences au sein du camp de droite. Une majorité des candidat·e·s UDC et PLR soutiennent, en effet, un relèvement de l'âge de la retraite alors que leur électorat le rejette nettement. A l'inverse, une majorité de l'électorat PLR et UDC soutient un salaire minimum à 4'000 francs pour un temps plein alors que les candidat·e·s le refusent.

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	<i>Les résultats des élections fédérales de 2023</i>	1
1.2	<i>Les données utilisées</i>	3
1.3	<i>L'interprétation des résultats</i>	4
2	La participation aux élections	5
2.1	<i>Les facteurs d'influence politiques et sociaux</i>	5
2.2	<i>Les motifs de participation ou d'abstention</i>	7
2.3	<i>Le taux de participation dans les trois cantons sélectionnés</i>	9
3	Le choix électoral	13
3.1	<i>Le choix électoral en fonction de caractéristiques sociales</i>	13
3.2	<i>Le choix électoral en fonction de caractéristiques politiques</i>	17
3.3	<i>Les transferts de voix</i>	24
3.4	<i>Les potentiels de voix et leur concrétisation</i>	29
3.5	<i>Le choix électoral dans une sélection de cantons</i>	37
4	La campagne et la formation de l'opinion	39
4.1	<i>Les dépenses de campagne des candidat·e·s</i>	39
4.2	<i>Les activités de campagne et les sources d'information</i>	42
4.3	<i>Le moment de la prise de décision et du vote</i>	45
4.4	<i>Les revirements de préférence à court terme</i>	47
4.5	<i>La conjoncture des thématiques : les médias et les candidat·e·s</i>	48
4.6	<i>Les préoccupations de l'électorat au fil de la campagne</i>	50
5	La représentation politique	55
5.1	<i>Les avis sur différentes questions politiques spécifiques</i>	55
5.2	<i>Comparaison entre les réponses des candidat·e·s et celles de l'électorat de leur parti</i>	56
6	Annexe	61
6.1	<i>Selects : l'étude électorale suisse</i>	61
6.2	<i>L'interprétation des résultats</i>	61
6.3	<i>L'origine des données</i>	62
6.4	<i>La pondération</i>	67
6.5	<i>Tableaux et graphiques relatifs aux analyses faites dans les cantons de ZH, GE et TI</i>	73

Abréviations des partis

EàG	Ensemble à gauche
Lega	Lega dei Ticinesi
MCG	Mouvement citoyens genevois
PBD	Parti bourgeois démocratique
PDC	Parti démocrate-chrétien
PES	Les Vert-e-s – Parti écologiste suisse
PEV	Parti évangélique suisse
PLR	PLR. Les Libéraux-Radicaux
PS	Parti socialiste
PST	Parti suisse du travail
PVL	Vert'libéraux
UDC	Union démocratique du centre
UDF	Union démocratique fédérale

Tableaux et graphiques

Tableau 1	Résultats officiels des élections au Conseil national, 1995-2023 (en %)	1
Tableau 2	Répartition des sièges au Conseil des États, 1995-2023	2
Graphique 1	Proportion de femmes au Conseil national et au Conseil des États, 1971-2023 (en %)	2
Tableau 3	Participation électorale selon une sélection de caractéristiques sociales, 1995-2023 (en %)	6
Tableau 4	Participation électorale selon une sélection de caractéristiques politiques, 1995-2023 (en %)	7
Graphique 2	Principal motif de participation, au total ainsi que selon l'orientation politique	8
Graphique 3	Adhésion aux motifs potentiels de non-participation (en %)	8
Tableau 5	Participation électorale selon une sélection de caractéristiques sociales dans les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin (en %)	10
Tableau 6	Participation électorale selon une sélection de caractéristiques politiques dans les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin (en %)	11
Graphique 4	Choix électoral selon une sélection de caractéristiques sociales, 2023 (en %)	14
Graphique 5	Choix électoral selon le sexe, 1995-2023 (en %)	16
Graphique 6	Choix électoral selon les classes d'âge, 1995-2023 (en %)	17
Graphique 7	Choix électoral selon l'auto-positionnement gauche-droite, 2023 (en %)	18
Graphique 8	Choix électoral selon une sélection de valeurs, 2023 (en %)	19
Tableau 7	Problème politique le plus important selon les électeurs et électrices, 1995-2023 (en %)	20
Tableau 8	Problème politique le plus important selon l'électorat des principaux partis, 2023 (en %)	21
Graphique 9	Choix électoral selon le problème politique le plus important, 2023 (en %)	22
Graphique 10	Parti jugé le plus engagé et le plus compétent dans un domaine politique (en %, votant-e-s uniquement)	23
Graphique 11	Choix électoral 2023 selon le parti choisi en 2019 en % (personnes ayant voté en 2023 uniquement)	26
Graphique 12	Composition de l'électorat 2023 en fonction du parti choisi en 2019 (in %)	27
Graphique 13	Choix électoral hypothétique des abstentionnistes en 2023 (en %)	28
Graphique 14	Probabilité de vote des six plus grands partis, 2023 (en %, électeur-trice-s uniquement)	30
Graphique 15	Probabilité de vote des six plus grands partis parmi les non-votant-e-s, 2023 (en %)	31
Graphique 16	Probabilité de vote des six plus grands partis, 2003-2023 (en %, électeur-trice-s uniquement)	32
Graphique 17	Choix électoral en fonction de la probabilité de vote des six plus grands partis, 2023 (en %)	35
Graphique 18	Dépenses de campagnes électorales des candidat-e-s (en CHF) et leur répartition selon l'origine des fonds (en %)	41
Graphique 19	Les outils de campagne classiques utilisés par les candidat-e-s, 2023 (en %)	43

Graphique 20	Activités Internet des candidat-e-s, 2023 (en %)	44
Graphique 21	Les sources d'information de l'électorat (en %)	45
Graphique 22	Moment du choix électoral, 1995-2023 (en %)	46
Graphique 23	Choix électoral en fonction du moment de la prise de décision (en %)	46
Graphique 24	Intention de vote annoncée en juin/juillet et choix électoral effectif (en %, votant-e-s uniquement)	48
Graphique 25	Thématiques traitées par les médias, mai à octobre 2023 (en %)	49
Tableau 9	Principaux thèmes de campagne des candidat-e-s au Conseil national selon les partis (en %)	50
Tableau 10	Problèmes jugés les plus importants par les votant-e-s au fil du temps (en %)	51
Tableau 11	Évolution des trois problèmes prioritaires de l'électorat des principaux partis (en %)	52
Tableau 12	Évolution du parti jugé le plus compétent dans différents domaines (en %, votant-e-s uniquement)	53
Graphique 26	Approbation de diverses questions politiques par les électeur-trice-s et les candidat-e-s, 2023 (en %)	55
Tableau 13	Approbation de diverses questions politiques par les candidat-e-s et leurs électeurs respectifs, 2023 (en %)	57
Graphique 27	Positionnement des candidat-e-s et de leur électorat sur un axe gauche-droite, 2023	59
Tableau 14	Positionnement gauche-droite selon les évaluations de l'électorat et des candidat-e-s, 2023	60

1 Introduction

1.1 Les résultats des élections fédérales de 2023

Les élections fédérales de 2023 ont entraîné un léger glissement vers la droite par rapport à celles de 2019. Perdants il y a quatre ans, l'UDC et le PS sont sortis gagnants le 22 octobre 2023, alors que les partis écologistes, grands vainqueurs de la vague verte en 2019, ont subi de lourdes pertes.

Par rapport aux élections fédérales de 2019, les élections de 2023 ont toutefois été marquées par une plus grande stabilité dans les parts des suffrages obtenus par les partis politiques (tableau 1). Avec un gain de 2,4 points de pourcentage, l'UDC a consolidé sa place de premier parti de Suisse, avec 27,9 pour cent des voix, sans toutefois atteindre son record de 2015 (29,4 %). Le PLR, allié de l'UDC dans plusieurs cantons lors de ces élections, n'a en revanche pas profité de la montée de la plus grande force politique du pays pour récupérer des voix. Avec une part électorale de seulement 14,3 pour cent (-0,8 points), le PLR n'arrive pas à inverser la tendance à la baisse sur le long terme de son électorat. Il devance de justesse Le Centre qui obtient 14,1 pour cent des voix, soit un résultat meilleur que la part électorale combinée de ses deux prédécesseurs, le PDC et le PBD. Le PS obtient quant à lui 18,3 pour cent des suffrages, soit +1,4 points de pourcentage en plus qu'en 2019. Il confirme ainsi sa place de deuxième parti de Suisse, bien qu'il ait obtenu son deuxième plus mauvais résultat depuis l'introduction du scrutin proportionnel en 1919. Quant aux partis écologistes, ils ont essuyé de lourdes pertes. Les Vert'libéraux ont certes quasiment maintenu leur part de voix de 2019 avec 7,6 pour cent (-0,2 point de pourcentage), mais ils ont perdu six sièges. Les Vert-e-s ont perdu 3,4 points de pourcentage et sont repassés, avec 9,8 %, sous le seuil des 10 % qu'ils avaient franchi pour la première fois en 2019. Malgré ces pertes, les deux partis écologistes entérinent le deuxième meilleur score de leur histoire.

Dans l'ensemble, les élections au Conseil national ont quelque peu modifié les rapports de force entre les camps politiques. Les forces modérées du centre (PLR, Le Centre, PVL, PEV) perdent du terrain (69 mandats, -7). Le bloc de gauche (PS, PES, PST, SolidaritéS) s'affaiblit également (64 sièges, -5) en raison des pertes des Vert-e-s et de la disparition de la gauche radicale du parlement. La droite a profité des pertes du centre et de la gauche. L'UDC a gagné 9 sièges, l'UDF a augmenté sa représentation d'un siège et le MCG est réapparu dans la chambre basse (+2 sièges). Le bloc de droite (UDC, MCG, UDF, Lega) dispose ainsi d'un total de 67 sièges au Conseil national.

Tableau 1 Résultats officiels des élections au Conseil national, 1995-2023 (en %)

Parti	1995	1999	2003	2007	2011	2015	2019	2023
UDC	14,9	22,5	26,7	28,9	26,6	29,4	25,6	27,9
PLR	20,2	19,9	17,3	15,8	15,1	16,4	15,1	14,3
Le Centre*								14,1
PDC	16,8	15,9	14,4	14,5	12,3	11,6	11,4	
PBD					5,4	4,1	2,5	
PVL				1,4	5,4	4,6	7,8	7,6
PS	21,8	22,5	23,3	19,5	18,7	18,8	16,8	18,3
PES	5,0	5,0	7,4	9,6	8,4	7,1	13,2	9,8
Autres	21,3	14,2	10,9	10,3	8,1	8,0	7,6	8,0

Source : Office fédéral de la statistique. * Le Centre : Fusion PDC/PBD

Les élections au Conseil des États ne sont pas venues modifier fondamentalement les rapports de force (cf. tableau 2), la Chambre des cantons continuant à être dominée par Le Centre et le PLR. C'est Le Centre qui a obtenu le plus de mandats (15 sièges, +2 par rapport à la représentation du PDC au Conseil des États en 2019), devançant ainsi le PLR (11 sièges, -1). Le nombre de sièges reste inchangé pour l'UDC et le PS (respectivement 6 et 9), malgré leur progression au Conseil national. Ils demeurent ainsi sous-représentés au Conseil des États par rapport à leur part des suffrages au niveau national. Les Vert-e-s

perdent du terrain également dans la Chambre haute (3 sièges, -2). Ces pertes se font au profit des Vert' libéraux et du MCG, faisant tous deux leur apparition au Conseil des États.

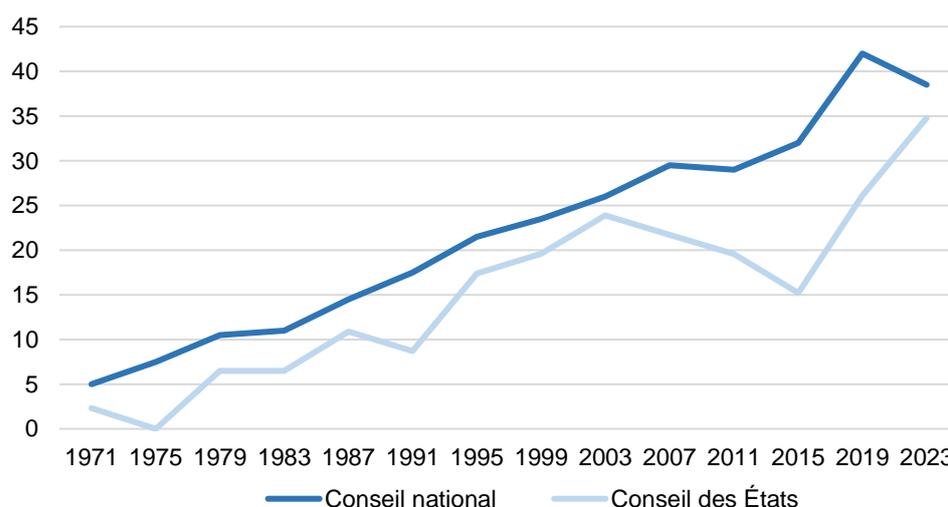
Tableau 2 Répartition des sièges au Conseil des États, 1995-2023

Parti	1995	1999	2003	2007	2011	2015	2019	2023
UDC	5	7	8	7	5	5	6	6
PLR	17	17	14	12	11	13	12	11
Le Centre*								15
PDC	16	15	15	15	13	13	13	
PS	5	6	9	9	11	12	9	9
PES				2	2	1	5	3
Autres	3	1		1	4	2	1	2

Source : Office fédéral de la statistique. * Le Centre : Fusion PDC/PBD

Comme l'illustre le graphique 1, la proportion des femmes au Conseil des États n'a jamais été aussi élevée que lors des élections de 2023 (34,8 %). Elle est cependant en léger recul au Conseil national (38,5 %). Ce recul est surtout dû aux pertes de mandats des Vert-e-s et aux gains de l'UDC et des petits partis de droite, dans les rangs desquels on trouve nettement moins de femmes que dans les autres partis.

Graphique 1 Proportion de femmes au Conseil national et au Conseil des États, 1971-2023 (en %)



Source : Office fédéral de la statistique. Exemple de lecture : En 1971, la proportion de femmes au Conseil national s'élevait à 5 %.

Bien que le Conseil national et le Conseil des États aient en Suisse le même degré d'importance, les analyses présentées dans cette brochure se concentrent sur les élections au Conseil national. Etant donné que nos enquêtes se basent principalement sur des échantillons représentatifs des citoyennes et citoyens de l'ensemble de la Suisse, il est plus pertinent d'étudier les choix de vote pour le Conseil national. Les élections au Conseil des États ressemblent en effet davantage à des élections dites de personnes et apparaissent plus marquées par le contexte politique de chaque canton. Nous souhaitons ainsi nous concentrer sur l'analyse des voix obtenues par chaque parti pour mieux appréhender le rôle de ces derniers dans les élections.

1.2 Les données utilisées

Cette étude a pour but de présenter les premiers résultats du projet de recherche électorale Selects 2023 à un large public. Elle s'articule autour des deux questions qui sont le moteur de la recherche électorale :

- Qui participe aux élections et pour quelles raisons ?
- Qui vote pour quel parti et pour quelles raisons ?

Cela fait des décennies que la recherche électorale s'efforce de répondre à ces questions au moyen de modèles et de procédés divers. Étudier les comportements électoraux, c'est un peu comme assembler les pièces d'un puzzle qui reste incomplet.

Le présent rapport met en lumière non seulement certaines caractéristiques spécifiques de la participation et du comportement de vote de l'électorat, mais aussi les candidat·e·s et le processus de formation de l'opinion. Focalisé sur les élections de 2023, il contient aussi des analyses qui remontent jusqu'en 1995, année où l'étude électorale suisse Selects a été fondée.

Le projet Selects 2023 repose sur différentes enquêtes qui ont permis de recueillir les données à la base du présent rapport :

- Dans le cadre d'une *enquête post-électorale* conduite entre le 23 octobre 2023 et le 11 janvier 2024, 5'033 personnes ayant le droit de vote ont été interrogées au moyen d'un questionnaire en ligne ou en papier. Il s'agissait là d'un échantillon représentatif mais stratifié par cantons. Différents cantons y sont surreprésentés : d'une part, les cantons les moins peuplés, le but étant d'avoir au moins cinquante répondant·e·s par canton ; d'autre part, deux autres cantons (Genève et Tessin) grâce au soutien financier de ces deux cantons.
- Dans une *enquête panel*, les mêmes personnes, ayant toutes le droit de vote, ont été interrogées en ligne à trois reprises. Cette enquête se base sur un échantillon aléatoire stratifié par grandes régions.
 - La première vague de l'enquête panel a eu lieu avant le début de la campagne électorale, durant les semaines qui ont suivi les votations fédérales du 18 juin 2023. Elle s'est déroulée jusqu'au 16 août 2023. 8'197 personnes y ont participé.
 - La deuxième vague a été réalisée pendant la campagne électorale, entre le 5 septembre et le 5 octobre 2023. 6'077 personnes au total y ont pris part.
 - Dans le sillage des élections fédérales, toutes les personnes qui avaient participé à la deuxième vague ont été recontactées et invitées à répondre à une nouvelle série de questions. 5'579 personnes ont répondu à cet appel. La troisième vague de l'enquête panel s'est déroulée entre le 23 octobre et le 28 novembre 2023.
- Une *enquête candidat·e·s* réalisée après les élections a permis de réunir des informations sur la carrière, les convictions politiques et les activités de campagne électorale des candidat·e·s au Conseil national ou au Conseil des États. Sur les 5'918 candidat·e·s contacté·e·s, 2'527 ont répondu à cette enquête, réalisée par FORS, en collaboration avec Politools et l'Université de Berne.
- Finalement, Selects a chargé le Center for Research & Methods de la Haute école de gestion de Zurich (Hochschule für Wirtschaft Zürich, HWZ) de réaliser une *enquête sur les médias*. Il s'agissait d'analyser la couverture des médias de la Suisse alémanique, romande et italienne entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2023. Les articles en rapport avec la politique suisse provenant de médias (quotidiens, hebdomadaires, etc.) papier ou en ligne (116 au total) ont été sélectionnés et analysés.

Plus d'informations sur les données utilisées et leur pondération sont présentées en annexe. Les différentes collectes de données de Selects 2023 ont été harmonisées entre elles et peuvent en partie être reliées entre elles. Par exemple, des questions identiques ont été posées dans l'enquête post-électorale, panel et candidat·e·s, ce qui permet de tirer des conclusions sur l'adéquation politique entre les candidat·e·s et l'électorat (voir chapitre 5).

1.3 L'interprétation des résultats

Les analyses se rapportant à l'ensemble de la Suisse incluent tous les partis qui ont obtenu plus de cinq pour cent des voix aux élections fédérales de 2023, à savoir l'UDC, le PS, le PLR, Le Centre, le PES et le PVL. Comme leur part de l'électorat était moins conséquente, les autres partis n'ont pas pu être pris en compte, car le nombre de cas dans les échantillons était trop faible pour assurer la fiabilité des résultats. Les analyses portant sur des cantons de Genève et du Tessin, pour lesquels on dispose d'un sur-échantillonnage, incluent davantage de partis tels que le MCG ou la Lega. Il faut toutefois rester prudent-e lors de l'interprétation des résultats, le nombre de cas pour ces partis restant relativement faible.

Les résultats de sondages comportent toujours certains facteurs d'incertitude : les adresses des personnes interrogées résultent d'une sélection aléatoire. Il y a donc toujours un risque d'erreur d'échantillonnage, qui se produit lorsque l'échantillon utilisé dans l'étude n'est pas représentatif de l'ensemble de la population, auquel viennent s'ajouter d'autres distorsions qui résultent de différences dans la propension qu'ont certains groupes à participer.

Les résultats doivent donc être interprétés très soigneusement. Les chiffres figurant dans les tableaux et les graphiques ne correspondent en effet pas aux valeurs réelles, qui se situent, elles, dans une marge d'erreur. Celle-ci varie en fonction du nombre de réponses analysées et de leur répartition. Dans l'hypothèse d'une répartition de 50 :50, par exemple, la marge d'erreur pour l'enquête post-électorale est de +/- 1,4 point de pourcentage si la totalité des 5'033 personnes interrogées sont prises en compte. Si le nombre des réponses analysées est plus faible, la marge d'erreur augmente rapidement et de manière significative : dans le cas d'une analyse qui porterait sur une sous-population de 200 personnes interrogées, elle se monterait déjà à +/- 6,9 points de pourcentage pour une répartition de 50 :50. Afin de ne pas compromettre la lisibilité de la publication, nous renonçons à spécifier la marge d'erreur. Celle-ci est néanmoins dûment prise en compte dans l'interprétation des résultats.

La transparence et l'accès public aux données est indispensable à la recherche scientifique. Les données utilisées dans la présente étude, une documentation complète ainsi que les originaux des questionnaires sont déposés auprès de FORS et mises à disposition à des fins d'enseignement et de recherche sur le site web de SWISSUbase (<https://www.swissubase.ch>). De plus amples informations sur l'étude électorale Selects sont disponibles sur le site web www.selects.ch.

2 La participation aux élections

La participation aux élections au Conseil national a atteint 46,7 pour cent en 2023. En comparaison avec 2019, on remarque une petite progression de 1,5 point de pourcentage. Depuis 1979, les taux de participation restent systématiquement en-dessous de 50 pour cent, le niveau le plus bas ayant été atteint en 1995 (42,2 %). Au cours des vingt dernières années, la participation a toujours dépassé les 45 pour cent. Ces taux de participation font de la Suisse l'un des pays avec la participation la plus faible. Ainsi, récemment, une participation plus faible n'a pu être constatée que lors des élections législatives nationales roumaines de 2020 (32,0 %) et bulgares de 2023 (39,1 %)¹. Dans la plupart des démocraties d'Europe occidentale, la participation aux élections dépasse toujours nettement les cinquante pour cent, comme par exemple en Allemagne avec 76,1 pour cent de participation lors des élections fédérales de 2021.

Sur la base de l'enquête post-électorale Selects de 2023, le présent chapitre permet d'éclairer la participation électorale au niveau individuel. Il est composé de trois parties. Dans un premier temps, il analyse les facteurs d'influence politiques et sociaux de la participation. L'intérêt se porte ensuite sur les raisons de la participation et de l'abstention aux élections. Enfin, il analyse la participation dans les trois cantons sélectionnés de Zurich, Genève et du Tessin

2.1 Les facteurs d'influence politiques et sociaux

Le tableau 3 répertorie le niveau de participation depuis le début de l'étude électorale Selects en 1995 en fonction d'une sélection de caractéristiques sociales.

En 2023, une nette différence de participation peut toujours être constatée sur la base de la variable du sexe. Alors que 49 pour cent des hommes disposant du droit de vote ont participé aux élections fédérales, seuls 44 pour cent des femmes votèrent. S'il s'agit certes toujours d'une différence notable, elle a toutefois diminué au fil du temps, l'écart s'étant réduit à 5 points de pourcentage en 2023. Reste à voir si la tendance se poursuivra vers un comblement de ce fossé de participation. Dans la plupart des démocraties établies, ce fossé entre les sexes en termes de participation a disparu. Dans quelques démocraties, les femmes participent même davantage aux élections que les hommes.

Pour ce qui est de l'âge, on observe aussi un schéma habituel : la participation a tendance à augmenter avec l'âge. Ainsi, seul près d'un tiers des électrices et électeurs des deux classes d'âge les plus jeunes (18 à 24 ans et 25 à 34 ans) s'est rendu aux urnes. A l'opposé, la participation électorale des plus de 64 ans a tout de même atteint un bon 60 pour cent. La légère augmentation globale de la participation est due à l'électorat entre 45 et 64 ans qui, par rapport à 2019, s'est cette fois un peu plus rendu aux urnes. La participation électorale a, par contre, (légèrement) diminué pour toutes les autres catégories d'âge. Par rapport à 2019, c'est dans le groupe des 18-24 ans que la plus forte baisse de participation peut être constatée (-6 points de pourcentage). La mobilisation autour des manifestations pour le climat avait fait légèrement augmenter la participation de ce groupe en 2019.

Le tableau 3 montre également que la participation fut, comme par le passé, fonction du niveau de formation et de revenu. Il existe une corrélation positive entre ces deux variables : la probabilité de participer aux élections augmente avec le niveau de formation et le revenu du ménage. L'état civil a également joué un rôle. De ce point de vue, on note de nettes différences de participation entre couples marié·e·s (54 %) et personnes célibataires, divorcé·e·s et séparé·e·s (38 %). Constante qui ne se dément pas au fil du temps.

¹ www.idea.int

Tableau 3 Participation électorale selon une sélection de caractéristiques sociales, 1995-2023 (en %)

	1995	1999	2003	2007	2011	2015	2019	2023
<i>Participation effective</i>	42,2	43,3	45,2	48,3	48,5	48,5	45,1	46,7
<i>Selon le sexe</i>								
Hommes	46	51	53	57	51	52	49	49
Femmes	39	37	40	42	46	45	41	44
<i>Selon l'âge</i>								
18-24	21	28	34	32	32	30	34	29
25-34	29	28	31	34	34	39	34	33
35-44	42	39	37	40	43	45	43	43
45-54	52	51	50	51	48	47	42	44
55-64	53	52	55	57	57	55	46	54
65-74	62	58	61	58	61	66	61	61
75+	57	56	53	61	70	64	58	58
<i>Selon le niveau de formation</i>								
École oblig., formation élémentaire	38	37	35	37	41	40	34	31
Secondaire II	41	40	42	46	53	46	43	41
Tertiaire	41	41	46	48	46	59	52	56
<i>Selon le revenu du ménage (équivalent)*</i>								
Quintile 1	48	49	55	58	52	53	51	34
Quintile 2	48	57	54	59	57	57	54	47
Quintile 3	41	31	33	38	35	30	31	47
Quintile 4	37	39	43	43	45	45	38	53
Quintile 5	52	59	55	60	57	57	54	55
<i>Selon l'état civil</i>								
Marié·e·s	50	51	51	54	55	57	50	54
Célibataires	32	35	40	40	38	39	38	38
Divorcé·e·s / séparé·e·s	31	32	35	46	42	45	40	38
Veuf·ve·s	45	39	46	43	49	50	53	49
<i>N</i>	6'739-7'557	2'816-3'257	5'069-5'885	3'758-4'389	3'771-4'377	3'883-5'256	6'295-6'610	4'393-4'956

Exemple de lecture : en 1995, le taux de participation des hommes s'élevait à 46 % et celui des femmes à 39 %. Résultats pondérés. *Le revenu équivalent a été calculé sur la base du revenu mensuel du ménage et de la taille du ménage. Il est ensuite recodé sur la base des quintiles.

Participation plus faible des personnes issues de la migration²

L'étude électorale Selects s'intéresse aussi au statut migratoire des personnes interrogées. 50 pour cent des personnes sans passé migratoire (Suissesses/Suisses de naissance avec au moins l'un des parents également Suissesse/Suisse de naissance) ont participé aux élections. La participation aux élections des personnes issues de la migration de la première génération, c'est-à-dire les personnes interrogées qui ont elles-mêmes immigré en Suisse et ne disposaient pas d'un passeport suisse à la naissance, s'élève quant à elle à 38 pour cent. Quant à la participation des personnes issues de la migration de la deuxième génération, soit les personnes interrogées nées en Suisse avec au moins l'un des deux parents né·e à l'étranger, elle était de 27 pour cent.

² Selon la typologie de l'Office fédéral de la statistique, le statut migratoire est défini par la combinaison du pays de naissance et de la nationalité à la naissance des personnes interrogées, ainsi que du pays de naissance des parents (<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/selon-statut-migration.html>).

La participation électorale a aussi fortement varié en fonction de facteurs politiques. Comme le montre le tableau 4, le degré de mobilisation varie fortement d'un camp politique à l'autre. Le tableau met en exergue un taux de participation légèrement plus élevé du côté de l'électorat de gauche (59 %) que du côté de la droite (55 %). L'électorat se positionnant au centre du spectre politique n'a, quant à lui, qu'un taux de participation en-dessous de la moyenne (43 %). Par rapport à l'élection climat de 2019, le camp de droite a cette fois réussi à mobiliser davantage, ce qui explique en partie le léger glissement vers la droite lors des élections de 2023.

Des différences considérables apparaissent, en outre, en fonction des intérêts politiques et de la participation aux votations populaires. La participation aux élections des personnes très intéressées par la politique a dépassé les 80 pour cent alors que seuls 11 pour cent des personnes pas du tout intéressées se sont mobilisées. Les personnes qui participent souvent aux votations populaires ont, quant à elles, aussi beaucoup plus participé aux élections fédérales (69 %) que celles qui ne votent que rarement lors des scrutins populaires (5 %). Ce résultat permet de conclure qu'un intérêt politique plus élevé se traduit généralement par une participation politique plus importante, tant aux élections qu'aux votations.

Tableau 4 Participation électorale selon une sélection de caractéristiques politiques, 1995-2023 (en %)

	1995	1999	2003	2007	2011	2015	2019	2023
<i>Participation effective</i>	42,2	43,3	45,2	48,3	48,5	48,5	45,1	46,7
<i>Orientation politique</i>								
Gauche (0-3)	48	49	53	57	57	59	56	59
Centre (4-6)	41	42	42	43	42	46	42	43
Droite (7-10)	59	53	61	60	60	55	49	55
<i>Intérêt pour la politique</i>								
Très intéressé-e	73	82	81	83	84	84	84	83
Plutôt intéressé-e	49	55	55	60	60	60	56	60
Plutôt pas intéressé-e	25	24	24	25	24	25	22	25
Pas du tout intéressé-e	7	9	9	8	12	7	6	11
<i>Participation aux votations</i>								
0 à 3 sur 10	9	6	7	8	7	8	7	5
4 à 6 sur 10	25	29	32	35	31	29	22	26
7 à 10 sur 10	67	72	72	77	74	72	66	69
<i>N</i>	6'593- 7'542	2'970- 3'254	5'438- 5'876	4'104- 4'380	4'265- 4'367	4'644- 5'601	5'999- 6'592	4'376- 4'981

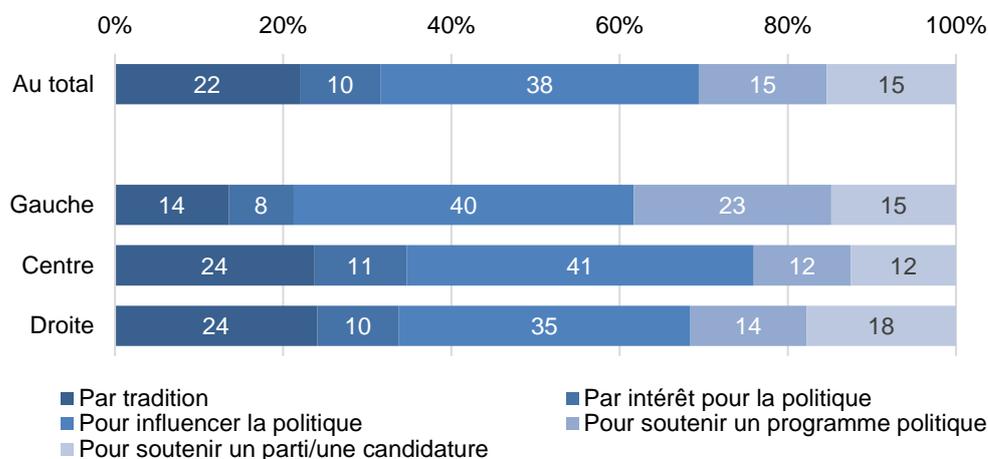
Exemple de lecture : parmi les personnes qui se situent à gauche, le taux de participation s'élevait à 48 % en 1995. Résultats pondérés.

2.2 Les motifs de participation ou d'abstention

Selects enquête également sur les motifs subjectifs présidant à la participation électorale et à l'abstention. Il est donc demandé à chaque personne ayant participé aux élections pour quelles raisons principales elle a voté. Cinq raisons étaient proposées à choix. Près de quatre électrices et électeurs sur dix (38 %) ont indiqué avoir participé principalement pour influencer sur la politique (voir le graphique 2). Suivi-e-s par près de 20 pour cent qui ont indiqué avoir participé aux élections avant tout par tradition. Puis, en troisième et quatrième position, l'électorat a souhaité soutenir un programme politique particulier (15 %) et un parti ou une candidature spécifique (15 %). Finalement, l'intérêt pour la politique est le motif de participation électorale le moins souvent coché (10 %).

Additionnellement, le graphique 2 classe les motifs de participation par camp politique. Il est frappant de constater que le vote par tradition joue un plus grand rôle au centre (24 %) et au sein de l'électorat de droite (24 %) qu'au sein de l'électorat de gauche (14 %). En revanche, le soutien d'une politique particulière est bien plus proéminent au sein de la gauche (23 %) que de la droite (14 %) et du centre (12 %). Quant à la volonté d'influer sur la politique, cette motivation est plus fréquente à gauche (40%) qu'à droite (35 %). Pour les deux motifs restants, on ne constate aucune grande différence entre les camps.

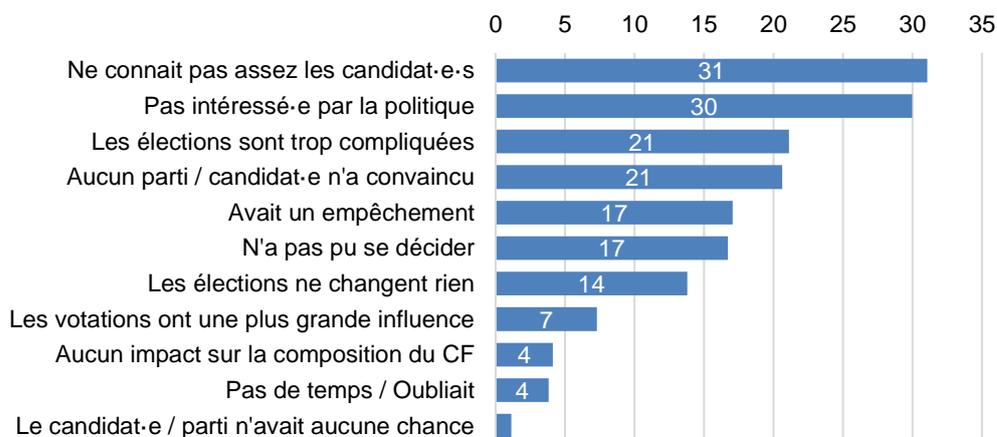
Graphique 2 Principal motif de participation, au total ainsi que selon l'orientation politique



Exemple de lecture : au total, 22 % des personnes interrogées ont déclaré être allées voter par tradition. Ce taux s'élève à 14 % à gauche, à 24 % au centre et à 24 % à droite. Résultats pondérés. N total=3'180 ; Gauche=763 ; Centre=1'114 ; Droite=1'114.

Concernant l'abstention, dix motifs possibles ont été proposés aux personnes interrogées qui n'avaient pas participé aux élections. Il était permis de cocher plus d'une réponse. Le graphique 3 présente les motifs d'abstention, du plus souvent cité au moins souvent cité. La principale raison invoquée par les personnes interrogées est qu'elles connaissaient trop peu les candidat-e-s (31 %). 30 pour cent ont indiqué ne pas s'intéresser à la politique. 21 pour cent des abstentionnistes ont trouvé les élections trop compliquées, et tout autant ont indiqué n'avoir été vraiment convaincu-e par aucun parti ou candidat-e. Viennent ensuite les motifs d'avoir eu un empêchement ou de ne pas avoir pu se décider (17 % pour chacun) et de penser que les élections ne changent rien (14 %). Loin derrière, on trouve le fait que les votations populaires auraient une plus grande influence que les élections (7 %), que les élections n'auraient aucun impact sur la composition du Conseil fédéral (4 %), et que le parti préféré ou la candidate/le candidat préféré-e n'aurait eu aucune chance (1 %). 4 pour cent ont, en outre, cité spontanément comme raison le fait de n'avoir pas eu le temps de voter ou d'avoir oublié.

Graphique 3 Adhésion aux motifs potentiels de non-participation (en %)



Exemple de lecture : 31 % des non-votant-e-s ont indiqué ne pas avoir pris part aux élections parce qu'ils ne connaissaient pas suffisamment les candidat-e-s. Résultats pondérés. N=1'699.

2.3 Le taux de participation dans les trois cantons sélectionnés

L'analyse du taux de participation est approfondie pour les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin. Cette analyse de l'enquête post-électorale Selects s'appuie sur un élargissement de l'échantillon qui a pu être réalisé grâce au soutien financier accordé par les cantons de Genève et du Tessin. Pour le canton de Zurich, l'échantillon est relativement élevé pour permettre cette analyse.

En premier lieu, on observe que le taux de participation varie considérablement d'un canton à l'autre. Le canton de Genève a enregistré le taux de participation le plus faible, où seulement 39,9 % des électrices et électeurs ont pris part au scrutin pour le renouvellement du Conseil national. À Zurich, le taux de participation (47,0 %) était proche de la moyenne nationale (46,7 %), alors qu'il était un peu plus élevé dans le canton du Tessin (48,0 %).

Le tableau 5 offre un aperçu de la participation dans les trois cantons selon différentes caractéristiques sociales. Comme au niveau national, les hommes ont plus souvent participé aux élections que les femmes dans les trois cantons. La différence était la plus grande dans le canton de Zurich et la plus petite dans le canton de Genève.

Les résultats concernant d'autres dimensions socio-démographiques sont convergents : dans les trois cantons, le taux de participation augmente avec l'âge ainsi qu'avec le niveau de formation et de revenu. En ce qui concerne l'état civil, les personnes mariées participent régulièrement plus que les célibataires.

Tableau 5 Participation électorale selon une sélection de caractéristiques sociales dans les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin (en %)

	Zurich	Genève	Tessin
<i>Participation effective dans le canton</i>	47,0	39,9	48,0
<i>Selon le sexe</i>			
Hommes	50	41	50
Femmes	44	38	46
<i>Selon l'âge</i>			
18-24	29*	21	31
25-34	38	22	41
35-44	36	34	46
45-54	43	44	46
55-64	49	48	57
65-74	81	57	56
75+	56	64	51
<i>Selon le niveau de formation</i>			
École oblig., formation élémentaire	30*	26*	34
Secondaire II	36	35	48
Tertiaire	58	47	53
<i>Selon le revenu du ménage (équivalent)**</i>			
Quintile 1	34	24	37
Quintile 2	43	35	45
Quintile 3	56	53	57
Quintile 4	54	47	51
Quintile 5	49	49	54
<i>Selon l'état civil</i>			
Marié·e	55	48	55
Célibataire	36	30	44
Divorcé·e / séparé·e	38	38	31
Veuf·ve *	59	60	41
N	525- 545	612- 661	594- 660

*Exemple de lecture : dans le canton de Zurich, le taux de participation des hommes s'élevait à 50 % et celui des femmes à 44 %. * Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique. ** Le revenu équivalent a été calculé sur la base du revenu mensuel du ménage et de la taille du ménage. Il est ensuite recodé sur la base des quintiles. Les quintiles de chaque canton ont été calculés séparément. Dans le canton de Zurich, le premier quintile correspond à « jusqu'à 3'888 CHF », le deuxième à « 3'889-5'302 CHF », le troisième à « 5'303-7'101 CHF », le quatrième à « 7'102-9'749 CHF » et le cinquième à « 9'750 CHF et plus ». Dans le canton de Genève, le premier quintile correspond à « jusqu'à 2'749 CHF », le deuxième à « 2'750-4'595 CHF », le troisième à « 4'596-6'061 CHF », le quatrième à « 6'062-8'499 CHF » et le cinquième à « 8'500 CHF et plus ». Dans le canton du Tessin, le premier quintile correspond à « jusqu'à 2'499 CHF », le deuxième à « 2'500-3'751 CHF », le troisième à « 3'752-4'749 CHF », le quatrième à « 4'750-6'499 CHF » et le cinquième à « 6'500 CHF et plus ». Résultats pondérés.*

Le Tableau 6 montre que le degré de mobilisation politique varie d'un canton à l'autre : dans le canton de Zurich, les personnes se réclamant de la gauche étaient plus enclines à participer aux élections fédérales que celles se situant à droite. En revanche, à Genève et au Tessin, ce sont plutôt les personnes de droite qui ont plus participé au scrutin. En même temps, dans les trois cantons, on observe que le taux le plus bas de participation concerne les personnes qui se situent plutôt au centre de l'échiquier politique.

Enfin, l'analyse confirme que l'intérêt politique et la participation aux votations populaires jouent un rôle important dans la dynamique du taux de participation dans chacun des trois cantons étudiés. Les personnes qui s'intéressent davantage à la politique et qui participent souvent aux votations populaires participent aussi plus souvent aux élections fédérales.

Globalement on constate beaucoup de convergence dans les facteurs analysés, malgré les variations de taux participation entre les cantons.

Tableau 6 Participation électorale selon une sélection de caractéristiques politiques dans les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin (en %)

	Zurich	Genève	Tessin
<i>Participation effective dans le canton</i>	47,0	39,9	48,0
<i>Orientation politique</i>			
Gauche (0-3)	63	45	54
Centre (4-6)	42	36	52
Droite (7-10)	50	52	58
<i>Intérêt pour la politique</i>			
Très intéressé·e	78	81	76
Plutôt intéressé·e	54	59	64
Plutôt pas intéressé·e	23	20	41
Pas du tout intéressé·e	10*	11	18
<i>Participation aux votations</i>			
0 à 3 sur 10	4	5	9
4 à 6 sur 10	22	18	28
7 à 10 sur 10	69	67	70
<i>N</i>	516- 545	591- 662	526- 657

*Exemple de lecture : parmi les personnes qui se classent à gauche, le taux de participation s'élevait à 63 % dans le canton de Zurich. * Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique. Résultats pondérés.*

3 Le choix électoral

Qui vote pour quel parti pour quelles raisons ? C'est l'une des questions centrales de la recherche électorale. Le choix des électeur·trice·s dépend de multiples facteurs et il est impossible de comprendre dans le moindre détail le processus de raisonnement et les motivations de chaque personne. Cette étude ne peut donc pas répondre de manière définitive à la question de savoir pourquoi une personne se décide pour tel parti et une autre pour tel autre. Les données d'enquêtes recueillies permettent, toutefois, de ventiler le choix électoral en fonction de différentes caractéristiques sociales et d'attitudes politiques afin d'en tirer certaines conclusions quant aux motivations de vote des électrices et électeurs. A noter toutefois que les liens observés ne représentent pas forcément des relations de cause à effet, et donc qu'une caractéristique donnée peut être en lien avec le choix électoral sans forcément y présider directement.

Nous examinons donc dans ce chapitre le choix électoral d'abord en fonction de caractéristiques sociales et politiques sélectionnées, avant d'analyser les transferts d'électrices et électeurs entre les élections fédérales de 2019 et de 2023. On verra ensuite, grâce à une analyse du potentiel de vote, à quel point chaque parti a su exploiter son potentiel lors des élections de 2023. Enfin, nous expliquerons dans quelle mesure les cantons de Zurich, Genève et du Tessin collent aux tendances nationales ou s'en écartent.

3.1 Le choix électoral en fonction de caractéristiques sociales

Le graphique 4 montre en quoi différentes caractéristiques sociales influent sur le choix de voter pour les six plus grands partis. La comparaison avec la part effective de l'électorat de chaque parti (première ligne) renseigne quant aux caractéristiques qui ont plus ou moins que la moyenne influé sur le vote pour un parti donné.

Entre les hommes et les femmes, on constate des schémas connus présidant au choix d'un parti : les hommes ont plus souvent voté pour les partis bourgeois, les femmes plus souvent pour les partis gauche-verts. Ces différences ne sont toutefois statistiquement significatives que pour l'UDC et le PS.

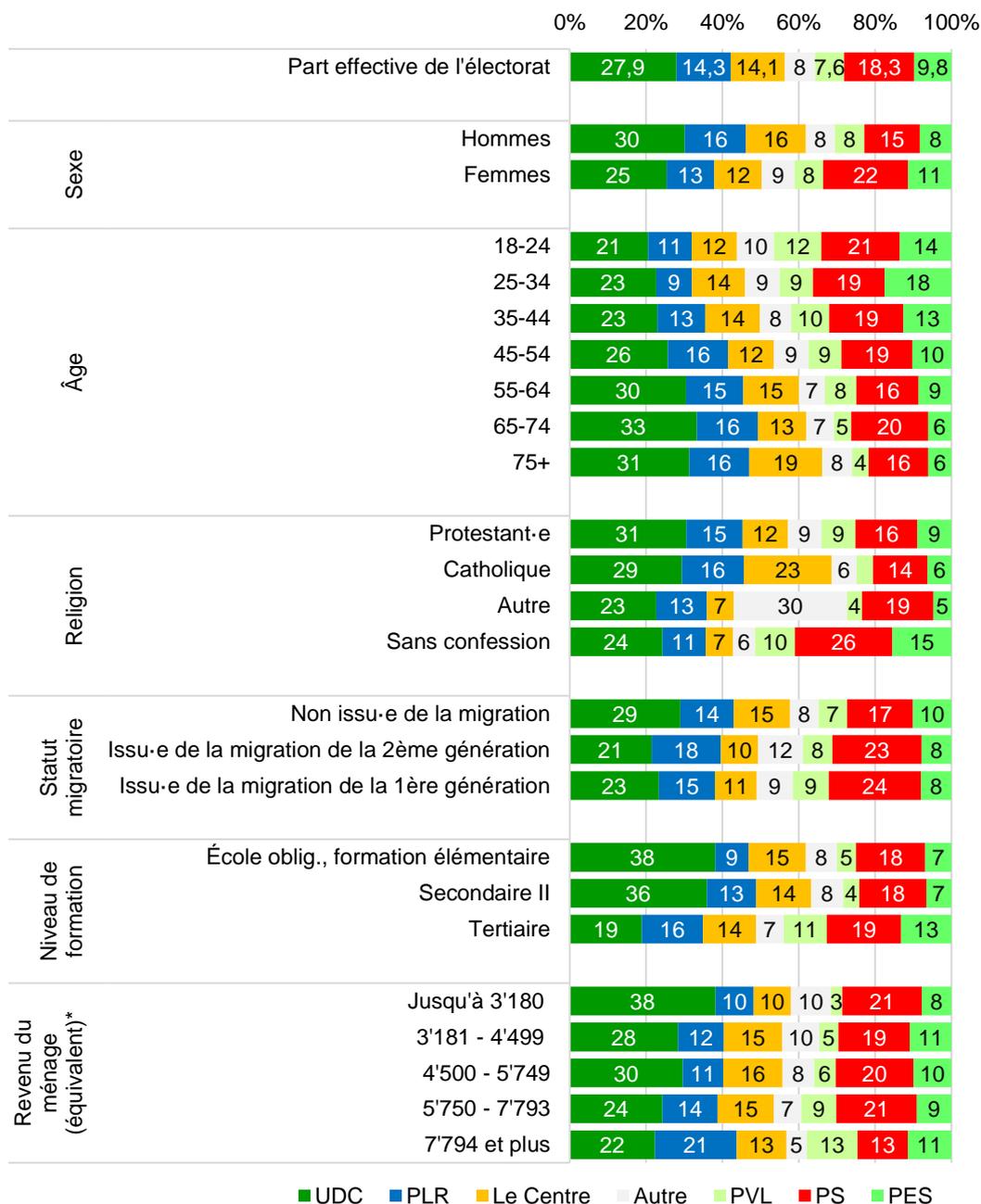
Des différences dans le choix électoral apparaissent aussi entre les différentes classes d'âge. Pour les partis du centre-droit (UDC, PLR, Le Centre), la part de l'électorat augmente avec l'âge, alors qu'elle diminue pour les partis verts (PES, PVL). C'est au PS que les différences entre les classes d'âge sont les plus faibles de tous les partis. Comme lors des élections fédérales antérieures, sa part de l'électorat reste assez constante dans toutes les classes d'âge. Ce qui change toutefois en 2023 pour le PS, c'est qu'il est devenu, avec l'UDC, le parti comptant le plus d'électrices et d'électeurs issu·e·s de la plus jeune classe d'âge des 18-24 ans. Pour toutes les autres classes d'âge, c'est l'UDC qui caracole en tête, le plus nettement chez les 55 ans et plus.

La combinaison du sexe et de l'âge se révèle, en outre, instructive (pas d'illustration). Le fossé entre les sexes en matière de comportement électoral est particulièrement marqué chez les plus jeunes. Le PS obtient son meilleur résultat parmi les jeunes femmes entre 18 et 24 ans, où il est clairement le premier parti, alors que les hommes du même âge ont très nettement préféré l'UDC. La surreprésentation des femmes votant pour le PS est aussi particulièrement marquée parmi les 45-54 ans, mais diminue ensuite avec l'âge.

L'appartenance religieuse joue un rôle particulièrement important dans la décision de voter pour Le Centre. Sa part de l'électorat est nettement supérieure à la moyenne parmi les catholiques avec 23 pour cent, alors qu'elle est légèrement en-dessous de la moyenne chez les protestant·e·s avec 12 pour cent. Par rapport à la proportion de protestant·e·s qui votaient pour l'ancien PDC, qui n'était que de 4 pour cent en 2019, Le Centre est désormais mieux ancré dans ce groupe. Cela est dû à la fusion avec le PBD à dominante protestante, mais comme le PDC avait clairement la force électorale la plus grande des deux partis fusionnés, les catholiques continuent à prédominer au sein du nouveau parti. Bien que Le Centre ait renoncé à toute allusion à ses valeurs chrétiennes dans son nouveau nom, il n'en reste pas moins – tout comme le PDC avant lui – nettement sous-représenté parmi les personnes sans confession ou les membres d'autres religions. A l'inverse, le PS et le

PES sont soutenus plus que la moyenne par l'électorat sans confession. A noter encore que l'UDC, autrefois protestante, séduit aussi bien l'électorat catholique que protestant.

Graphique 4 Choix électoral selon une sélection de caractéristiques sociales, 2023 (en %)



Exemple de lecture : chez les hommes, 30 % ont indiqué avoir voté pour l'UDC, 16 % pour le PLR, 16 % pour Le Centre, 8 % pour d'autres partis, 8 % pour le PVL, 15 % pour le PS et 8 % pour le PES. Résultats pondérés. N : hommes=1'576 ; femmes=1'576 ; 18-24=187 ; 25-34=316 ; 35-44=445 ; 45-54=501 ; 55-64=689 ; 65-74=620 ; 75+=391 ; protestant-e=859 ; catholique=1'236 ; autre religion=141 ; sans confession=905 ; non issu-e de la migration=2'133 ; issu-e de la première génération=566 ; issu-e de la deuxième génération=422 ; école obligatoire/formation élémentaire=171 ; secondaire II=1'374 ; tertiaire=1'527 ; jusqu'à 3'180=467 ; 3'181-4'499=607 ; 4'500-5'794=618 ; 5'750-7'793=661 ; 7'794 et plus=683. * Le revenu équivalent a été calculé sur la base du revenu mensuel du ménage et de la taille du ménage. Il est ensuite recodé sur la base des quintiles.

Pour ce qui est du comportement électoral en fonction du statut migratoire³, il est frappant de constater que le PS est le parti ayant le plus fort électorat issu de la migration (immigré·e·s de la première ou de la deuxième génération), juste devant l'UDC, et qu'il a donc obtenu un résultat au-dessus de la moyenne par rapport à sa part électorale effective. Le PLR a, lui aussi, obtenu un résultat au-dessus de la moyenne dans ce groupe. L'UDC, en revanche, n'a convaincu que moins d'un·e électeur·trice sur quatre issu·e de la migration.

Quant au niveau de formation, il n'entre pas en compte dans le choix de voter pour le PS ou pour Le Centre. Les deux partis ont une représentation équivalente dans chacun des niveaux de formation. Il en va tout autrement pour les autres partis. L'UDC est nettement surreprésentée parmi les personnes ayant suivi la scolarité obligatoire ou obtenu un diplôme du secondaire II (souvent un apprentissage) où elle obtient plus d'un tiers des voix. Seul un cinquième des personnes dotées d'un diplôme du degré tertiaire (haute école spécialisée, école spécialisée ou Université/EPF) vote, en revanche, pour l'UDC. La situation est exactement inverse pour le PLR, le PVL et le PES qui ont obtenu leurs meilleurs résultats chez les personnes au bénéfice d'une formation tertiaire.

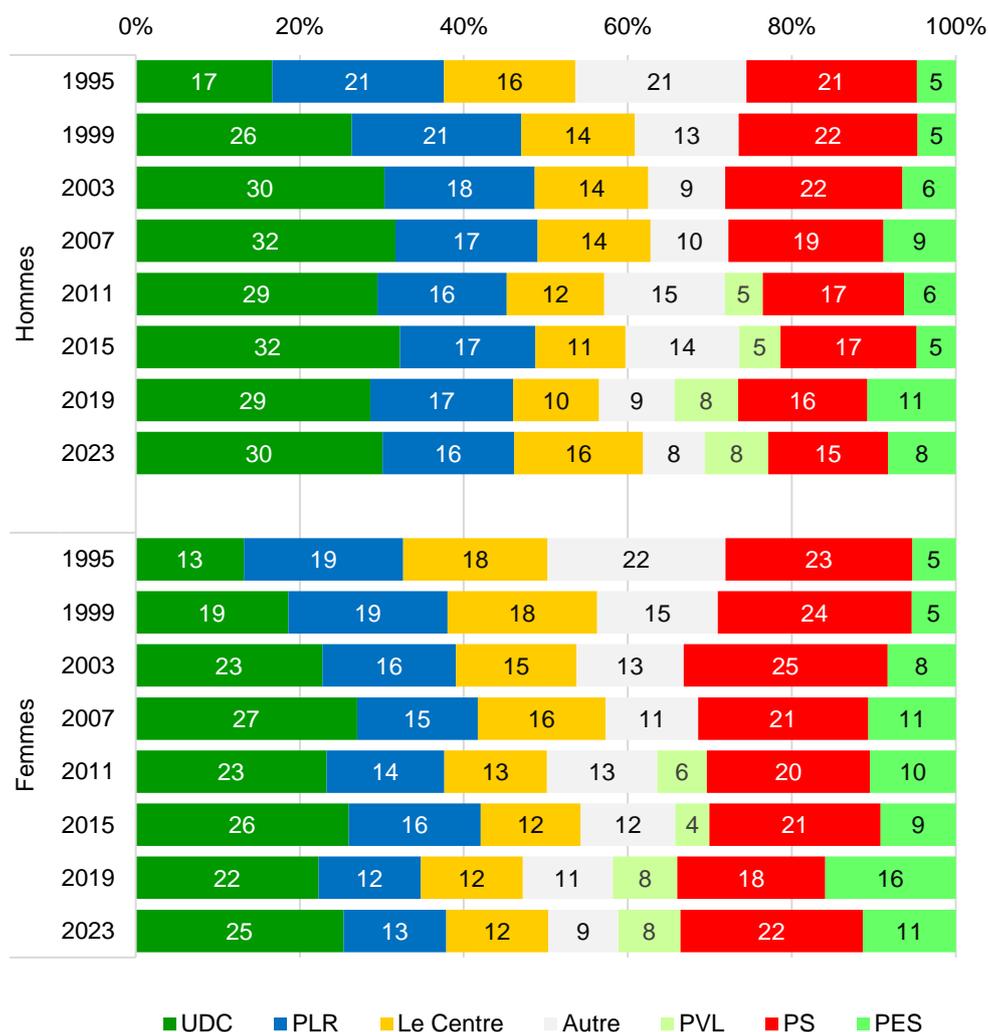
Si l'on prend en compte le revenu brut du ménage (équivalent) des personnes interrogées, c'est l'UDC qui caracole en tête de toutes les catégories de revenu mais son poids électoral diminue, toutefois, nettement au fur et à mesure que le revenu augmente. Le PS est également sous-représenté dans la classe de revenu la plus élevée (7'794 francs et plus), contrairement au PLR et au PVL qui obtiennent leur meilleur résultat dans cette classe. Le revenu du ménage est par contre moins pertinent dans le choix de vote pour Le Centre ou le PES.

Le fait que l'étude électorale Selects existe depuis 1995 offre la possibilité de comparer l'évolution de la part électorale de chaque parti en fonction des différentes caractéristiques au fil des huit dernières élections fédérales. Le graphique 5 montre ainsi l'évolution du vote en fonction du sexe au fil du temps.

Il s'avère que, dès 1995 déjà, l'UDC séduisait davantage les hommes que les femmes. Ce fossé entre les sexes ne fit que s'accroître au fil des élections fédérales suivantes, à mesure que l'UDC progressa davantage électoralement chez les hommes que chez les femmes. Lors des élections de 2023, l'écart entre les sexes s'est légèrement réduit, l'UDC stagnant auprès des hommes et gagnant quelques suffrages auprès des femmes. Le PS, médaille d'argent des élections de 2023, a également davantage progressé chez les femmes que chez les hommes. L'écart entre les sexes dans le comportement électoral de l'électorat du PS s'est donc légèrement creusé en 2023 par rapport aux années précédentes. A l'opposé, les Vert·e·s ont subi des pertes plus importantes chez les femmes que chez les hommes en 2023. La part électorale des Vert·e·s continue toutefois à rester légèrement plus forte chez les femmes que chez les hommes. Il est aussi intéressant de se pencher sur Le Centre. Son prédécesseur, le PDC, avait toujours eu davantage les faveurs des femmes que des hommes mais c'est l'inverse que l'on constate aujourd'hui ; Le Centre rencontre plus de succès auprès des hommes que des femmes.

³ Le statut migratoire est défini, selon la typologie de l'Office fédéral de la statistique, par la combinaison du pays de naissance et de la nationalité à la naissance des personnes interrogées, ainsi que du pays de naissance des parents (<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/selon-statut-migratoire.html>). La population issue de la migration de la première génération recouvre les personnes interrogées qui sont nées à l'étranger et qui soit n'avaient pas la nationalité suisse à la naissance soit, dans le cas de Suissesses et Suisses de naissance, dont les deux parents sont né·e·s à l'étranger. La population issue de la migration de la deuxième génération recouvre les personnes interrogées qui sont nées en Suisse, mais dont au moins l'un des parents est né·e à l'étranger. Si ces personnes disposaient de la nationalité suisse à leur naissance en Suisse, elles font tout de même partie de la deuxième génération si leurs deux parents sont né·e·s à l'étranger.

Graphique 5 Choix électoral selon le sexe, 1995-2023 (en %)



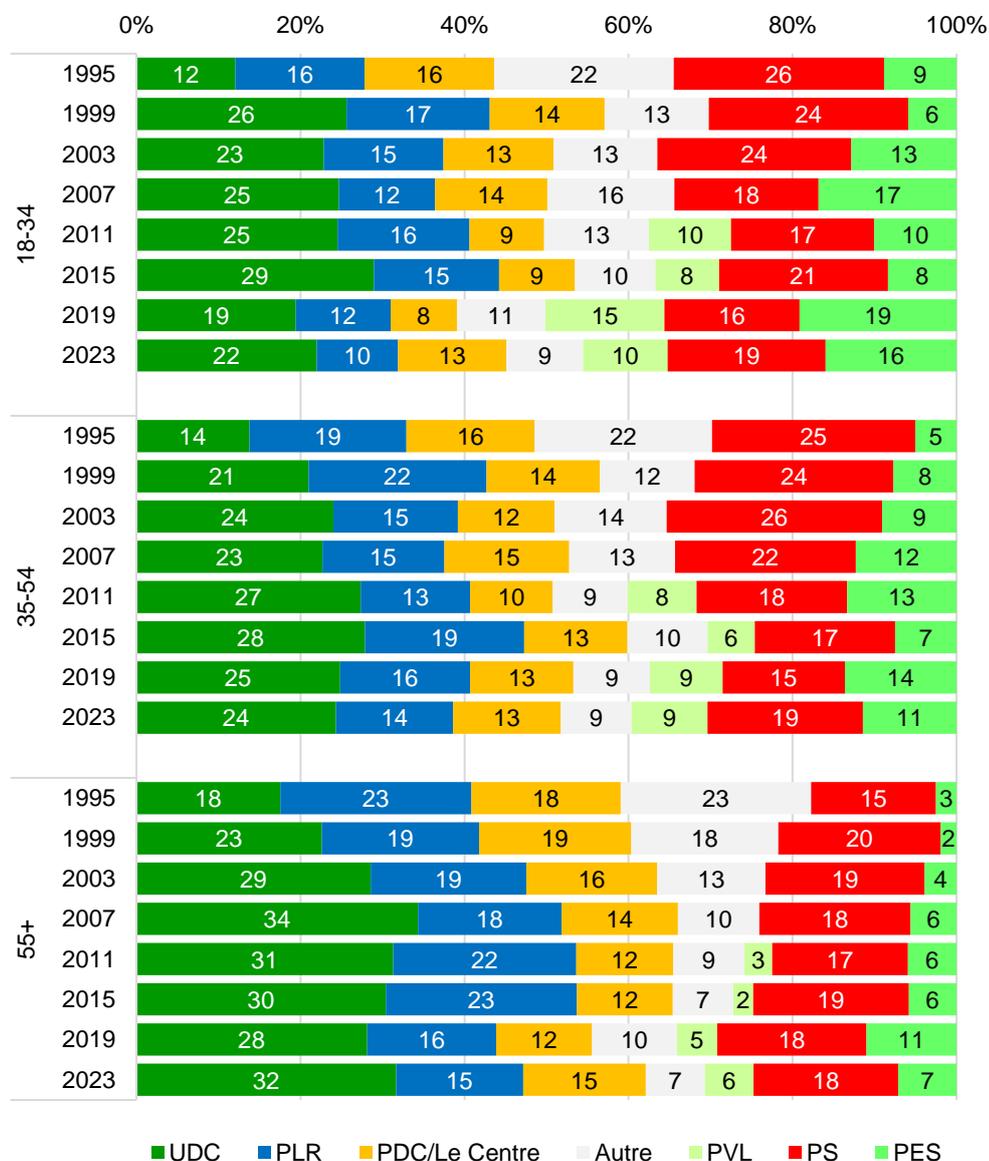
Exemple de lecture : en 1995, 17 % des hommes ont voté UDC, 21 % PLR, 16 % PDC, 21 % pour un autre parti, 21 % PS et 5 % PES. Résultats pondérés. N hommes : 1995=2'029 ; 1999=984 ; 2003=1'832 ; 2007=1'376 ; 2011=1'492 ; 2015=1'798 ; 2019=2'264 ; 2023=1'576 ; femmes : 1995=2'219 ; 1999=907 ; 2003=1'922 ; 2007=1'437 ; 2011=1'506 ; 2015=1'742 ; 2019=2'258 ; 2023=1'576.

Des évolutions intéressantes apparaissent également en ce qui concerne le choix électoral en fonction du groupe d'âge (graphique 6). Lors des élections de 2019, les partis verts devaient essentiellement leur succès électoral aux moins de 35 ans. Tant le PES que le PVL avaient obtenu, dans cette classe d'âge, des résultats supérieurs à la moyenne. En 2023, la défaite électoral du PVL est essentiellement due à cette même classe d'âge, tandis que les Vert·e·s ont pareillement perdu du terrain dans toutes les classes d'âge. Le PES reste, toutefois, sous-représenté chez les plus de 54 ans, qui constituent le groupe le plus important numériquement.

Alors que le PS ne cessait, jusqu'ici, de perdre des parts d'électorat au sein des classes d'âge les plus jeunes et d'âge moyen, il a pu progresser, lors des élections de 2023, aussi bien chez les 18-24 ans que chez les 35-54 ans, stagnant toutefois chez les plus âgé·e·s. Après avoir subi de fortes pertes en 2019 dans la classe d'âge la plus jeune, l'UDC a, quant à elle, réussi, en 2023, à reconquérir les moins de 35 ans. Elle arrive même en tête de justesse dans cette classe d'âge, tout en n'arrivant pourtant toujours pas à y trouver autant d'écho que parmi les plus de 54 ans. Le PLR n'a lui pas connu de grand changement par

rapport aux années précédentes, tandis que Le Centre, en comparaison à l'un de ses pré-décesseurs le PDC, a pu nettement augmenter sa part d'électorat auprès des 18-34 ans.

Graphique 6 Choix électoral selon les classes d'âge, 1995-2023 (en %)



Exemple de lecture : en 1995, 12 % des 18 à 34 ans ont voté UDC, 16 % PLR, 16 % PDC, 22 % un autre parti, 26 % PS et 9 % PES. Résultats pondérés. N 18-34 : 1995=924 ; 1999=327 ; 2003=525 ; 2007=416 ; 2011=516 ; 2015=725 ; 2019=790 ; 2023=503 ; 35-54 : 1995=1'714 ; 1999=737 ; 2003=1'435 ; 2007=987 ; 2011=1'059 ; 2015=1'193 ; 2019=1'508 ; 2023=946 ; 55+ : 1995=1'507 ; 1999=791 ; 2003=1'794 ; 2007=1'410 ; 2011=1'423 ; 2015=1'622 ; 2019=2'224 ; 2023=1'700.

3.2 Le choix électoral en fonction de caractéristiques politiques

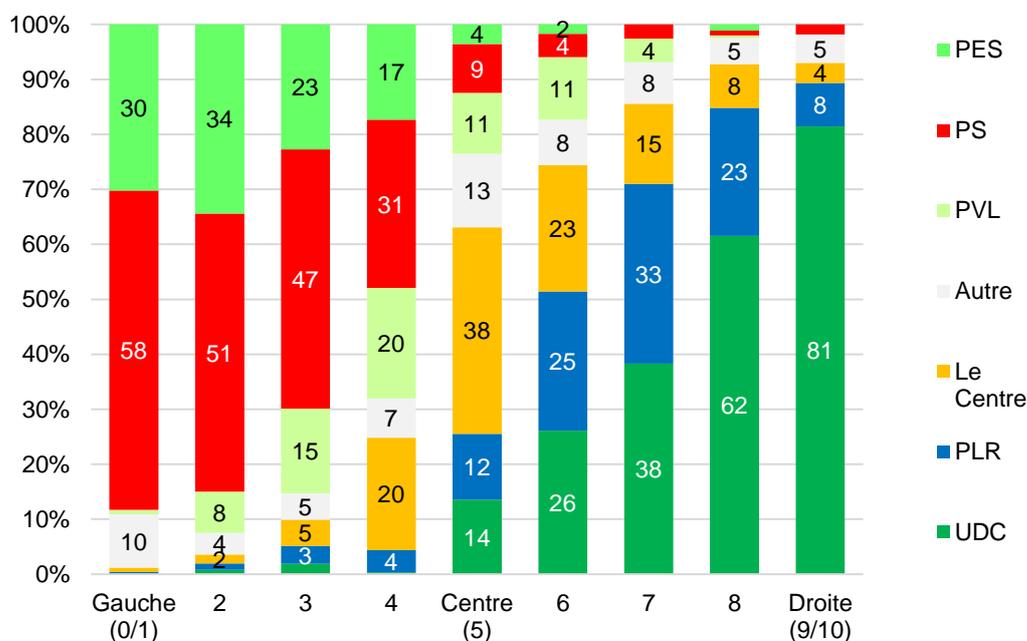
3.2.1 L'auto-positionnement gauche-droite

L'axe de positionnement gauche-droite classique constitue un point de repère central dans le domaine politique. La plupart des partis politiques peuvent être placés sur cet axe et une grande partie des électrices et électeurs est également en mesure de se positionner sur

l'échiquier politique. A la question correspondante de notre étude, seules quatre pour cent des électeur·trice·s n'ont pas réussi à se positionner ou à donner de réponse. Toutefois, une partie des personnes interrogées a tendance à se positionner au centre parce qu'elles ne sont pas sûres d'où se situer politiquement sur l'axe gauche-droite ou se considèrent indépendantes de toute idéologie.

Le graphique 7 montre comment l'auto-positionnement gauche-droite a influencé le choix électoral. La situation est relativement claire pour les électrices et électeurs qui se classent à l'extrême-gauche, c'est-à-dire entre 0 et 2 sur une échelle de 11. Plus de la moitié de ces électeur·trice·s ont voté, en 2023, pour le PS. Les Vert·e·s ont également bénéficié d'un important soutien de ce camp, à hauteur d'environ un tiers. Dans le camp de la gauche modérée aussi (3 et 4), le PS et le PES sont en tête mais ils sont là concurrencés par le PVL et Le Centre. Le PVL est plus fortement ancré à la gauche du centre qu'à sa droite, tandis que Le Centre, comme son nom l'indique, obtient la plus grande part de son électorat parmi les personnes qui se situent à 5, soit au centre de l'axe gauche-droite. Le PLR, par contre, est le plus souvent élu par des personnes qui se situent à 7 sur l'axe gauche-droite. C'est là qu'il trouve un tiers de son électorat, soit à peine moins que l'UDC qui y est à 38 %. Quant à cette dernière, elle reste, comme en 2019, le parti dominant parmi les électrices et électeurs se classant résolument à droite (8) et tout à droite (9 et 10).

Graphique 7 Choix électoral selon l'auto-positionnement gauche-droite, 2023 (en %)



Exemple de lecture : parmi celles et ceux qui se sont positionné·e·s tout à gauche (0 ou 1) en 2023, 30 % ont voté PES ; 58 % PS et 10 % un autre parti. Résultats pondérés. N : Total=3'031 ; 0/1=234 ; 2=229 ; 3=308 ; 4=287 ; 5=473 ; 6=343 ; 7=427 ; 8=410 ; 9/10=320.

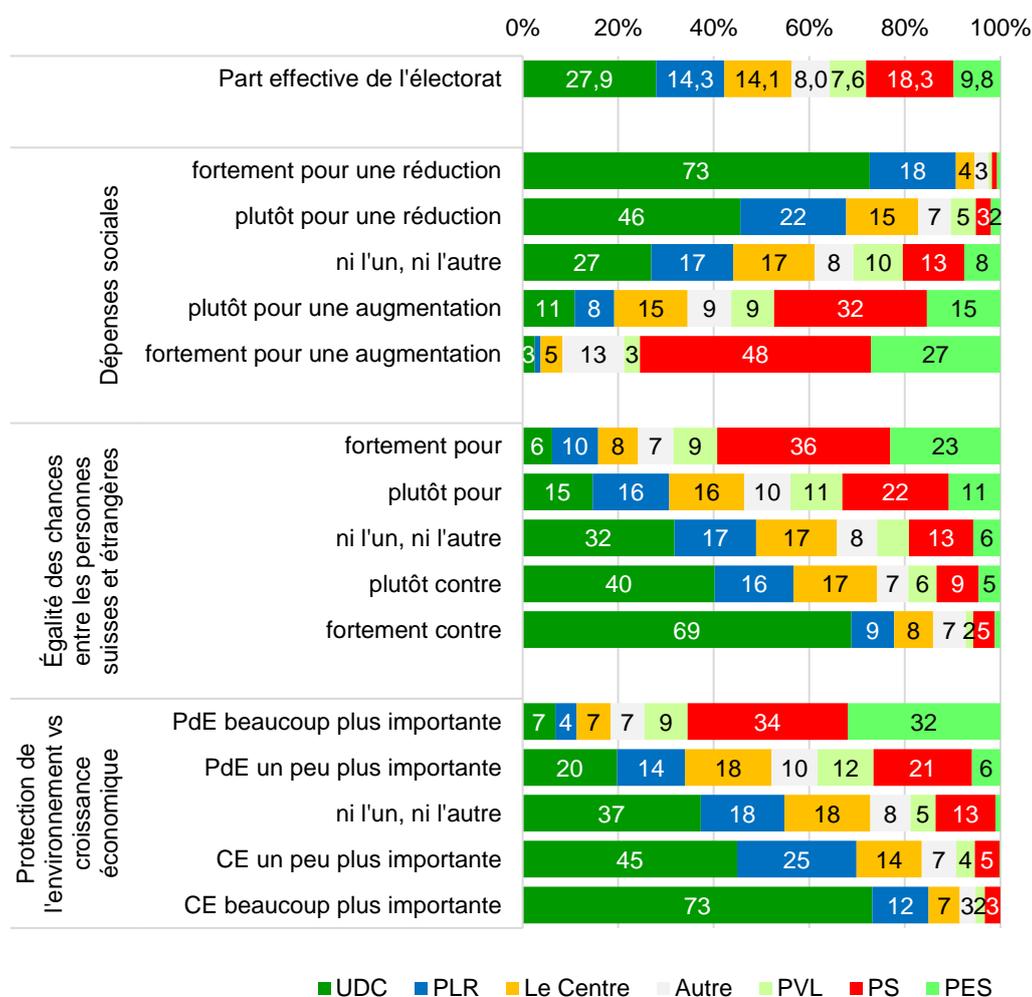
3.2.2 Les valeurs politiques

A côté de l'axe classique gauche-droite, nombre de valeurs et d'attitudes politiques jouent un rôle dans le choix électoral. Dans la recherche en sciences politiques, il est possible d'ordonner ces valeurs fondamentales sur deux lignes de conflit majeures : la ligne économique et la ligne culturelle. Les désaccords politiques sur l'axe économique tournent majoritairement autour du rôle de l'Etat dans l'économie. Ainsi, les partisan·e·s de l'interventionnisme étatique s'opposent à celles et ceux qui prônent une économie de marché libre sans intervention de l'Etat. La ligne de conflit culturelle décrit, quant à elle, les débats autour du degré d'ouverture de la société vers l'intérieur (par ex., la place des minorités ou les nouvelles formes de famille) et vers l'extérieur (par ex., l'attitude envers les immigré·e·s

ou le rôle de la Suisse au sein des organisations internationales). Ici s'opposent les personnes ayant des valeurs progressistes à celles qui s'en tiennent à une image traditionnelle de la société et qui ont des réserves quant à une ouverture de la Suisse vers l'extérieur. Mais la protection de l'environnement ou d'autres valeurs post-matérialistes sont aussi généralement attribuées à la dimension culturelle.

Le graphique 8 examine le choix électoral à l'aune de trois valeurs fondamentales. Pour représenter la ligne de conflit économique, nous examinons l'attitude des électrices et électeurs face aux dépenses sociales. Il en ressort un schéma clair. Les électeur-trice-s en faveur d'une hausse des dépenses sociales ont, plus que la moyenne, voté pour le PS et le PES. A l'inverse, les électeur-trice-s favorables à une diminution des dépenses sociales donnent plus souvent leur voix à l'UDC et au PLR. On remarque ici que les deux partis à l'opposé, soit l'UDC et le PS, mais aussi les Vert-e-s, obtiennent leur plus forte proportion de l'électorat parmi les groupes de personnes qui adoptent une position déterminée, et qui se prononcent donc « fortement » pour ou contre une augmentation des dépenses sociales. L'électorat du Centre et du PVL est, par contre, beaucoup moins polarisé. Ces partis sont moins soutenus que la moyenne par les personnes ayant des positions bien affirmées. Ils récoltent plutôt leurs voix auprès des électrices et électeurs sans position claire (ni l'un, ni l'autre ; plutôt pour ; plutôt contre).

Graphique 8 Choix électoral selon une sélection de valeurs, 2023 (en %)



Exemple de lecture : parmi celles et ceux qui étaient fortement pour une réduction des dépenses sociales, 73 % ont voté UDC, 18 % PLR, 4 % Le Centre, 3 % un autre parti, 1 % PVL, 1 % PS et 1 % PES. Résultats pondérés. N=3'133-3'145.

Les attitudes à l'égard de l'égalité des chances pour la population suisse et pour la population étrangère sont quant à elles représentatives des valeurs culturelles. Les Vert·e·s (36 %) et le PS (23 %) ont obtenu de très bons résultats parmi les personnes qui défendent avec véhémence l'égalité des chances pour les étrangères et les étrangers. En revanche, l'UDC a réussi à convaincre plus de deux-tiers des personnes qui s'opposent à cette égalité des chances. Avec plus de 40 pour cent de l'électorat, elle est aussi clairement surreprésentée parmi les personnes qui se prononcent de manière moins déterminée sur la préférence indigène. L'électorat du PLR et du Centre ont des valeurs moins claires sur l'axe culturel : la force de leur parti est en effet à peu près constante parmi l'électorat plutôt libéral, neutre et plutôt traditionnel.

La question de la préférence entre la protection de l'environnement ou la croissance économique touche aussi bien la ligne de conflit économique que culturelle. Près de trois-quarts des personnes qui considèrent que la croissance économique est plus importante que la protection de l'environnement ont donné leur voix à l'UDC. Contre deux-tiers des voix des personnes privilégiant la protection de l'environnement face à la croissance économique pour le PS ou le PES. L'électorat des Vert·libéraux a tendance à accorder plus d'importance à la protection de l'environnement qu'à la croissance économique, alors que c'est l'inverse pour le PLR. Le Centre obtient les mêmes résultats dans les deux camps.

3.2.3 Perception des problèmes et thèmes importants

Outre les caractéristiques sociales et les positions politiques fondamentales de l'électorat, les problèmes politiques actuels influent aussi sur le choix électoral. Si de nombreuses personnes se plaignent de l'augmentation du nombre d'immigré·e·s ou de la situation du système d'asile en Suisse, c'est l'UDC qui en profite le plus car elle est considérée comme étant celle qui accorde le plus d'attention à ces problèmes. Si, au contraire, l'électorat s'inquiète majoritairement de l'environnement et du réchauffement climatique, ce sont les partis écologistes qui tireront leur épingle du jeu puisqu'ils sont perçus comme étant ceux qui sont les plus à même d'aborder et de résoudre de tels problèmes (voir l'encadré infra).

Il a été demandé aux personnes interrogées dans le cadre de l'étude Selects d'identifier, selon elles, le plus gros problème politique actuel en Suisse. Cette question a été posée de manière ouverte et les réponses ont ensuite été classifiées en catégories. Le tableau 7 montre quels thèmes, depuis 1995 jusqu'à maintenant, ont été le plus souvent mentionnés comme posant le plus gros problème.

Tableau 7 Problème politique le plus important selon les électeurs et électrices, 1995-2023 (en %)

	1995	1999	2003	2007	2011	2015	2019	2023
Immigration & asile	9	34	20	26	20	44	12	26
Environnement & énergie	10	3	3	15	19	5	26	22
Santé publique	3	6	16	3	5	1	7	13
Sécurité sociale & État-Providence	0	10	19	17	10	9	20	8
Système politique, partis & politicien·ne·s	2	3	4	7	4	12	5	7
Économie	5	2	1	1	17	5	3	7
Relations internationales & armée	0	1	1	2	2	2	2	7
UE / Europe	17	15	3	4	4	13	18	4
Marché du travail	25	13	16	6	7	3	2	1
Droit & sécurité	1	1	2	8	3	1	0	1
Finances & impôts	16	8	9	3	4	1	1	0
Autres problèmes	13	6	7	9	6	4	5	4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
N	4'647	1'964	3'549	2'914	3'022	2'892	4'397	3'119

Exemple de lecture : en 1995, 9 % des électeur·trice·s ont indiqué un problème relevant du domaine de l'immigration et de l'asile comme étant le problème politique le plus important. En 2023, cette proportion était de 26 %. Résultats pondérés.

Parmi les personnes qui ont participé aux élections fédérales de 2023, la catégorie « immigration et asile » est arrivée en tête, représentant un bon quart de toutes les mentions. Ce thème figurait déjà en tête des préoccupations des électrices et électeurs entre 1999 et 2015, avant de fortement régresser dans le baromètre des préoccupations de l'électorat de 2019. En 2023, le thème de l'immigration a certes retrouvé sa première place mais avec un score bien en-deçà de celui qu'il avait atteint au moment de la crise des réfugié·e·s de 2015 (où il comptabilisait 44 % de toutes les mentions). Le deuxième sujet de préoccupations de l'électorat en 2023 avait trait aux problèmes environnementaux et énergétiques. C'est certes un recul d'une place par rapport à la « vague climat » de 2019, mais ce thème a préoccupé à peu près autant d'électeur·trice·s que quatre ans auparavant (recul des mentions de 26 % à 22 %). Loin derrière les deux premiers thèmes, l'électorat a cité la santé publique, en particulier l'augmentation des primes d'assurance maladie, comme troisième plus gros problème (13 %). C'était la première fois depuis 2003 que ce thème réapparaissait dans le trio de tête des problèmes les plus fréquemment cités.

Les thèmes en lien avec la sécurité sociale et l'État providence ont, quant à eux, été cités deux fois moins souvent qu'en 2019 et ont reculé d'un rang pour se retrouver à la quatrième place. Tous les autres thèmes ont également été cités moins de 10 pour cent du temps. C'est également le cas des thèmes économiques (7 %), qui recouvrent entre autres les questions de la hausse des prix ou de la baisse du pouvoir d'achat. À noter, en outre, que les relations avec l'UE, le deuxième et troisième thème le plus souvent cité en 2015 et 2019, ont presque entièrement disparu des préoccupations de l'électorat (4 % des mentions).

Le tableau 8 présente les principaux problèmes politiques selon l'électorat des principaux partis. Il montre que le thème de l'immigration et de l'asile préoccupe avant tout l'électorat de l'UDC : 57 pour cent des électrices et électeurs de l'UDC ont cité le domaine "immigration et asile" comme problème le plus important. Le thème de l'immigration arrive également en tête pour l'électorat du PLR et du Centre, mais avec seulement un cinquième des mentions. Nombre d'électeur·trice·s du PLR et du Centre se soucient également de l'environnement/énergie et de la santé publique.

Tableau 8 Problème politique le plus important selon l'électorat des principaux partis, 2023 (en %)

	Parti choisi en 2023					
	UDC	PLR	Le Centre	PVL	PS	PES
Immigration & asile	57	22	21	6	9	5
Environnement & énergie	6	16	18	39	29	58
Santé publique	10	12	20	9	16	6
Sécurité sociale & État-Providence	8	7	6	12	10	5
Économie	5	10	9	4	11	1
Système politique, partis & politicien·ne·s	3	6	6	10	8	15
Relations internationales & armée	5	7	8	9	7	6
UE / Europe	2	9	5	7	3	3
Autres problèmes	4	9	7	4	7	3
Total	100	100	100	100	100	100
N	737	498	505	195	602	226

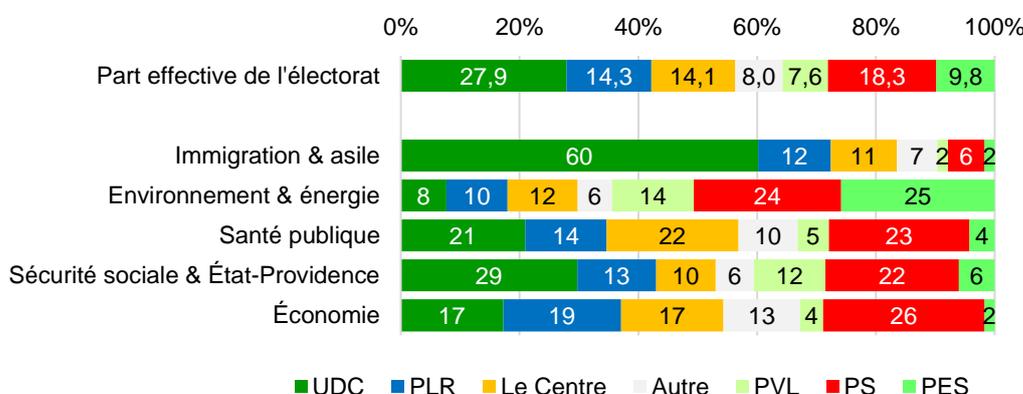
Exemple de lecture : en 2023, 57 % des personnes ayant voté UDC ont indiqué une question relevant du domaine « immigration & asile » comme problème le plus important, au PLR, cette proportion était de 22 %, au Centre de 21 %, au PVL de 6 %, au PS de 9 % et au PES de 5 %. Résultats pondérés.

Parmi les sympathisant·e·s des partis gauche-verts, c'est l'environnement et l'énergie qui préoccupent le plus. C'est d'autant plus clair au PES où près de six électeur·trice·s sur dix ont cité ce domaine comme étant problématique. Le seul autre problème qui obtienne un taux de mention à deux chiffres chez les Vert·e·s est l'insatisfaction vis-à-vis du système politique et des hommes et femmes politiques. Il s'agit là principalement de déplorer le blocage du système politique et la trop grande lenteur des décisions politiques. Près de 40 pour cent de l'électorat du PVL, et près d'une personne sur trois votant pour le PS, ont aussi indiqué que les problèmes environnementaux constituaient, actuellement, le plus

gros problème de la Suisse. Mais les deux électorats ont aussi souvent cité les problèmes de la catégorie « Sécurité sociale et État providence ». L'électorat du PS s'est en outre souvent inquiété de l'augmentation des primes d'assurance-maladie (thème « santé publique ») ainsi que de la baisse du pouvoir d'achat et de la hausse des prix (thème « économie »).

Le graphique 9 présente en quelque sorte l'inverse du tableau 8. Il montre dans quelle mesure les cinq thèmes politiques les plus importants ont structuré le choix du parti. Autrement dit : quel parti a été choisi, plus ou moins souvent que la moyenne, par des personnes qui ont mentionné le même thème comme problème politique principal du moment ? Trois électrices et électeurs sur cinq pour qui l'immigration est le problème le plus urgent ont donné leur voix à l'UDC. L'UDC a ainsi obtenu dans ce groupe un pourcentage électoral plus de deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population. Les partis de gauche et verts (PS, PES, PVL) n'ont trouvé aucun écho au sein de ce groupe de personnes, tandis que le PLR et Le Centre n'ont pu toucher qu'une part d'électorat légèrement inférieure à la moyenne.

Graphique 9 Choix électoral selon le problème politique le plus important, 2023 (en %)



Exemple de lecture : parmi les personnes qui ont mentionné un thème du domaine "immigration & asile" comme problème politique le plus important, 60 % ont voté pour l'UDC, 12 % pour le PLR, 11 % pour Le Centre, 7 % pour les autres partis, 2 % pour le PVL, 6 % pour le PS et 2 % pour le PES. Résultats pondérés. N : Immigration & Asile=740 ; Environnement & Energie=618 ; Santé publique=419 ; Sécurité sociale & Etat-providence=254 ; Economie=242.

Les personnes préoccupées par le thème « Environnement et énergie » ont aussi bien voté pour le PES que pour le PS : tous deux ont obtenu environ un quart des voix. Par rapport aux élections de 2019, le PS a donc un peu mieux réussi à s'établir comme alternative aux Vert·e·s aux yeux de l'électorat sensible à l'environnement. Selon l'étude Selects, les Vert·e·s avaient en effet encore clairement la faveur de ce groupe d'électrices et d'électeurs en 2019, avec une avance de 10 points de pourcentage sur le PS. Les Vert·libéraux sont également restés populaires et ont obtenu, comme en 2019, un pourcentage de l'électorat presque deux fois plus élevé par rapport à leur résultat global auprès des personnes dont la préoccupation principale tourne autour des thèmes de l'environnement et de l'énergie.

Parmi l'électorat pour qui le système de santé publique suisse représente le problème politique le plus urgent, Le Centre a obtenu un score remarquable avec une part d'électorat de plus d'un cinquième. Mais ces personnes ont également voté plus souvent que la moyenne pour le PS, alors que l'UDC et les partis verts ont obtenu un résultat plutôt mauvais pour ce groupe d'électeur·trice·s par rapport à leur part électorale sur l'ensemble de la population.

Bien que le PS soit perçu, par une grande partie de l'électorat, comme le plus compétent et le plus engagé en matière de politique sociale (voir l'encadré ci-dessous), il n'y a obtenu, avec 22 pour cent, qu'un résultat légèrement au-dessus de la moyenne auprès de personnes qui considèrent que le problème le plus important est « la sécurité sociale et l'État

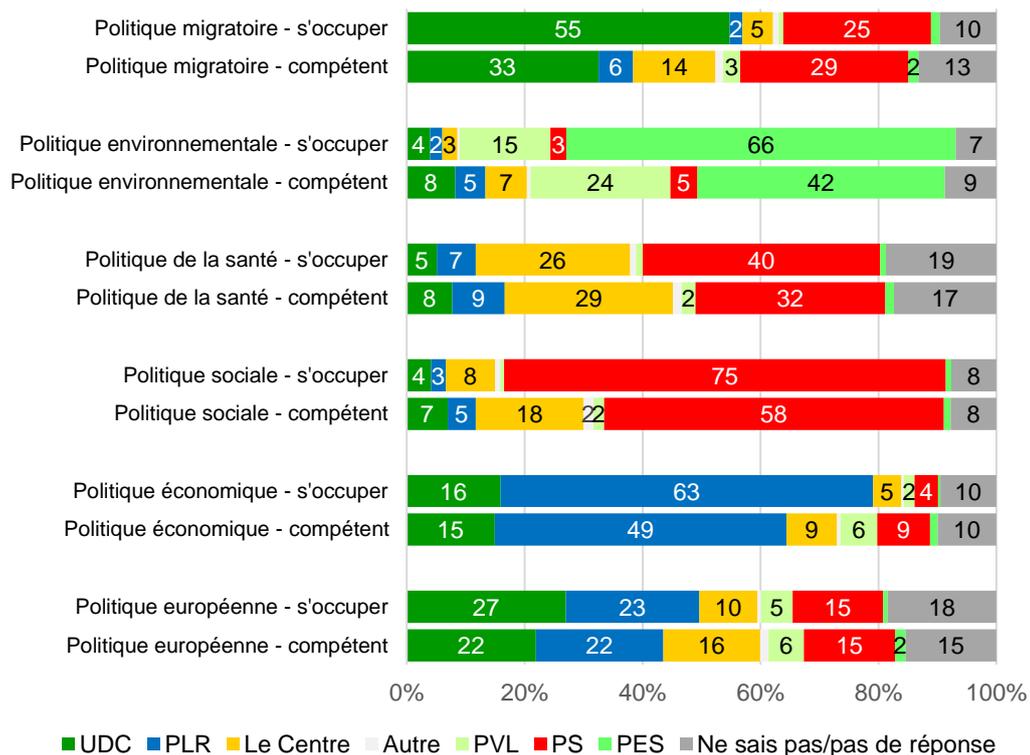
providence ». L'UDC et le PEV obtiennent également de bons résultats, au-dessus de la moyenne. Le Centre et les Vert-e-s sous-performent quant à eux.

Plus d'un quart de l'électorat principalement préoccupé par les problèmes de politique économique a choisi le PS. Cela s'explique sans doute par la prédominance, dans cette catégorie, des inquiétudes relatives à la hausse des prix et à la baisse des salaires réels, des thèmes sur lesquels le PS a fortement mis l'accent pendant la campagne électorale. Mais le PLR, le parti de l'économie par excellence (voir l'encadré), a également surperformé dans ce groupe de personnes. L'UDC a, par contre, beaucoup de mal à s'imposer dans ce groupe et n'a pu rallier que moins d'un cinquième des voix. Il en va de même pour le PVL qui, malgré l'étiquette « libérale » dans son nom, n'est guère perçu comme un parti économique.

Primauté thématique et aptitude des partis à résoudre les problèmes

Lorsqu'un sujet est jugé prioritaire par l'électorat, c'est généralement le parti qui revendique la primauté dans ce domaine et qui parvient à convaincre les électrices et les électeurs de sa capacité à résoudre les problèmes y relatifs qui tire son épingle du jeu. Selects a défini six champs politiques majeurs et a déterminé, pour chacun d'entre eux, quel parti était, selon les électeur-trice-s, le plus engagé et le plus compétent.

Graphique 10 Parti jugé le plus engagé et le plus compétent dans un domaine politique (en %, votant-e-s uniquement)



Exemple de lecture : 55 % des votant-e-s ont considéré l'UDC comme étant le parti le plus engagé en matière de politique migratoire et 25 % le PS. L'UDC a été désignée comme le parti le plus compétent en matière de politique migratoire par 33 % des sondé-e-s, le PS par 29 % et Le Centre par 14 %. Résultats pondérés issus de la troisième enquête panel. N=4'375-4'377.

Selon le graphique 10, la politique environnementale est clairement associée au PES, la politique sociale au PS et la politique économique au PLR. Une grande majorité de l'électorat reconnaît que ces trois partis sont les plus actifs dans leur domaine respectif. Si leurs compétences sont, par contre, vues de manière un peu plus controversées, cela n'empêche pas les trois partis d'obtenir des majorités relatives claires : le PES est la figure de proue de la politique environnementale pour 42 pour cent des personnes interrogées, le PRL domine la politique économique pour 49 pour cent et le PS est considéré par 58 pour cent comme le plus compétent en matière de politique sociale.

En matière de politique migratoire, c'est l'UDC qui a en grande majorité la réputation d'être celle qui s'occupe le plus de ce thème (55 % des mentions). Mais pour ce qui est de la capacité à résoudre les problèmes, l'UDC (33 %) et le PS (29 %) arrivent quasiment à égalité dans la perception des électeur·trice·s.

La politique européenne et la politique de santé publique sont les plus controversées. Pour ces deux domaines, nombre d'électrices et d'électeurs n'arrivent pas à dire quel parti est le plus compétent et le plus engagé. En termes de politique européenne, l'UDC et le PLR se disputent la réputation du parti le plus compétent et le plus engagé. Pour la politique de santé publique, les avis oscillent entre le PS et Le Centre.

3.3 Les transferts de voix

Outre les gains et les pertes des partis, il est aussi particulièrement intéressant de constater les transferts de voix entre partis qui se sont opérés depuis les dernières élections fédérales. Il n'est pas facile de donner une image fidèle de ces transferts car ils peuvent tout aussi bien se produire entre les électors des partis qu'entre les votant·e·s et les non-votant·e·s. Sans compter qu'un certain pourcentage d'électrices et d'électeurs décèdent en l'espace de quatre ans et que d'autres acquièrent durant ces années le droit de vote – soit parce qu'ils et elles ont atteint l'âge de 18 ans révolus, soit parce qu'ils et elles ont été naturalisé·e·s.

Dans un système pluripartite complexe tel que le connaît la Suisse, le nombre de ces transferts peut s'avérer très élevé. C'est pourquoi nous concentrons nos analyses sur les six partis comptant le plus grand nombre d'électeur·trice·s et avons rassemblé les petits partis en un seul et même groupe. Si l'on ajoute à cela la possibilité de ne pas participer aux élections fédérales, le nombre de transferts possibles s'élève déjà à 64 (8x8). Une grande partie de ces possibilités de transferts a trait à des personnes ayant voté pour le même parti lors des deux dernières élections fédérales, ainsi qu'aux électrices et électeurs n'ayant participé ni à l'une ni à l'autre. Les autres personnes interrogées se répartissent sur les possibilités de transferts restantes. Ce qui implique que l'analyse se limite à un nombre relativement faible de répondant·e·s et que l'erreur d'échantillonnage augmente pour ces observations.

Les transferts de voix sont d'autant plus difficiles à chiffrer que les personnes interrogées doivent pouvoir se rappeler si elles ont participé aux élections de 2019 et, si oui, pour quel parti elles ont voté. Les personnes ne s'intéressant que modérément à la politique ont le plus de peine à répondre à ce genre de questions. Il semblerait que ces personnes aient alors tendance à faire l'amalgame entre leur vote précédent et celui d'aujourd'hui. Si c'était bien le cas, cela voudrait alors dire que l'ampleur des transferts se produisant d'une élection à l'autre s'en trouverait sous-estimée et que la stabilité serait tendanciellement surestimée. Étant donné les réserves émises ci-dessus, il s'agit d'interpréter les analyses qui suivent avec prudence et de considérer les résultats présentés comme des tendances et non comme des chiffres gravés dans le marbre.

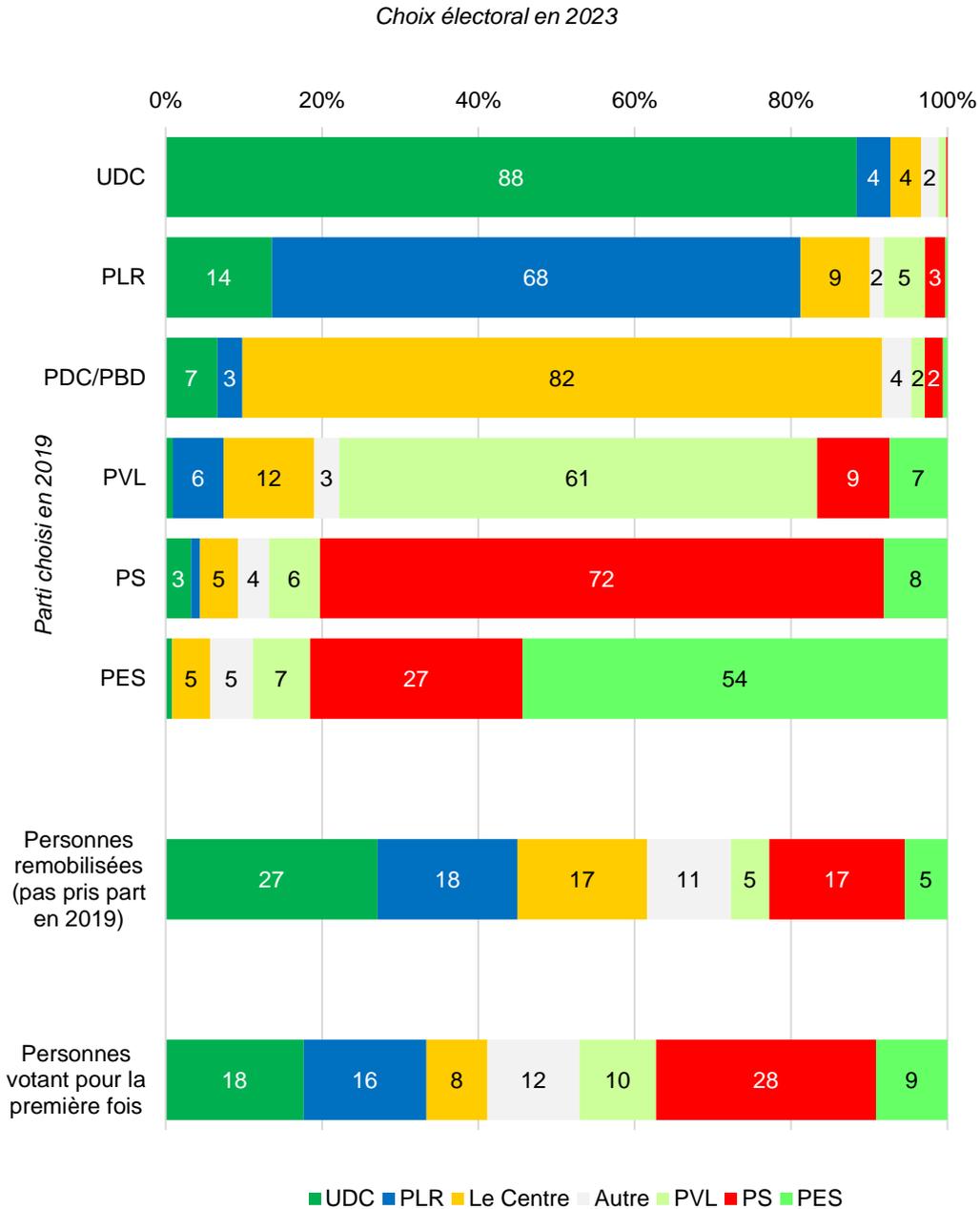
En comparaison aux transferts de suffrages historiques entre les six grands partis lors des élections de 2019, les élections de 2023 ont été empreintes d'une grande stabilité. Qui cache, toutefois, des reports importants au niveau individuel entre votant·e·s et non-votant·e·s, ainsi qu'entre partis. Près d'un cinquième de l'électorat de 2023 n'avait pas participé aux élections de 2019, soit parce qu'il ne disposait pas encore du droit de vote, soit parce qu'il ne s'était pas rendu aux urnes pour d'autres raisons. Inversement, près de 17 pour cent des électrices et électeurs de 2019 se sont démobilisé·e·s et ne sont pas allé·e·s

voter en 2023. Parmi celles et ceux qui ont déclaré être allé·e·s voter aussi bien en 2019 qu'en 2023 et avoir donné leur voix en 2019 à l'un des six grands partis, près de 30 pour cent ont donné leur voix à un autre parti en 2023. Un pourcentage comparable aux années précédentes mais qui montre, néanmoins, que même lorsque les rapports de force entre partis sont stables, cela n'empêche pas des transferts notables sous-jacents. Dans ces conditions, la campagne électorale reste importante pour les partis. Ils doivent d'une part mobiliser les électrices et les électeurs, c'est-à-dire les inciter à participer au scrutin, et d'autre part rallier leurs voix.

Le graphique 11 répond à la question de savoir comment l'électorat des partis de 2019 s'est comporté lors des élections de 2023. Comme par le passé, l'UDC dispose de l'électorat le plus stable. Près de 9 électeur·trice·s sur 10 de l'UDC de 2019 ont à nouveau voté pour elle. C'est le plus haut taux de tous les partis. Le Centre a pu compter sur la fidélité des électrices et électeurs de ses prédécesseurs : un bon quatre-cinquième de l'électorat du PDC et du PBD a voté cette fois pour Le Centre. Seule une petite minorité d'électeur·trice·s du PDC et du PBD se sont tourné·e·s vers l'UDC. Le PS aussi a pu capitaliser sur le fort soutien de son électorat de 2019 : près de trois-quarts des électrices et électeurs lui ont à nouveau donné leur voix, alors que 8 pour cent se sont tourné·e·s vers les Vert·e·s. C'est bien moins qu'en 2019 où un bon cinquième de l'électorat du PS s'était tourné vers les Vert·e·s et avait notablement contribué à leur succès électoral. Lors des élections de 2023, un mouvement inverse s'est produit : la base électorale des Vert·e·s est devenue nettement plus volatile. Seule un peu plus de la moitié de l'électorat du PES de 2019 a de nouveau voté pour les Vert·e·s en 2023, tandis que plus d'un quart s'est tourné vers le PS. Les Vert·e·s ont ainsi perdu proportionnellement trois fois plus d'électrices et d'électeurs au profit du PS que l'inverse. L'autre parti vert, les Vert·libéraux, ont moins pâti de désaffections. Les désaffections vers la gauche (au PS et au PES) et vers la droite (au Centre et au PLR) se sont plus ou moins équilibrés. En tant que parti encore relativement jeune, le PVL dispose d'une base électorale moins stable que les partis représentés au Conseil fédéral. Ainsi seules près de 6 personnes sur 10 qui avaient voté pour lui en 2019 ont glissé à nouveau un bulletin PVL dans l'urne en 2023. Il n'en reste pas moins que cette proportion est largement plus élevée qu'en 2015 (50 %) et comparable à 2019 (64 %), ce qui révèle une consolidation croissante de l'électorat du PVL. Parmi les partis gouvernementaux, c'est le PLR qui a eu le plus de mal à conserver son électorat de 2019 (68 %). Parmi l'électorat perdu, la majeure partie s'est tournée vers l'UDC (14 %), suivie par Le Centre (9 %).

Le graphique 11 illustre en outre le comportement électoral des personnes qui n'ont pas participé aux élections de 2019, mais l'ont fait en 2023. Nous distinguons ici les personnes remobilisées des primo-votant·e·s. Les personnes remobilisées disposaient déjà du droit de vote en 2019 mais n'ont pas participé aux élections à l'époque. Les primo-votant·e·s sont des personnes qui viennent d'atteindre leur majorité (63 %) ou qui viennent d'être naturalisées (37 %). Pour ce qui est des personnes remobilisées, on remarque que les suffrages accordés à chaque parti correspondent au résultat électoral global de chacun. Ce qui n'est pas le cas pour le groupe des primo-votant·e·s, au sein duquel l'UDC est massivement sous-représentée et le PS, en revanche, tout autant surreprésenté. Attention toutefois : les primo-votant·e·s étant peu nombreuses et nombreux, ces résultats doivent être interprétés avec prudence.

Graphique 11 Choix électoral 2023 selon le parti choisi en 2019 en % (personnes ayant voté en 2023 uniquement)



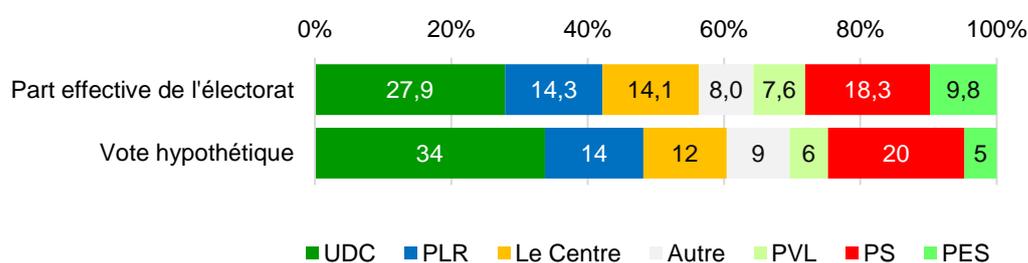
Exemple de lecture : parmi les personnes ayant voté UDC en 2019 et participé ensuite aux élections de 2023, 88 % ont revoté UDC et 4 % ont préféré le PLR, 4 % Le Centre, 2 % un autre parti et 1 % le PVL. Résultats pondérés. N : UDC=543 ; PLR=456 ; Le Centre=292 ; PVL=146 ; PS=544 ; PES=226 ; personnes remobilisées=575 ; personnes votant pour la première fois=170.

L'approche est ensuite inversée : contrairement au graphique 11, on ne part plus de l'électorat des partis de 2019 mais de leur électorat de 2023. Le graphique 12 illustre les processus de mobilisation et répond à la question : d'où viennent les voix obtenues par les six plus grands partis lors des élections de 2023 ? Il montre donc la composition de l'électorat en fonction du parti choisi.

PVL, cette analyse montre aussi que sa base électorale est encore moins stable que celle des partis gouvernementaux. Seule la moitié de l'électorat du PVL avait déjà voté pour lui quatre ans plus tôt. Et le parti sous-performe, par rapport aux autres partis, dans le groupe des remobilisé-e-s (10 %). Il a toutefois attiré des électeur-trice-s du PS et du PLR, et dans une moindre mesure des Vert-e-s. La situation est similaire pour le nouveau parti du Centre. Près de 50 pour cent de ses voix proviennent d'électeur-trice-s qui avaient déjà voté pour le PDC ou le PBD en 2019. Mais Le Centre a aussi réussi à capter des suffrages notables tant parmi l'électorat des partis gauche-verts que des partis de droite.

La faible participation électorale en Suisse soulève encore et toujours la question de quel parti profiterait d'un taux de participation plus élevé. L'analyse du choix électoral hypothétique permet de fournir quelques indications à ce sujet. Dans le cadre de l'enquête Selects, il est demandé aux abstentionnistes pour quel parti ils et elles auraient voté s'ils et elles avaient participé au scrutin électoral. Près de 70 pour cent des abstentionnistes ont alors mentionné un parti. Le graphique 13 révèle que les abstentionnistes tendraient à voter nettement plus pour l'UDC et moins pour les Vert-e-s. Pour les autres partis, les différences ne sont pas significatives. La surreprésentation de l'UDC et la sous-représentation des Vert-e-s parmi les abstentionnistes s'explique sans doute dans une certaine mesure par un effet « de suiveur », selon lequel les gens ont tendance à suivre l'avis de la majorité, et donc ici à soutenir le parti qui a gagné les élections, soit l'UDC, plutôt que de s'affirmer comme partisan-ne du parti perdant, en l'occurrence les Vert-e-s. Compte tenu de cette tendance connue des scientifiques, on peut supposer que les préférences partisanes des électrices et électeurs et des abstentionnistes sont réparties de manière similaire. Un taux de participation électorale plus élevé ne profiterait donc pas forcément à un parti donné. Ce ne serait le cas que si un parti parvenait particulièrement bien à mobiliser les abstentionnistes enclin-e-s à voter pour lui et à les motiver à effectivement voter.

Graphique 13 Choix électoral hypothétique des abstentionnistes en 2023 (en %)



Exemple de lecture : 34 % des abstentionnistes ont indiqué qu'ils et elles auraient voté pour l'UDC s'ils et elles avaient participé aux élections. 14 % auraient voté pour le PLR, 12 % pour Le Centre, 9 % pour les autres partis, 6 % pour le PVL, 20 % pour le PS et 5 % pour le PES. Résultats pondérés. N=1'168.

Dans l'ensemble, on peut donc tirer les conclusions suivantes des analyses des transferts de voix :

- Les transferts de voix ont principalement lieu au sein d'un même camp politique, les transferts au sein de la gauche, entre le PS et les Vert-e-s, étant plus fréquents que ceux au sein du camp de droite, entre le PLR et l'UDC. Les Vert'libéraux et Le Centre jouent un certain rôle charnière en ce qu'ils profitent de transferts de voix conséquents en provenance des deux camps. Mais le PVL a également perdu des plumes au profit des deux camps.
- Le succès électoral de l'UDC repose principalement sur une mobilisation exceptionnelle de son électorat de base. L'UDC peut compter sur la base électorale la plus stable de tous les partis et n'a pratiquement perdu aucune électrice ni aucun électeur au profit d'autres partis. D'ancien-ne-s électeur-trice-s du PLR sont même venu-e-s grossir ses rangs.
- Le PS a profité, lors des élections de 2023, d'un retour de balancier après la vague verte de 2019. Le PS a cette fois bien réussi à conserver son électorat. Il a perdu bien

moins d'électrices et d'électeurs au profit des Vert·e·s qu'en 2019 et à même inversement réussi à rallier d'ancien·ne·s électeur·trice·s des Vert·e·s. Les Vert·e·s, en revanche, ont dû faire face à une plus grande volatilité de leur électorat en 2023. Seule un peu plus de la moitié de leurs électeur·trice·s de 2019 ont à nouveau glissé un bulletin Vert·e·s dans l'urne en 2023, alors que près d'un quart sont passé·e·s au PS.

- Le bon résultat du nouveau parti du Centre est essentiellement dû au fait que quatre électeur·trice·s sur 5 de l'ancien PDC ont soutenu Le Centre. Le parti semble, en outre, attirer des électeur·trice·s de l'ensemble du spectre politique puisqu'il a réussi à capter à peu près autant d'ancien·ne·s électeur·trice·s de chacun des grands partis (excepté des Vert·e·s).
- Le nouveau recul du PLR est dû au fait que nombre de ses électeur·trice·s de 2019 se sont détourné·e·s de lui en 2023. Le PLR a surtout perdu des électrices et électeurs au profit de l'UDC, suivie du Centre. A l'inverse, il n'a attiré que peu d'électrices et d'électeurs d'autres partis. Le parti a en revanche surperformé auprès des remobilisé·e·s.
- Par rapport aux partis gouvernementaux, le PVL dispose d'une base électorale plus volatile, qui semble toutefois se consolider par rapport aux années précédentes. Le PVL a perdu autant d'électrices et d'électeurs au profit de la gauche que de la droite. Il a cependant un peu plus gagné d'électeur·trice·s à gauche (ancien électorat PS et Vert·e·s) qu'à droite. En comparaison aux autres partis, le parti a par contre sous-performé parmi les remobilisé·e·s.
- Le groupe des votant·e·s est aussi représentatif du groupe des abstentionnistes. Une plus forte participation électorale ne conduirait pas automatiquement à d'autres rapports de forces entre les partis.

3.4 Les potentiels de voix et leur concrétisation

Selects pose, depuis 2003, des questions portant sur le potentiel électoral des partis. Pour chacun des grands partis, il a été demandé aux électrices et aux électeurs d'indiquer, sur une échelle de 0 à 10, la probabilité selon laquelle ils et elles pourraient un jour voter pour ce parti. Les réponses à cette question sont à considérer comme un indicateur de la popularité dont jouissent les partis et en aucun cas comme une probabilité effective de vote.

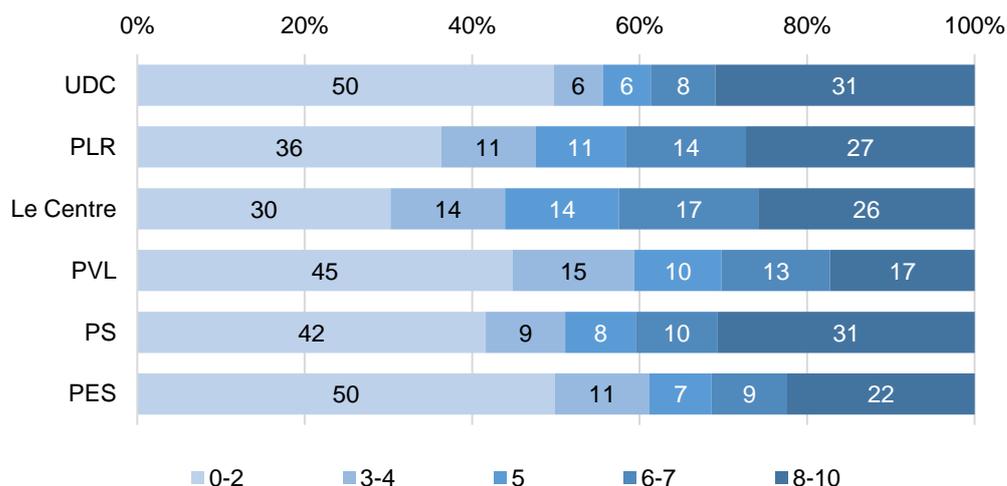
Basé sur l'enquête post-électorale Selects, le graphique 14 présente la répartition des réponses données à la question de la probabilité de vote. Voici les points qu'il y a lieu d'en retenir :

- Le fait le plus frappant est la polarisation de l'électorat que l'on observe vis-à-vis de l'UDC par rapport aux autres partis. La moitié (50 %) des électrices et électeurs ne s'imaginent pas voter un jour pour l'UDC. Cette proportion est beaucoup plus élevée que pour les autres partis, hormis les Vert·e·s. A l'inverse, l'UDC jouit d'une très grande popularité auprès de 31 pour cent d'électeur·trice·s qui estiment très forte la probabilité qu'ils et elles votent un jour pour elle (8-10). L'UDC est donc un parti qui, s'il suscite de la sympathie auprès de certain·e·s, suscite encore plus d'antipathie (plus que la moyenne) chez d'autres. Partagée par une majorité de l'électorat, cette antipathie est aussi la raison pour laquelle le système majoritaire lui reste beaucoup moins favorable que le scrutin proportionnel.
- En comparaison, Le Centre et le PLR polarisent relativement peu. Celles et ceux qui ont à leur égard une attitude plutôt neutre (une probabilité de vote de l'ordre de 3 à 7) sont nettement plus nombreuses et nombreux que vis-à-vis de l'UDC ou du PS.
- En ce qui concerne Le Centre, seul·e·s 30 pour cent ne pourraient absolument pas s'imaginer voter pour lui, ce qui est le taux le plus faible de tous les partis. Le Centre est donc perçu de la manière la plus neutre de tous les partis. Quant au PLR, près de 36 pour cent n'envisageraient absolument pas de voter pour lui. Alors que 27 pour cent pensent très probable de lui donner leur suffrage.
- Comme l'UDC, le PS peut compter sur 31 pour cent d'électrices et d'électeurs qui estiment très probable de voter pour lui. En revanche, le nombre de personnes estimant

très peu probable de voter PS est légèrement plus faible que pour l'UDC. Le PS est donc, après l'UDC, le parti qui polarise le plus.

- Par rapport aux quatre partis établis, le PES et le PVL se trouvent dans une position moins favorable. Pour chacun, la proportion de personnes qui pensent très probable de voter pour eux est bien plus faible que pour les autres partis ; le PVL n'atteint même pas la barre des 20 pour cent. De surcroît, la proportion de gens qui ne s'imaginent absolument pas pouvoir voter pour le PES s'élève à 50 pour cent, soit autant que pour l'UDC.

Graphique 14 Probabilité de vote des six plus grands partis, 2023 (en %, électeur-trice-s uniquement)



Exemple de lecture : 50 % des électrices et électeurs ont indiqué qu'il était très peu probable qu'ils votent UDC (0-2 sur une échelle de 0-10), 6 % qu'ils n'imaginaient pas pouvoir voter UDC (3-4) et 31 % qu'ils tenaient pour très haute la probabilité de voter un jour UDC (8-10). Résultats pondérés. N=2'989-3'071.

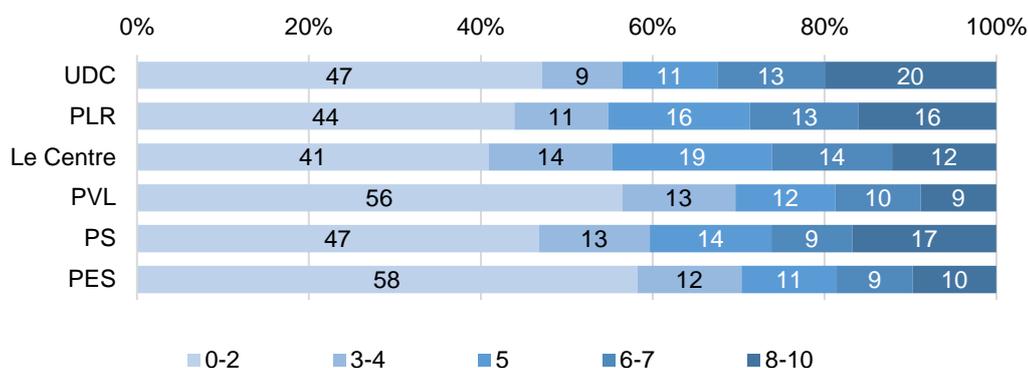
Probabilité de vote des non-votant·e·s

Quel est le potentiel électoral des grands partis parmi les plus de 50 pour cent de personnes qui ne votent pas ?

Le graphique 15 montre, qu'à l'exception de l'UDC, la part de celles et ceux qui ne voteraient pas pour un parti donné est nettement plus élevée chez les non-votant·e·s que chez les votant·e·s. Pour le reste, il se dessine, chez les non-votant·e·s, un schéma très similaire à celui des votant·e·s. Les partis les plus populaires auprès des votant·e·s sont aussi les préférés des non-votant·e·s et les partis qui trouvent peu d'écho auprès des votant·e·s n'en trouvent pas plus auprès des non-votant·e·s. Seule l'échelle diffère.

Ainsi, à moins d'une mobilisation très unilatérale ou d'un ras-le-bol tout aussi unilatéral pour certains partis, ce qui n'arrive que très rarement lors d'élections et de votations, une participation électorale plus élevée ne modifierait pas fondamentalement la structure des partis. L'UDC pourrait tout au plus être légèrement avantagée par une participation plus élevée. Cela s'explique notamment par le fait que le profil socio-démographique de l'électorat UDC correspond à celui des non-votant·e·s : dans les deux groupes, les personnes disposant de revenus et de formation inférieurs sont surreprésentées.

Graphique 15 Probabilité de vote des six plus grands partis parmi les non-votant·e·s, 2023 (en %)



Exemple de lecture : parmi les non-votant·e·s, 47 % ont indiqué qu'ils et elles avaient une très faible probabilité (0-2) de voter un jour pour l'UDC. Résultats pondérés. N=1'488-1'533.

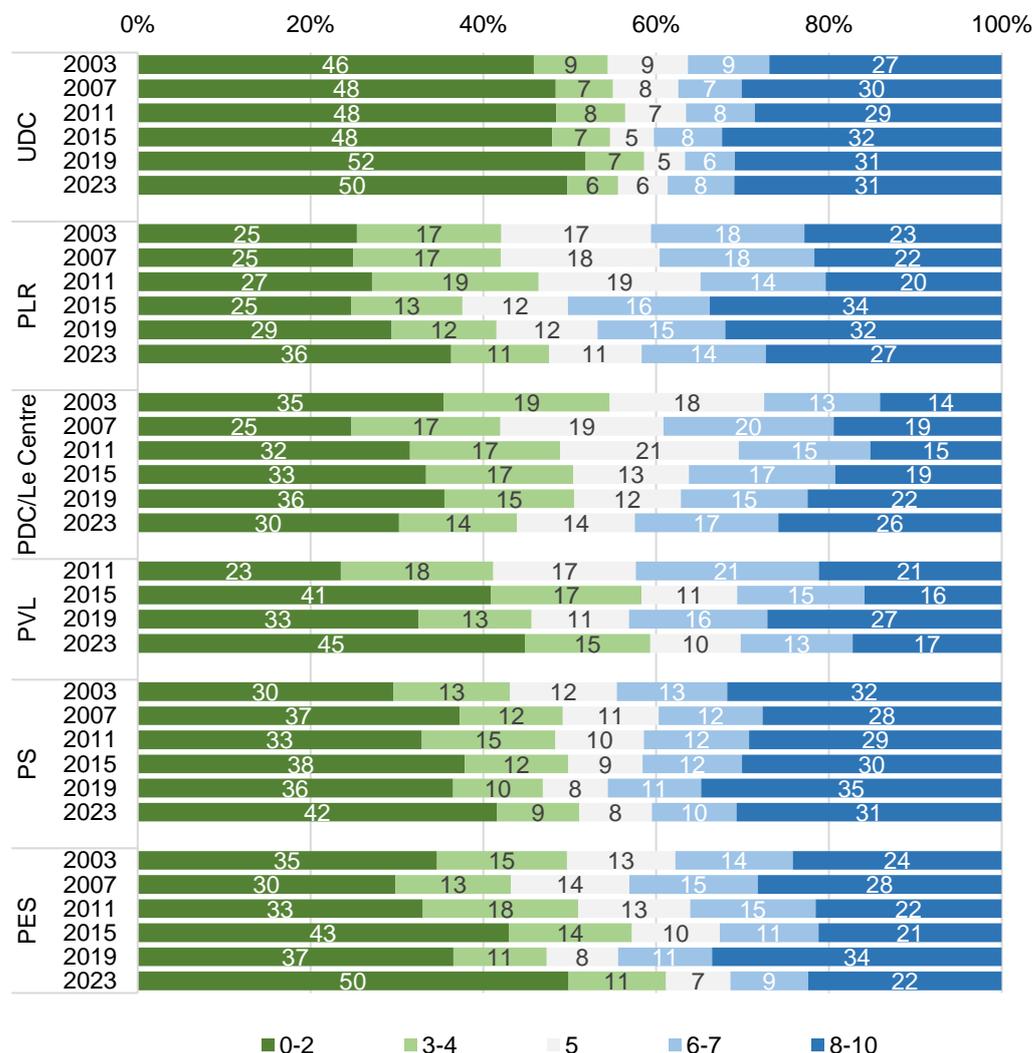
La question de la probabilité de vote ayant été posée lors des six dernières enquêtes Selects, il est possible d'établir des comparaisons instructives au fil du temps. Le graphique 16 montre la répartition des probabilités de vote des six plus grands partis comptant les électorats les plus nombreux entre 2003 et 2023.

Pour l'UDC, la répartition reste extrêmement stable dans le temps. Le nombre de personnes qui excluent de voter pour l'UDC (0-2) se situe depuis 20 ans autour de 50 pour cent ; et le nombre de celles qui ont une forte probabilité de voter pour elle, autour de 30 pour cent. Les options intermédiaires restent plutôt faibles. Le parti n'a donc pas réussi à élargir sa base électorale potentielle.

Le PS présente une situation également relativement stable. La nombre de celles et ceux qui pourraient s'imaginer voter pour le PS est légèrement supérieur à 30 pour cent. Toutefois, entre 2019 et 2023, cette proportion a légèrement diminué.

Le PLR a perdu du potentiel électoral lors des trois dernières élections. Entre 2015 et 2023, le pourcentage de personnes ayant une très forte probabilité de voter pour le PLR a diminué de 34 à 27 pour cent. A l'inverse, le nombre de personnes qui excluent de voter pour lui a nettement augmenté en 2023, passant de 25 pour cent en 2015 à 36 pour cent en 2023.

Graphique 16 Probabilité de vote des six plus grands partis, 2003-2023 (en %, électeur·trice·s uniquement)



Exemple de lecture : en 2003, 46 % des électeur·trice·s ont indiqué qu'il était très peu probable qu'ils et elles votent pour l'UDC (0-2 sur une échelle de 0-10), 9 % qu'ils et elles n'imaginaient pas pouvoir voter pour l'UDC (3-4) et 27 % qu'ils et elles tenaient pour très haute la probabilité de voter un jour pour l'UDC (8-10). Résultats pondérés. N 2003=3'878-3'899 ; 2007=2'946-2'958 ; 2011=3'134-3'187 ; 2015=3'379-3'451 ; 2019=4'182-4'312 ; 2023=2'989-3'071.

La tendance inverse s'observe pour Le Centre (PDC jusqu'en 2019). Le pourcentage de gens annonçant une probabilité très élevée de voter pour le PDC ou Le Centre a augmenté de 15 à 26 pour cent entre 2011 et 2023. A l'inverse, le parti n'est absolument pas éligible pour 30 pour cent des gens seulement. C'était, en 2023, la valeur la plus basse de tous les partis. Il semble donc que le repositionnement du Centre, avec son changement de nom, ait réussi et que le parti soit devenu éligible pour un plus grand nombre de personnes depuis qu'il ne se présente plus sous le nom de PDC.

De manière générale, cette nouvelle dynamique entre le PLR et Le Centre s'observe également sur le long terme. Pendant longtemps, Le Centre/le PDC a occupé une niche dans le camp bourgeois en tant que parti d'obédience catholique avec un rayonnement limité au-delà de ses régions d'origine, tandis que le PLR était le parti largement implanté dans tous les cantons et dans toutes les régions de Suisse. Il semble désormais que Le Centre ait pu élargir sa base et qu'à l'inverse, le PLR soit de plus en plus relégué dans une niche. Le Centre fait donc désormais figure de concurrent sérieux pour le PLR dans la course à

la suprématie au centre de la politique suisse. Le fait que Le Centre ait presque égalé les suffrages du PLR a été rendu possible par des changements structurels plus profonds dans la dynamique politique. Il est probable que la concurrence entre Le Centre et le PLR au centre de l'échiquier politique va continuer à s'intensifier, plutôt à l'avantage du Centre qui a pu stopper la dégringolade grâce à une fusion réussie avec le PBD.

En termes d'intention de vote, le PS est, avec l'UDC, le plus stable des plus grands partis, les fluctuations sont plutôt faibles. En 2023, la proportion de gens qui peuvent s'imaginer voter PS a légèrement diminué et la part de ceux qui excluent de voter PS a plutôt augmenté. Toutefois, aucune tendance négative claire ne se dessine.

Le recul est, par contre, massif pour les deux partis écologistes. La cote de popularité du PES s'est nettement effondrée, encore davantage que ce que ne le laisse supposer sa perte de suffrages. Alors que lors des élections climat de 2019, 34 pour cent de l'électorat pouvait très bien s'imaginer voter pour le PES (8-10 sur l'échelle), soit la valeur la plus élevée de tous les partis, cette proportion n'était plus que de 22 pour cent en 2023, soit la deuxième valeur la plus basse de tous les grands partis. Après l'envolée de 2019, le parti a retrouvé son niveau de 2011 et 2015. Mais ce qui devrait davantage préoccuper le parti, c'est l'augmentation de la proportion de celles et ceux qui excluent de voter pour le PES (0-2), passée de 37 à 50 pour cent entre 2019 et 2023. Ce chiffre n'a jamais été aussi élevé pour les Vert·e·s depuis le début des mesures Selects. Les Vert·e·s sont ainsi désormais inéligibles pour autant de gens que l'UDC.

Le PVL a subi un recul tout aussi important, passant de 27 pour cent des électrices et électeurs imaginant très probablement voter pour lui en 2019 à 17 pour cent en 2023. Parmi les grands partis, le PVL est donc celui pour qui la probabilité de vote est la plus faible. La proportion de celles et ceux qui excluent de voter pour le PVL est passée de 33 à 45 pour cent entre 2019 et 2023 ; c'est la valeur la plus élevée jamais mesurée pour le PVL. Le positionnement du PVL au centre de l'échiquier politique ne contribue donc pas à élargir son cercle d'éligibilité mais le confine, au contraire, plutôt dans une niche.

La question de la probabilité de vote permet d'estimer le potentiel électoral des différents partis. Mais ce qui compte surtout pour eux, c'est de savoir dans quelle mesure ils sont parvenus à exploiter ce potentiel, c'est-à-dire de connaître le nombre de personnes qui, ayant émis une probabilité de vote, ont effectivement voté pour eux.

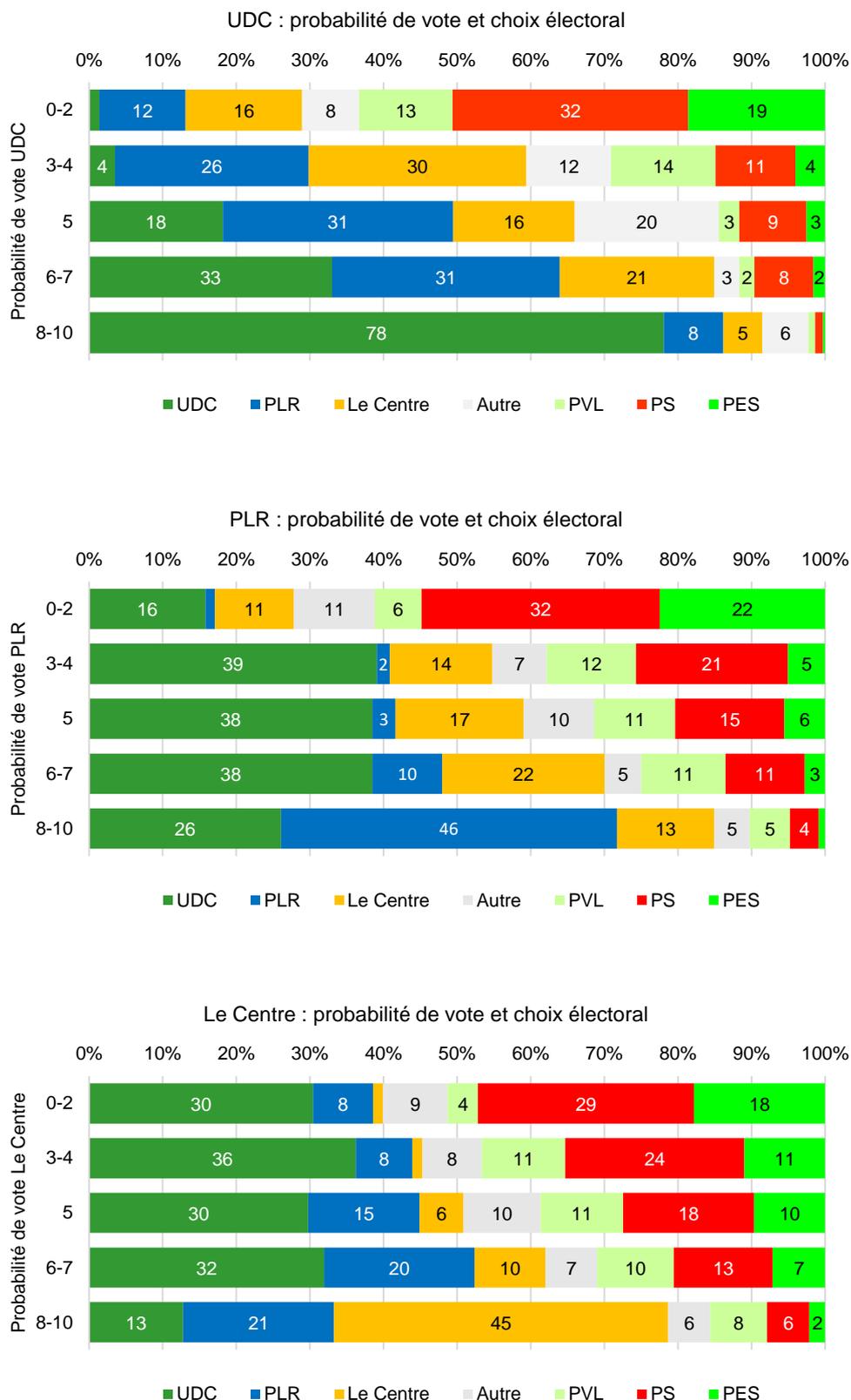
Dans le graphique 17, nous avons indiqué le nombre de personnes ayant effectivement voté selon le degré de probabilité qu'elles avaient annoncé. Le premier graphique, celui de l'UDC, est à lire de la façon suivante : parmi les électrices et électeurs qui avaient indiqué une probabilité très élevée de voter pour l'UDC (8-10 sur l'échelle), 78 pour cent ont effectivement voté pour l'UDC, huit pour cent ont voté pour le PLR, et le reste a voté pour l'un ou l'autre des partis qui se présentaient. Pour une probabilité de 6 ou 7, 33 pour cent seulement des personnes l'ayant annoncé ont voté pour l'UDC, contre 31 pour cent pour le PLR, 21 pour cent pour Le Centre, et le reste pour un autre parti. Dans le groupe qui avait annoncé une valeur de 5, seuls 18 pour cent des suffrages sont allés à l'UDC, soit un score très éloigné de 50 pour cent. Et pour une valeur de 4 ou moins, seules quelques personnes ont vraiment voté UDC. Ces résultats montrent bien que les réponses à la question de la probabilité de vote sur une échelle de 0 à 10 ne doivent pas être interprétées comme une probabilité effective de vote.

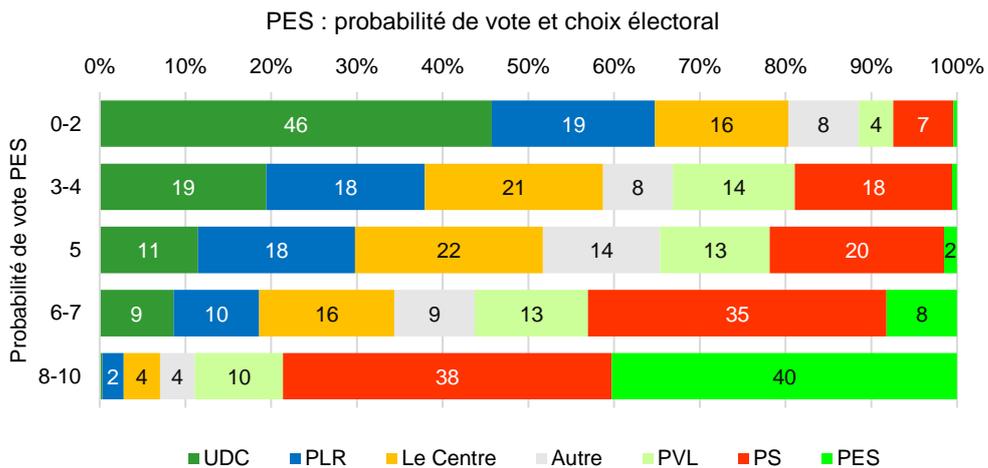
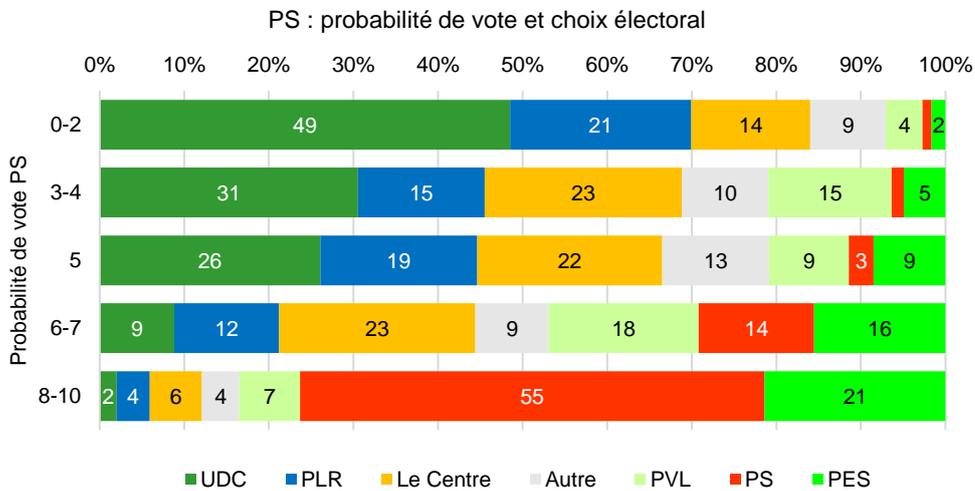
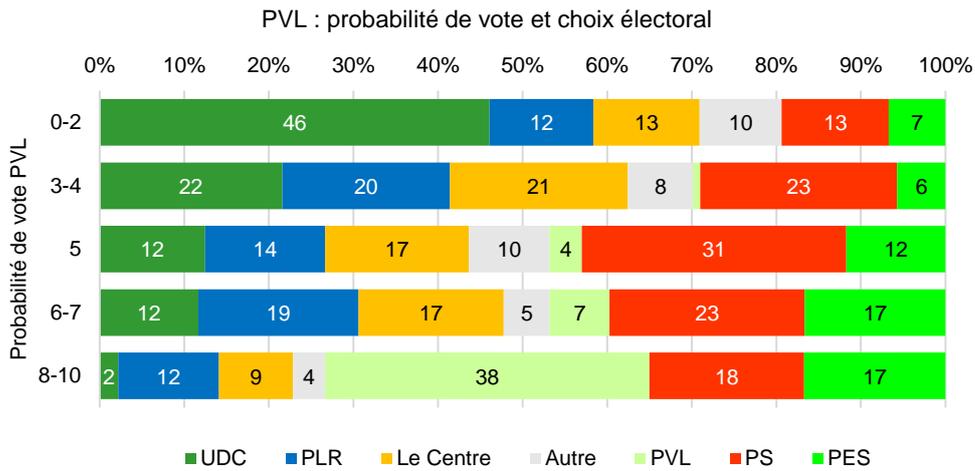
Voyons à présent les différences les plus significatives :

- L'UDC est, de loin, le parti qui mobilise le mieux son électorat. Avec 78 pour cent d'électrices et d'électeurs ayant annoncé une très forte probabilité de voter pour elle, l'UDC a obtenu le résultat le plus élevé. Seul le PS arrive à dépasser les 50 pour cent. En comparaison des autres partis, l'UDC est aussi le parti qui mobilise beaucoup plus fortement l'électorat qui avait indiqué une plus faible probabilité de voter pour elle (33 % pour une probabilité de 6/7 et 18 % pour une probabilité de 5). Sa capacité de mobilisation s'est même accrue par rapport à 2019. La clé du succès de l'UDC tient donc moins à la taille de son potentiel de voix qu'à son aptitude remarquable à le concrétiser.

- Quant au PLR, parmi l'électorat qui annonçait une très forte probabilité de voter pour lui (8-10), 46 pour cent ont effectivement voté pour lui, 26 pour cent ont, en revanche, donné leur préférence à l'UDC et 13 pour cent au Centre. Parmi l'électorat ayant déclaré un penchant prononcé ou modéré pour le PLR (valeur 6/7 sur l'échelle) se trouve une forte proportion d'électrices et d'électeurs de l'UDC.
- Au Centre, 45 pour cent des électeur·trice·s qui avaient crédité ce parti d'une intention de vote élevée ont voté pour lui. Le vote pour l'UDC est deux fois moins fréquent dans ce groupe (13 %) que pour le PLR. Toutefois, 21 pour cent des personnes interrogées qui avaient déclaré une forte probabilité de voter pour Le Centre ont finalement voté pour le PLR.
- Le PVL est le parti avec le taux de concrétisation le plus bas : 38 pour cent des électrices et électeurs ayant indiqué une forte probabilité de vote ont bel et bien voté pour lui, contre 17 pour cent pour le PES et 18 pour cent pour le PS. En revanche, peu de personnes ayant une très forte probabilité de voter pour le PVL votent pour un parti bourgeois : 12 pour cent ont voté pour le PLR et 9 pour cent pour Le Centre. Ce qui montre que, dans l'ensemble, le PVL est plus fortement ancré dans le camp rose-vert que dans les partis bourgeois. Si, par rapport à 2019, le PVL a pu augmenter son taux de concrétisation, cela reste toutefois une maigre consolation car son potentiel électoral a clairement diminué.
- Le PS a, quant à lui, également relativement bien exploité son potentiel électoral. 55 pour cent des personnes ayant une forte probabilité de voter PS ont effectivement voté PS, contre 21 pour cent qui ont finalement choisi le PES.
- En ce qui concerne le PES, on remarque que les personnes ayant une très forte probabilité de voter PES en 2023 ont finalement presque autant voté pour le PES (40 %) que pour le PS (38 %). Cela signifie que le PES n'a pas seulement perdu en potentiel électoral, mais qu'il l'a aussi relativement mal exploité. Il existe depuis toujours un très grand chevauchement entre le PES et le PS, et un schéma similaire : beaucoup de personnes ayant une forte propension à voter PS ou PES votent également pour l'autre parti de gauche et les potentiels se chevauchent clairement : un très grand nombre de personnes qui peuvent s'imaginer voter PS peuvent également s'imaginer voter PES.
- Il est aussi intéressant de comparer les deux partis verts : le PES pâtit moins de pertes dues aux transferts vers le PVL que l'inverse. Il y a donc davantage de personnes ayant une forte propension à voter pour le PVL qui votent finalement pour le PES (17 %) que de personnes ayant une forte propension à voter pour le PES qui votent finalement pour le PVL (10 %). Ainsi, les sympathisant·e·s du PVL risquent plus de voter pour le PES que l'inverse.
- Pour le PS, le PVL et le PES, on constate en outre que la propension à voter pour ces partis est inversement proportionnelle à celle à voter pour l'UDC : plus la probabilité de vote pour l'un de ces partis de centre-gauche est faible, plus la proportion de vote pour l'UDC est élevée. Ces trois partis sont donc perçus par l'électorat comme des anti-pôles de l'UDC.

Graphique 17 Choix électoral en fonction de la probabilité de vote des six plus grands partis, 2023 (en %)





Résultats pondérés. N=2'923-3'002.

3.5 Le choix électoral dans une sélection de cantons

Ce sous-chapitre se focalise sur les choix électoraux effectués dans les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin. En se basant sur les résultats analysés dans les sections précédentes, nous mettons en évidence quelques particularités cantonales. Sont examinées les principales variables sociales et politiques liées aux choix électoraux, ainsi que les potentiels de voix. Les tableaux et graphiques relatifs à ce sous-chapitre sont présentés dans l'annexe 6.5.

3.5.1 *Le choix électoral selon les caractéristiques sociales et politiques*

Avec une tendance semblable que sur le plan national, on observe dans le canton de Zurich que les hommes sont surreprésentés dans l'électorat de l'UDC (voir les tableaux A.12, A.14, A.16). En revanche, les femmes sont surreprésentées au sein des électeur·trice·s du PS. Dans le canton de Genève, les hommes sont également plus présents dans l'électorat de l'UDC, de même que dans celui du PLR. Cependant, on observe, toujours à Genève, que les femmes ont tendance à voter pour le PES mais aussi pour le MCG.

Dans le canton de Zurich, l'UDC obtient des scores élevés chez les personnes les plus âgées, et cela de manière encore plus marquée que sur le plan national. A Genève, ce sont principalement l'UDC mais aussi le PS qui se trouvent dans cette situation. Au Tessin, le PLR et Le Centre sont plus fortement soutenus par les personnes âgées.

Comme sur le plan national, dans le canton de Genève, les personnes avec un niveau de formation obligatoire (mais attention, il s'agit d'une catégorie avec un faible nombre de cas) ou un apprentissage sont largement surreprésentées dans l'électorat de l'UDC. Dans le canton de Zurich, le soutien pour l'UDC provient surtout de personnes moyennement diplômées. Par contre, les voix du PLR et du PVL, comme sur le plan national, émanent davantage de personnes hautement diplômées. Au Tessin, les voix en faveur de l'UDC et de la Lega viennent de personnes avec une formation peu et moyennement élevée.

De manière identique à ce que nous avons observé sur le plan national, les différences les plus notables en termes de revenu émergent du côté de l'UDC. En effet, son électorat zurichois compte une part disproportionnée de personnes à revenu modeste. Néanmoins, dans le canton de Genève, cette tendance est moins évidente. Par ailleurs, il est à noter qu'au Tessin, la Lega dispose davantage d'un électorat à revenu modeste que l'UDC. Dans les trois cantons, le PLR est le parti qui attire proportionnellement l'électorat aux revenus les plus élevés, et c'est particulièrement le cas à Genève et au Tessin.

L'analyse du positionnement individuel sur l'axe gauche-droite montre que la polarisation est plus forte à Genève qu'au Tessin ou à Zurich. En moyenne, l'électorat de l'UDC se situe à 8,5 points (sur une échelle de 0-10) et l'électorat du PST/POP à 2,1 points. Au Tessin, Lega et UDC sont très proches (7,2 et 7,7). Au Tessin et à Genève, le parti du Centre se situe tendanciellement plus à droite par rapport à la section zurichoise du même parti. Au Tessin, on retrouve un PLR moins à droite par rapport à Zurich mais surtout par rapport à Genève.

Nous analysons maintenant les problèmes politiques considérés comme prioritaires par l'électorat des cantons de Zurich, Genève et Tessin en fonction du choix électoral (voir les tableaux A.13, A.15, A.17). D'abord, nous constatons que la priorité des problèmes politiques est différente selon le canton. Comme sur le plan national, dans le canton de Zurich, le problème perçu comme le plus important est l'immigration et l'asile, suivi juste après par la question environnementale et l'énergie. A Genève, c'est l'environnement et l'énergie qui arrivent en tête, tandis que dans le canton du Tessin, la question de la santé publique est largement au premier rang. Au Tessin, les thèmes de l'immigration et de l'asile arrivent en deuxième position, tandis que l'environnement se place seulement en quatrième position, après l'économie.

En analogie avec les tendances nationales, l'immigration et l'asile sont considérés comme des problèmes prioritaires surtout par l'électorat de l'UDC, ainsi que par les soutiens de la Lega et du MCG. En revanche, l'environnement est jugé prioritaire surtout par l'électorat du PES et du PVL, ainsi que par l'électorat du PS à Zurich et Genève, dans une moindre

mesure au Tessin. Comme sur le plan national, dans les trois cantons, le problème de la santé publique est ressenti comme prioritaire en particulier par l'électorat du Centre ; cette priorité se retrouve au Tessin auprès de l'électorat PLR et également de l'électorat PES, et pour ce dernier, bien que cette affirmation doive être prise avec précaution, à un niveau assez semblable à la priorité accordée à la question environnementale.

3.5.2 *Les probabilités de vote*

Nous avons approfondi le thème de la probabilité de voter pour les principaux partis dans les cantons de Zurich, de Genève et du Tessin (voir les graphiques A.1, A.2, A.3). Dans ces contextes, nous essayons de mesurer la popularité dont jouissent les différents partis après les élections fédérales.

Dans le canton de Zurich, la probabilité la plus élevée (valeur entre 8 et 10) de voter pour un parti se retrouve du côté du PS (35 %), suivi de près par l'UDC (30 %). La part de l'électorat qui présente une probabilité très faible (valeur entre 0 et 2) de voter UDC (53 %) est clairement plus élevée que celle excluant de voter PS (39 %).

Dans les deux autres cantons, nous constatons quelques particularités significatives. A Genève, c'est le PS et le PES qui comptent une plus grande disponibilité de l'électorat à les soutenir (valeur entre 8 et 10), suivis par le PLR et l'UDC. Le PS mais aussi Le Centre sont les partis qui ont le taux le plus bas de l'électorat qui exclut un soutien à leur égard.

Au Tessin, à l'exception des Verts, tous les grands partis ont une proportion relativement similaire de personnes ayant une forte probabilité de les soutenir (valeur entre 8 et 10). La part de l'électorat qui ne s' imagine pas de voter pour un parti est toutefois la plus faible dans le cas du PLR. A droite, l'UDC dispose d'un potentiel un peu plus important que la Lega, qui n'est pas éligible pour une majorité de personnes (57 %, contre 49 % pour l'UDC). A gauche, le PS et les PES dispose de potentiels relativement semblables.

4 La campagne et la formation de l'opinion

Les dernières décennies ont vu se relâcher les liens traditionnels unissant les électeur·trice·s à leurs partis. Un nombre croissant de l'électorat dit ne se reconnaître dans aucun parti, ne choisit son camp qu'au dernier moment et se demande à chaque fois à qui ira sa voix et si seulement il ira vraiment voter. Par conséquent, la campagne électorale revêt une grande importance pour les candidat·e·s et les partis, que ce soit pour motiver leurs sympathisant·e·s à se rendre aux urnes et à voter pour eux/elles ou pour capter les voix des indécis·e·s et élargir ainsi leurs électors. Pour réussir dans cette entreprise, candidat·e·s et partis n'hésitent pas à investir des sommes conséquentes. Nous nous intéresserons tout d'abord aux dépenses et aux activités de campagne des candidat·e·s ainsi qu'aux sources d'information de l'électorat. Nous étudierons ensuite le moment de la prise de décision et les changements de préférences des votant·e·s durant la campagne. Nous finirons par le contexte thématique, en examinant les thèmes que les médias et les candidat·e·s ont privilégiés durant la campagne et les préoccupations de l'électorat durant cette période.

4.1 Les dépenses de campagne des candidat·e·s

Le débat sur le rôle que l'argent joue dans la politique suisse repose sur deux aspects centraux, à savoir que les dépenses sont élevées et la transparence relativement réduite. La nouvelle législation sur la transparence en matière de financement de la vie politique suisse entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 a permis pour la première fois lors des élections du 22 octobre d'obtenir des chiffres officiels sur les budgets des partis et associations ayant mené campagne. Ladite législation renseigne toutefois davantage sur le financement des partis, sans apporter beaucoup d'informations sur le financement des campagnes personnelles de l'ensemble des candidat·e·s. Ces dernier·ère·s ne sont en effet contraint·e·s de dévoiler les montants de leur campagne que lorsque ceux/celles-ci ont engagé un montant supérieur à 50'000 francs. La majorité des candidat·e·s n'investissant pas une telle somme, ils et elles sont nombreux·se·s à passer sous le radar de cette nouvelle loi.

Les questions posées aux candidat·e·s dans le cadre de Selects permettent de se faire une idée du budget de campagne personnel de l'ensemble de ceux/celles-ci ainsi que de l'origine de ces fonds. Ces informations sont un complément très précieux aux données officielles sur le financement des campagnes par les partis et les associations. Dans l'enquête Selects, les candidat·e·s étaient invité·e·s à répondre aux deux questions suivantes :

- A combien s'élevait approximativement le budget de votre campagne électorale (en francs suisses, y compris les contributions du parti, les dons et vos ressources personnelles) ?
- Quel pourcentage de votre budget électoral provenait-il de votre parti, de donateurs et de vos ressources personnelles ?

Précisons que les informations récoltées dans ce cadre reposent sur l'auto-déclaration des candidat·e·s. Il est toutefois permis d'admettre que les informations qui ont été fournies sont réalistes. Les données doivent par la suite être extrapolées à l'ensemble des candidat·e·s. L'hypothèse qui sous-tend notre analyse est que les 42 pour cent de candidat·e·s qui ont pris part au sondage constituent, pour ce qui est des dépenses de campagne, un échantillon représentatif de l'ensemble de ceux/celles-ci. Enfin, il est important de préciser que nos analyses portent uniquement sur les candidat·e·s au Conseil national.

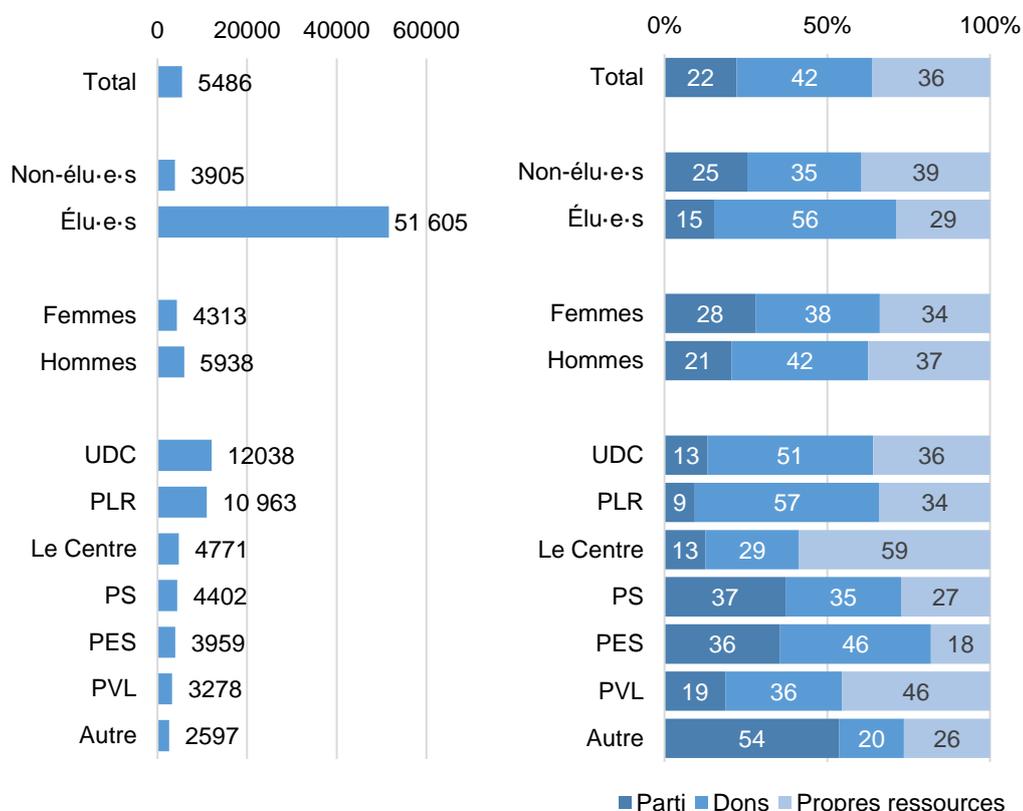
Extrapolées à l'ensemble des candidat·e·s au Conseil national, les dépenses de campagne pour les élections fédérales de 2023 s'élèvent à 32,5 millions de francs. Leur répartition est la suivante : environ 7,6 millions pour l'UDC, 7,1 millions pour le PLR, 5,3 millions pour Le Centre, 3,1 millions pour le PS, 2,7 millions pour les Vert' libéraux et 2,5 millions pour les Vert·e·s.

Le coût moyen par candidature se chiffre à près de 5'500 francs, soit nettement moins qu'en 2019 (8'000 francs). Cette diminution peut s'expliquer par le nombre record de listes

et de candidatures répertoriées aux élections nationales de 2023. Elles étaient en effet plus de 5'900 en 2023, contre près de 4'660 en 2019. Cela correspond à une hausse d'environ 20 %. Beaucoup de candidat·e·s se sont présentés sur l'une des nombreuses sous-listes. Ces candidat·e·s apparaissent toutefois moins enclin·e·s à faire campagne, le but des sous-listes n'étant par ailleurs pas forcément de faire élire les personnes présentes sur ces dernières, mais d'apporter des voix supplémentaires à la liste principale du parti. C'est pourquoi de nombreux candidat·e·s ont investi peu ressources dans leur campagne. Un quart des candidat·e·s déclarent ne pas avoir déboursé un sou pour leur campagne personnelle, environ 40 pour cent lui ont consacré 1'000 francs au plus, 17 pour cent entre 1'000 et 5'000 francs et 16 pour cent lui ont consacré plus de 5'000 francs.

Il existe également des différences entre groupes (voir graphique 18). Les élu·e·s sont disposé·e·s à investir beaucoup plus d'argent que les non-élu·e·s, à savoir 51'600 francs contre 3'900 francs, en moyenne, pour les non-élu·e·s. Cet écart s'explique en partie par le fait que les premier·ère·s ont plus de facilité à recueillir des dons que les second·e·s et qu'ils/elles sont disposé·e·s à investir davantage d'argent leur appartenant. Ceci parce qu'ils/elles détiennent déjà un mandat ou sont en droit d'espérer un succès que pourrait leur valoir leur notoriété ou encore le fait qu'ils/elles exercent déjà des fonctions politiques ou administratives et disposent de ce fait d'un réseau étendu, dont ils ou elles peuvent espérer des dons. On relève aussi une différence selon le genre. Les hommes dépensent en moyenne 1'600 francs de plus que les femmes, mais cette distinction s'est atténuée en comparaison de 2019 où les candidats avaient dépensé en moyenne 2'500 francs en plus que les candidates. Des différences marquées entre les partis peuvent également être constatées. Les candidat·e·s de l'UDC et du PLR dépensent de loin le plus d'argent : plus de 12'000 francs en moyenne pour l'UDC et presque 11'000 francs pour le PLR. Les candidat·e·s UDC ont par ailleurs vu leur budget augmenter drastiquement depuis 2019, passant de 8'000 à 12'000 francs en moyenne tandis que les candidat·e·s PLR l'ont vu baisser de 16'800 à 11'000 francs. Plus loin derrière, les dépenses moyennes des partis du centre et de gauche varient entre 4'700 francs (Le Centre) et 3'300 francs (Vert' libéraux).

Graphique 18 Dépenses de campagnes électorales des candidat·e·s (en CHF) et leur répartition selon l'origine des fonds (en %)



Exemple de lecture : en 2023, les candidat·e·s ont dépensé en moyenne 5'486 francs pour leur campagne personnelle, dont 22 % provenant de leur parti, 42 % de dons et 36 % de leurs propres ressources. Résultats pondérés. N total=2'270 ; non-élu·e·s= 2'208 ; élu·e·s= 62 ; femmes=890 ; hommes=1'291 ; UDC=175 ; PLR=253 ; Le Centre=454 ; PS=320 ; PVL=360 ; Les Vert·e·s=298 ; Autre=377.

S'agissant du financement des campagnes électorales des candidat·e·s, il apparaît d'une manière générale que les fonds proviennent de trois sources : les partis, qui mettent à la disposition des candidat·e·s des fonds pour leur campagne personnelle, les dons, émanant de particuliers ou d'organisations, ainsi que les candidat·e·s eux/elles-mêmes. Les contributions des partis représentent un cinquième, les dons plus de 40 pour cent et les apports personnels des candidat·e·s un peu moins de 40 pour cent des dépenses de campagne.

Exprimées en francs et extrapolées à l'ensemble des candidat·e·s, les dépenses sont donc financées à hauteur d'environ 7 millions de francs par les partis, de 14 millions de francs par des donateur·trice·s, et de 12 millions de francs par les candidat·e·s.

Il existe cependant des disparités notables entre candidat·e·s. Les dons sont, par exemple, d'un montant beaucoup plus élevé pour les élu·e·s que pour les non-élu·e·s. Pour le premier groupe, la part des dons représente presque deux tiers de leur budget, semblant indiquer que leur récolte est beaucoup plus aisée lorsque les chances d'être élu·e sont grandes. En revanche, les élu·e·s ne financent de leur poche qu'un petit tiers de leurs dépenses de campagne, ce qui ne les empêche pas de dépenser beaucoup plus d'argent en chiffres absolus, le total de leurs dépenses étant plus élevé. Si l'apport personnel des non-élu·e·s est de 1'600 francs en moyenne, celui des élu·e·s s'élève, lui, à 15'200 francs. Cet écart s'est toutefois accentué depuis 2019, où les non-élu·e·s et élu·e·s annonçaient respectivement 2'800 francs et 14'300 francs en moyenne d'apports personnels à leur dépense de campagne. Cela confirme l'hypothèse selon laquelle l'augmentation du nombre

de candidat-e-s ne se répercute pas sur une augmentation moyenne des budgets de campagnes de ces dernier-ère-s, un grand nombre de candidat-e-s prêtant leur nom à une liste sans engager derrière une véritable campagne ou de montants financiers conséquents.

On ne constate pas de différences notoires entre hommes et femmes concernant l'origine de leurs fonds de campagne. Toutefois, les dépenses prises en charge par les partis sont légèrement supérieures pour les candidates que pour les candidats. En moyenne, les femmes dépensent 1'600 francs de moins que les hommes pour leur campagne. Elles récoltent environ 1'600 francs de dons, contre 2'500 francs pour leurs homologues masculins et investissent 1'500 francs en moyenne de leurs ressources personnelles, contre 2'200 francs pour les candidats.

Des différences importantes s'observent également au niveau des partis. Se situant en dessous de 20 pour cent, la part des fonds mis à disposition par les partis bourgeois et centristes est inférieure à celle des fonds fournis par les partis de gauche, à savoir environ 36 pour cent chez le PS et les Vert-e-s. Cette différence dépend de la mesure dans laquelle le pilotage de la campagne est centralisé. Dans certaines formations cantonales de la gauche, les fonds consacrés aux campagnes électorales proviennent en totalité du parti. Les candidat-e-s reçoivent de celui-ci des montants qu'ils/elles dépensent sans avoir à mettre un sou de leur poche. Les formations de gauche vont souvent en campagne en tant que partis alors que les formations bourgeoises mettent davantage l'accent sur les personnes, dont elles attendent qu'elles récoltent elles-mêmes des fonds et mettent en jeu des apports personnels. En effet, plus de la moitié des fonds des candidat-e-s PLR et UDC proviennent de diverses donations, tandis que Le Centre et le PVL ont les taux d'apports personnels les plus élevés, respectivement 59 et 46 pour cent. En chiffres absolus, ce sont néanmoins les candidat-e-s UDC qui investissent le plus de ressources personnelles dans leur campagne, pour une moyenne de 4'400 francs par candidat-e, contre 2'900 francs chez les candidat-e-s centristes et 730 francs chez les Vert-e-s.

4.2 Les activités de campagne et les sources d'information

Comme il faut un nombre de voix élevé pour être élu-e, les candidat-e-s ont tout intérêt à mener une campagne active. D'où la forte tendance à multiplier les instruments de mobilisation. S'il est intéressant de connaître les outils classiques auxquels ils/elles ont recours (graphique 19), il l'est aussi de savoir dans quelle mesure ils/elles utilisent Internet pour mener leur campagne (graphique 20).

Traditionnellement, les instruments les plus courants sont la distribution de matériel de campagne du parti ou de flyers personnels, la pose d'affiches et l'utilisation de matériel publicitaire varié. Selon nos résultats (graphique 19), ces outils sont fréquemment utilisés, même si les candidat-e-s ne leur accordent pas toujours la même importance. La distribution de matériel de campagne du parti arrive en tête en ce qui concerne l'utilisation, mais est considérée par beaucoup comme peu importante. Viennent ensuite les rencontres avec les membres et la direction du parti, ainsi que les contacts personnels (campagnes de rue, visites à domicile), que les candidat-e-s cultivent en espérant augmenter les chances de voir les électeur-trice-s cumuler ou panacher leur nom sur les bulletins de vote. 75 pour cent des candidat-e-s indiquent avoir rencontré des membres de leur parti ou de la direction du parti pendant leur campagne.

Le matériel de campagne du parti peut être distingué du matériel personnel. Si les candidat-e-s semblent accorder autant d'importance à ces deux supports, ils/elles sont tout de même plus nombreux-se-s à distribuer du matériel de campagne du parti. Cela pourrait notamment être dû au fait que toutes les personnes candidates ne possèdent pas de flyers personnels, tandis que certains partis voient ce matériel d'un mauvais œil et privilégient la distribution de matériel sur lequel figure l'ensemble des candidat-e-s qu'ils présentent.

Plus de la moitié des candidat-e-s indiquent avoir eu recours à diverses activités médiatiques. En revanche, ils/elles sont 42 pour cent à avoir participé à des événements publics type discours, tables rondes ou autres manifestations. Cela s'explique sans doute par le fait que beaucoup de candidat-e-s sont obligé-e-s d'y renoncer au motif qu'ils/elles ne jouissent pas d'une notoriété suffisante pour être sollicité-e-s pour ce genre d'événements.

C'est parce que le coût des annonces et spots publicitaires personnels est relativement élevé qu'une bonne partie des candidat·e·s doit y renoncer également.

Quant aux appels téléphoniques et aux visites à des associations ou à des entreprises, leur rôle est pratiquement nul. En revanche, tout comme en 2019, le parti socialiste est le seul parti ayant fait un usage accru du téléphone pour sa campagne. Alors que les autres partis n'y ont que très peu recouru, 68 pour cent des candidat·e·s PS ont indiqué s'en être servi et 37 pour cent l'ont considéré comme un instrument important. Comme nous le verrons par la suite, cet instrument n'est toutefois pas considéré par les électeur·trice·s comme une source d'information importante (cf. graphique 21).

Graphique 19 Les outils de campagne classiques utilisés par les candidat·e·s, 2023 (en %)

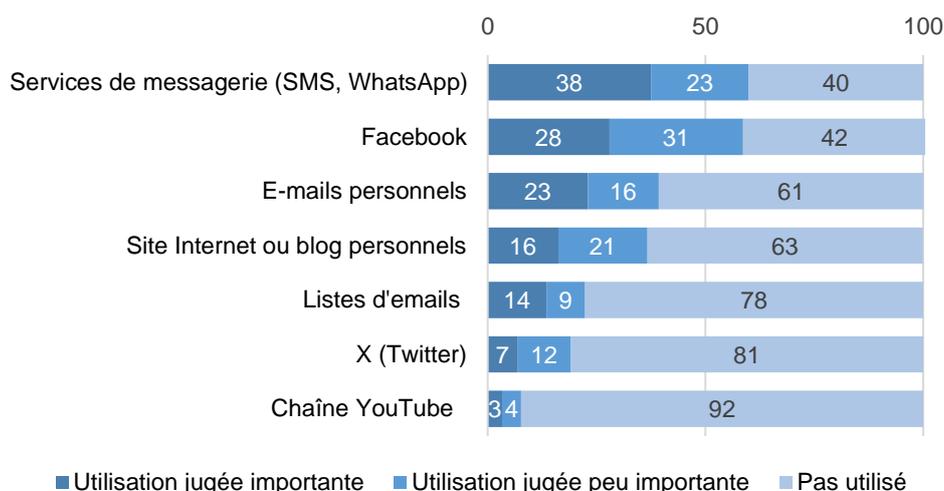


Exemple de lecture : 32 % des candidat·e·s ont distribué du matériel de leur parti pendant la campagne électorale et l'ont considéré comme un instrument électoral important. 47 % de celles et ceux en ayant distribué ont en revanche considéré l'instrument comme peu important, tandis que 21 % n'en ont pas distribué du tout. Résultats pondérés. N=2'077-2'263.

Les instruments ayant Internet comme support (graphique 20) ont été relativement moins déterminants que les instruments de campagne traditionnels. Les services de messages courts comme WhatsApp ont été particulièrement appréciés en 2023 puisque presque deux tiers des candidat·e·s indiquent s'en être servi·e·s (61 % en 2023 contre 35 % en 2019). Ils permettent, tout comme les e-mails personnels, de s'adresser directement à son propre réseau.

Bien qu'ayant perdu du terrain depuis 2019, Facebook reste un outil apprécié des candidat·e·s, 28 pour cent d'entre eux/elles l'ayant mentionné comme instrument important. Les sites Internet personnels rencontrent toujours un certain succès, tout comme les listes d'e-mails, mentionnées par près d'un candidat·e sur quatre. Enfin, X (Twitter) et Youtube n'ont trouvé que peu d'adeptes. Faible est le nombre de candidat·e·s possédant un compte sur ces plateformes et leur impact durant une campagne est difficile à mesurer, ces plateformes devant être mobilisées en permanence pour espérer retenir l'attention. Sans que la question ne leur soit posée dans l'enquête, 15 pour cent des candidat·e·s indiquent spontanément avoir utilisé Instagram durant leur campagne et 7 pour cent de manière importante. Bien que ce pourcentage reste faible, il a presque doublé en comparaison de 2019.

Graphique 20 Activités Internet des candidat·e·s, 2023 (en %)



Exemple de lecture : 38 % des candidat·e·s de 2023 ont indiqué avoir utilisé Facebook pour leur campagne et l'ont considéré comme un instrument électoral important. 23 % de celles et de ceux qui l'ont également utilisé ont en revanche considéré son utilisation peu importante, tandis que 40 % ne l'ont pas utilisé du tout. Résultats pondérés. N=1'951-2'210.

Les candidat·e·s recourent donc à de nombreux instruments de campagne pour mobiliser leur électorat. Mais dans quelle mesure ces instruments touchent-ils leur cible ? Comment les électrices et électeurs perçoivent-ils/elles ces différentes activités de campagne, ou dit autrement, quelles sources sont-elles utilisées pour s'informer ?

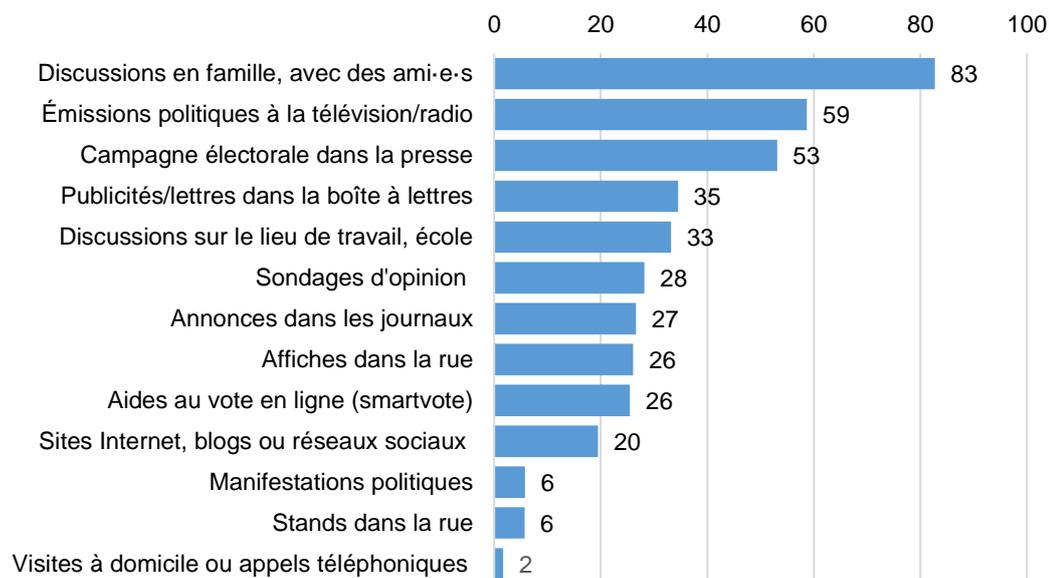
Dans le cadre de l'enquête post-électorale, les participant·e·s ont été invité·e·s à indiquer quelles sources leur avaient été utiles pour s'informer sur les partis et les candidat·e·s au cours des semaines précédant l'élection. Il s'agit en l'occurrence d'une auto-évaluation qui ne désigne pas forcément les canaux d'informations les plus influents. La publicité pouvant agir sans que l'on s'en rende compte, il est difficile d'en mesurer l'effet. Malgré tout, cette question fournit des indications intéressantes.

Le graphique 21 indique les sources ayant été consultées par l'électorat pour s'informer sur les partis et les candidat·e·s. Mentionnées dans 83 pour cent des cas, les discussions en famille ou entre ami·e·s constituent de loin la première source d'information. Ce nombre élevé atteste qu'une bonne partie du débat politique passe par les échanges privés, et pour 33 pour cent également par des discussions sur le lieu de travail ou dans le cadre scolaire.

Les émissions radio-télévisées et la couverture de la campagne dans la presse sont très prisées du grand public. Un peu plus loin derrière, la publicité dans les boîtes aux lettres est indiquée par 35 pour cent de l'électorat, pourcentage relativement élevé et correspondant au fait qu'une partie importante des dépenses des partis passe dans l'envoi de tout-ménages à la population. Viennent ensuite les sondages d'opinion, les annonces dans les journaux et les affiches dans la rue, mentionnées par plus d'un quart de l'électorat. Devançant les divers sites Internet ou réseaux sociaux, les outils au vote en ligne comme Smart-vote sont utilisés par 26 pour cent de l'électorat.

Les électrices et électeurs qualifient de peu importante comme source d'information tous les contacts directs avec les partis, que ce soient les manifestations politiques (cités par 6 % des électeur·trice·s), les stands dans les rues (6 %) ou les visites à domicile ainsi que les appels téléphoniques (moins de 2 %). Ces chiffres ne cadrent pas avec les activités des candidat·e·s qui voient par exemple la rue comme un terrain de campagne important (voir graphique 19).

Graphique 21 Les sources d'information de l'électorat (en %)



Exemple de lecture : selon l'enquête post-électorale effectuée par Selects, 83 % des électeur·trice·s ont utilisé des discussions en famille ou entre ami·e·s pour s'informer sur les partis et les candidat·e·s, 59 % ont mentionné des émissions/débats politiques à la télévision ou à la radio et 53 % des articles de presse sur la campagne, etc. Résultats pondérés. N=3'324.

Le problème que posent les stands et les appels téléphoniques est que, quelle que soit l'énergie déployée par les partis et les candidat·e·s, ils ne permettent de toucher qu'un pourcentage très limité d'électeur·trice·s. On constate ainsi un certain décalage entre les activités privilégiées par les candidat·e·s et les sources d'informations réellement utilisées par l'électorat pour prendre sa décision, ce dernier privilégiant les discussions entre pairs et la couverture de la campagne dans les médias plutôt qu'un contact direct avec les candidat·e·s. En revanche, il est utile de rappeler qu'un outil touchant une large population ne signifie pas que celui-ci est forcément plus efficace. Il apparaît de plus en plus bénéfique dans les campagnes de davantage cibler des populations supposées mobilisables plutôt que d'investir des moyens dans des activités touchant un grand nombre de personnes (p.ex. affiches dans les gares) mais dont l'utilité peut être contestée, s'adressant à un public qui ne votera probablement jamais pour le parti concerné.

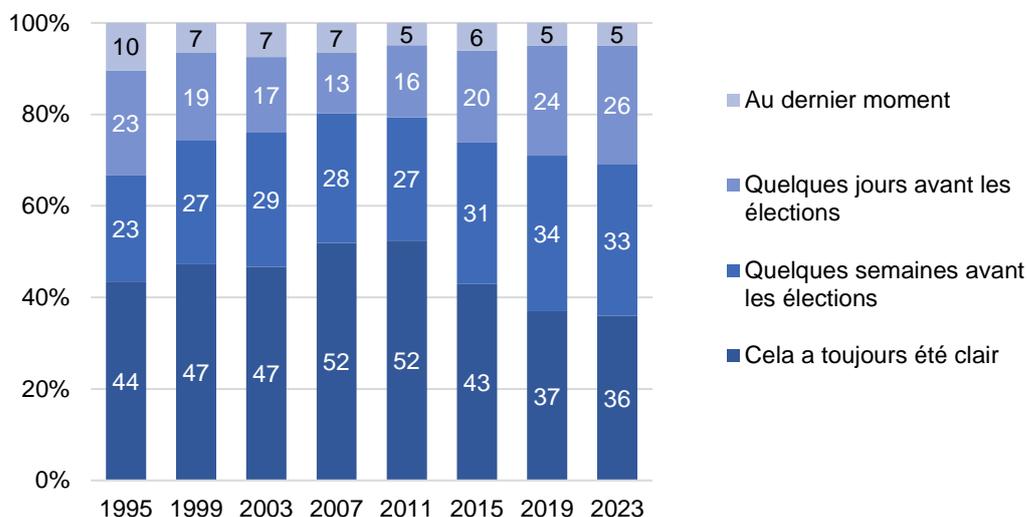
4.3 Le moment de la prise de décision et du vote

Le vote par correspondance est largement répandu en Suisse. Selon les résultats de l'enquête post-électorale Selects, seuls 6 pour cent des électrices et électeurs ont indiqué s'être rendus aux urnes lors des élections fédérales de 2023 (résultat non montré dans un graphique). Plus de la moitié des répondant·e·s ont déposé leur matériel de vote dans la boîte aux lettres de leur commune (54 %), alors qu'une proportion significative a envoyé son bulletin de vote par la poste (40 %). Les personnes qui votent par correspondance ont posté ou déposé leur bulletin de vote dans la grande majorité des cas quelques jours seulement avant les élections (59 %). Seuls 11 pour cent des votant·e·s indiquent l'avoir fait dès réception du matériel de vote et 26 pour cent quelques semaines avant.

Toutefois, un envoi ou dépôt relativement tardif ne signifie pas obligatoirement que le choix des candidat·e·s ait été opéré au dernier moment. Comme le montre le graphique 22, un gros tiers de l'électorat (36 %) savait en réalité depuis longtemps quel parti il/elle soutiendrait. Cette proportion est toutefois en net recul depuis 2007 et a atteint le score le plus bas de l'ensemble de la période 1995-2023. Un autre tiers des répondant·e·s (33 %) déclare avoir fait son choix quelques semaines avant les élections. Un bon quart s'est décidé

quelques jours seulement avant les élections (26 %) et ce score est le plus élevé depuis 1995. Seule une faible part des votant-e-s (5 %) indique s'être décidée au dernier moment.

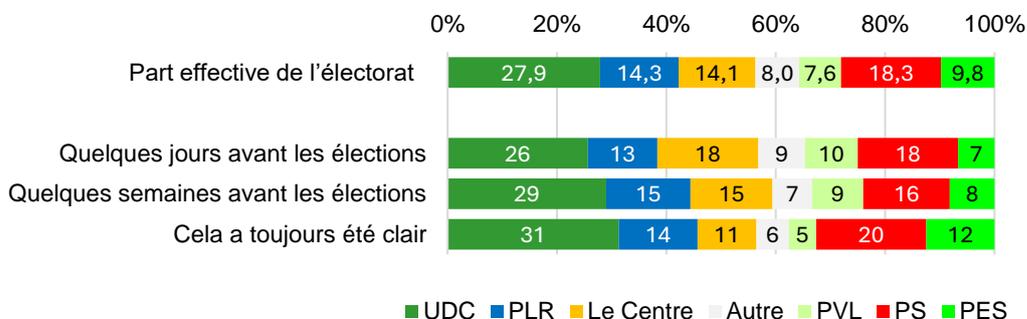
Graphique 22 Moment du choix électoral, 1995-2023 (en %)



Exemple de lecture : en 2023, 36 % des personnes interrogées ont dit que leur choix électoral avait toujours été clair, 33% qu'elles l'avaient opéré quelques semaines avant les élections, 26 % quelques jours avant les élections et 5 % au dernier moment. Résultats pondérés. N 1995=3'166 ; 1999=1'345 ; 2003=2'504 ; 2007=1'996 ; 2011=3'030 ; 2015=3'734 ; 2019=4'703 ; 2023=2'962.

Les choix partisans sont-ils différents selon le moment de la décision ? Comme le montre le graphique 23, le choix électoral ne varie que faiblement selon le moment de la décision. On observe toutefois quelques différences intéressantes. Le soutien pour Le Centre et le PVL augmente parmi celles et ceux qui se décident plus tardivement. A l'inverse, le soutien pour l'UDC a tendance à diminuer chez les personnes qui se décident plus tardivement, et il en va de même pour le PES. Le PS fait également son meilleur score chez les personnes pour qui la décision a toujours été claire. Le vote PLR ne varie que peu en fonction du moment de la décision. Au final, il semble donc que les partis situés aux deux extrémités de l'échiquier politique (UDC d'un côté, PS et PES de l'autre) peuvent compter sur un nombre relativement plus élevé de soutiens de longue date que les partis situés au centre (PLR, Le Centre, PVL). Mais même en tenant compte de ces soutiens de longue date, la part de personnes qui se décident au fil de la campagne est très élevée, et gagner leur voix représente donc un enjeu de taille pour tous les partis.

Graphique 23 Choix électoral en fonction du moment de la prise de décision (en %)



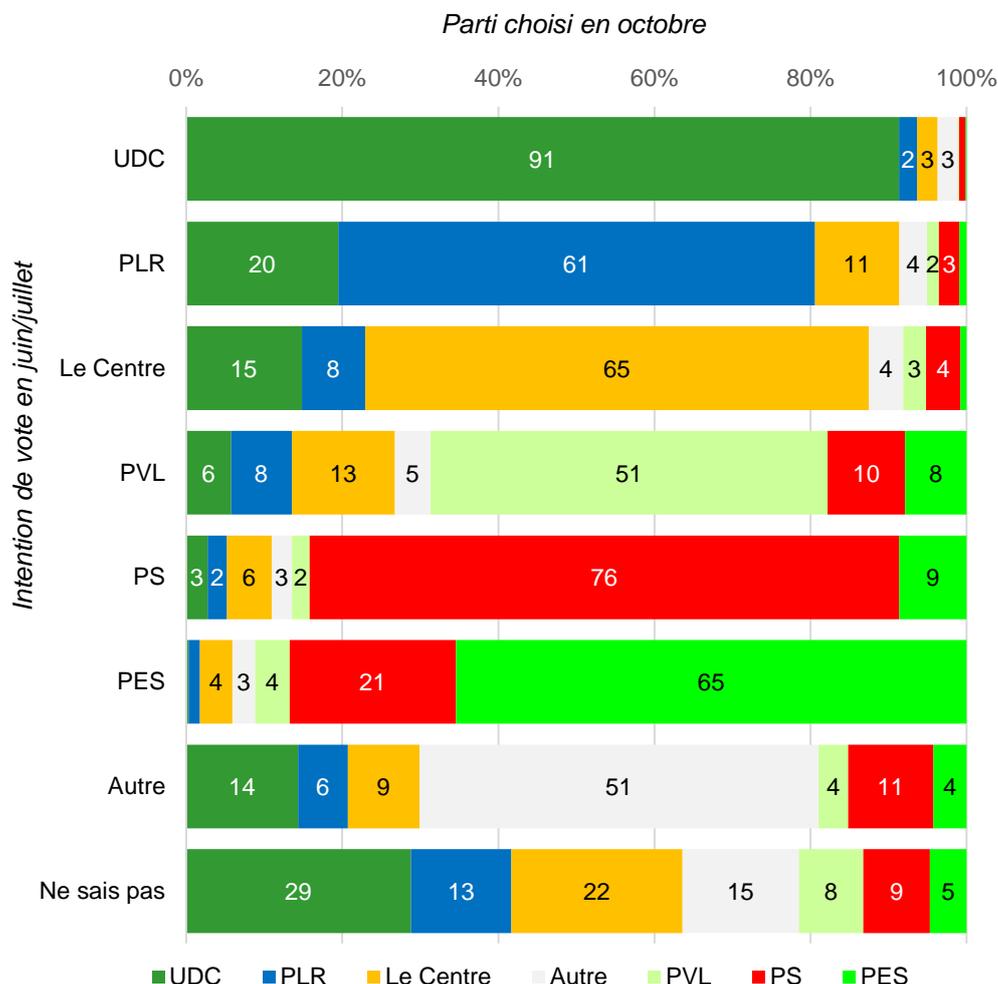
Exemple de lecture : parmi les personnes qui ont déclaré avoir fait leur choix quelques jours avant les élections, 26 % ont voté UDC, 13 % PLR, 18 % Le Centre, 9 % Autre, etc. Résultats pondérés. N quelques jours avant les élections=731 ; quelques semaines avant les élections=920 ; le vote a toujours été clair=1'160. En raison du faible nombre de cas, la catégorie de personnes qui se sont décidées au dernier moment n'est pas montrée.

4.4 Les revirements de préférence à court terme

Les choix de vote des électrices et électeurs ont-ils changé au cours de la campagne ? L'enquête panel réalisée dans le cadre de Selects permet d'analyser la volatilité des préférences partisans observées durant la campagne. La première enquête (ou « vague »), conduite en juin/juillet 2023, a permis de recueillir les intentions de vote des participant-e-s. Lors de la troisième vague, qui a démarré juste après les élections du 22 octobre 2023, on a demandé aux mêmes personnes pour quel parti elles avaient effectivement voté. Présenté dans le graphique 24, le croisement de l'intention de vote et du choix final livre des informations précieuses sur les revirements de vote à court terme.

L'UDC est le parti qui a le mieux réussi à transformer les intentions de vote de l'été 2023 en soutien réel dans les urnes le 22 octobre 2023 – une tendance déjà observée lors des élections précédentes. En effet, 91 pour cent des personnes qui déclaraient en juin/juillet 2023 avoir l'intention de voter UDC lors des élections fédérales l'ont effectivement fait en octobre 2023. Le PS se distingue aussi par un taux élevé, puisque 76 pour cent de celles et ceux qui déclaraient choisir ce parti en juin/juillet l'ont effectivement soutenu en octobre. Les deux partis qui sont sortis vainqueurs des élections fédérales d'octobre 2023, à savoir l'UDC et le PS, sont donc aussi ceux qui ont le mieux réussi à garder leur électorat durant la campagne électorale. À l'inverse, le PES et le PLR, qui sont sortis perdants des élections fédérales 2023, ont eu clairement plus de peine à convertir les intentions de vote en soutien réel avec des scores de 65 et 61 pour cent respectivement. Le rapport entre la transformation des intentions de vote et le succès/échec au soir du 22 octobre est moins pertinent pour les autres partis. Le Centre, qui a connu une légère progression en 2023, n'a pas particulièrement réussi à convaincre ses soutiens de l'été (65 %). Le PVL, qui a connu une faible érosion de son score électoral en 2023, n'a quant à lui que très peu réussi à transformer les soutiens déclarés en vote réel (51 %).

Graphique 24 Intention de vote annoncée en juin/juillet et choix électoral effectif (en %, votant-e-s uniquement)



Exemple de lecture : parmi les électeur-trice-s qui avaient annoncé leur intention de voter UDC lors du premier sondage de l'enquête panel en juin/juillet 2023, 91 % ont effectivement voté UDC en octobre 2023, 2 % ont voté PLR, 3 % Le Centre, 3 % Autre. Résultats pondérés. N total=4'354 ; UDC=706 ; PLR=679 ; Le Centre=498 ; PVL=553 ; PS=898 ; PES=497 ; Autre=330 ; Ne sais pas=193.

En plus du très bon maintien de son électorat durant la campagne, l'UDC est aussi parvenue à récupérer les votes d'un certain nombre de personnes qui annonçaient initialement leur soutien pour un autre parti. Elle a en effet recueilli les voix d'une part non négligeable des soutiens de l'été du PLR (20 %), du Centre (15 %) et d'autres partis (14 %). Le PS a aussi été efficace en la matière. Il a pu convaincre une proportion substantielle des soutiens de l'été du PES (21 %) et dans une bien moindre mesure du PVL (10 %). Le Centre a quant à lui pu compter sur les revirements d'un certain nombre de soutiens de l'été du PVL (13 %) et du PLR (11 %). Parmi les personnes qui étaient indécises au mois de juin/juillet 2023, c'est l'UDC qui a récolté au final le plus de voix (29 %), suivi du Centre (22 %), alors que le PS n'a pas eu particulièrement de succès dans ce groupe (9 %).

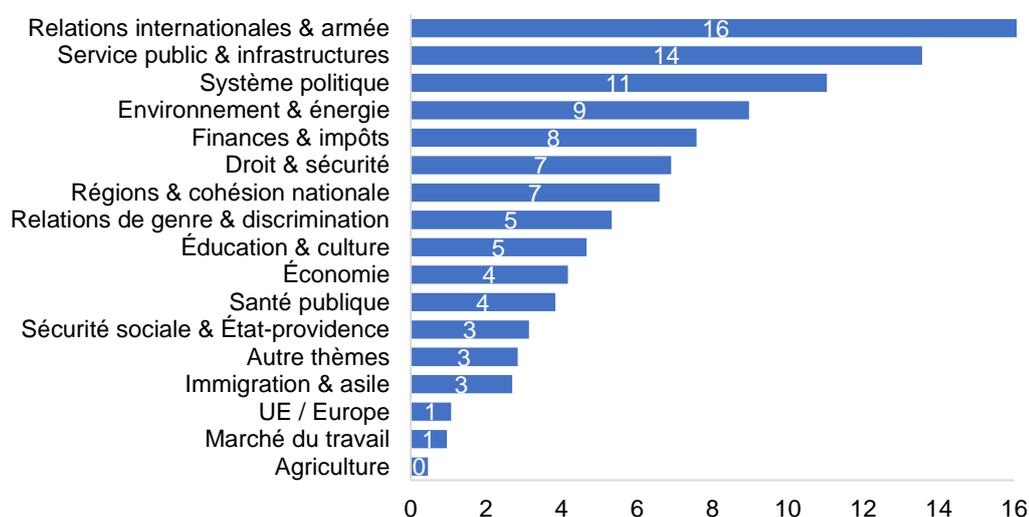
4.5 La conjoncture des thématiques : les médias et les candidat-e-s

Les changements de préférence peu avant les élections peuvent être dus à la conjoncture des thématiques. La capacité des partis à placer leurs thèmes de prédilection au centre de la campagne électorale, thèmes pour lesquels ils jouissent d'une reconnaissance au sein de l'électorat, constitue bien souvent un gage de succès dans les urnes. Les partis peuvent

bénéficier de conditions plus ou moins favorables pour imposer et maintenir leurs propres thématiques au fil de la campagne, aidés par un contexte national et international qui façonne les grands enjeux du moment. Si l'on compare l'enquête panel, l'analyse du contenu des médias et l'enquête candidat·e·s, toutes réalisées dans le cadre de Selects 2023, on parvient à se faire une meilleure image de la conjoncture des thématiques lors de la campagne des élections fédérales 2023.

L'analyse de la couverture des médias sur une période de six mois avant les élections livre des informations intéressantes sur les thématiques présentes dans l'espace public avant et pendant les semaines les plus intenses de la campagne électorale. Les articles en rapport avec la politique suisse provenant de médias (quotidiens, hebdomadaires, etc.) papier ou en ligne (116 au total) ont été sélectionnés et codés selon la thématique traitée. Le graphique 25 présente la répartition des articles par thématique entre le 1^{er} mai et le 22 octobre 2023.

Graphique 25 *Thématiques traitées par les médias, mai à octobre 2023 (en %)*



Exemple de lecture : entre le 1^{er} mai et le 22 octobre 2023, 16 % de tous les articles en rapport avec la politique suisse ont porté sur la thématique « Relations internationales et armée », 14 % sur la thématique « Service public et infrastructures », 11 % sur la thématique « Système politique », etc. N=128'540 articles provenant de 116 médias papier et en ligne.

Sur l'ensemble de la période, la thématique des relations internationales et de l'armée a été très présente dans la sélection d'articles analysés (c'est-à-dire les articles se rapportant à la politique suisse). La situation internationale avec la guerre en Ukraine depuis février 2022 et l'attaque terroriste du Hamas en Israël le 7 octobre 2023 expliquent en grande partie l'importance de cette catégorie. Les enjeux relatifs au service public et aux infrastructures ont aussi occupé une place substantielle dans les médias. On retrouve ensuite une grande variété de thématiques comme le système politique (qui comprend la couverture à proprement parler de la campagne électorale), l'environnement et l'énergie, les finances et les impôts, le droit et la sécurité, les régions et la cohésion nationale.

Les médias ne sont pas les seuls à avoir ponctué la campagne électorale d'accents thématiques. Les partis et les candidat·e·s ont, eux aussi, rivalisé d'ardeur pour mettre leurs enjeux de campagne au cœur du débat public. L'enquête auprès des candidat·e·s comprenait une question ouverte sur le thème principal de leur campagne électorale. Les réponses ont ensuite été regroupées en catégories (il s'agit des mêmes catégories que pour les problèmes des citoyen·ne·s et les thématiques dans les médias). Se basant sur cette information, le tableau 9 rend compte de la répartition par parti des principales thématiques de campagne choisies par les candidat·e·s au Conseil national.

Tableau 9 Principaux thèmes de campagne des candidat·e·s au Conseil national selon les partis (en %)

	UDC	PLR	Le Centre	PVL	PS	PES	Total
Environnement et énergie	10	13	8	45	14	67	22
Sécurité sociale & État-providence	4	15	14	6	17	5	12
Santé publique	2	10	15	8	10	4	8
Système politique, partis et politicien·ne·s	6	6	14	6	5	3	7
Économie	9	13	8	4	15	1	7
Relations de genre et discrimination	4	3	5	2	16	5	6
Régions & cohésion nationale	3	5	3	3	1	0	4
Immigration & asile	19	1	0	1	5	2	4
Éducation & culture	2	7	4	3	5	1	4
Service public & infrastructures	6	4	2	2	4	3	3
Agriculture	9	2	3	1	1	2	2
Droit & sécurité	7	4	2	1	0	0	2
Relations internationales & armée	7	1	1	1	0	0	2
UE / Europe	0	1	1	5	0	0	1
Autre thèmes / ne sais pas	13	17	20	14	7	7	15
Total	100	100	100	100	100	100	100
N	183	252	426	353	334	319	2'276

Exemple de lecture : en 2023, parmi les candidat·e·s UDC, 10 % citaient la problématique « Environnement & énergie » comme leur thème de campagne principal, 4 % la problématique « Sécurité sociale & État-providence », 2 % la problématique « Santé publique », etc. Résultats pondérés. Les thèmes qui ne dépassent pas 3% des mentions chez les candidat·e·s d'un parti au minimum sont regroupés dans la catégorie « Autres thèmes / ne sais pas ».

L'environnement et l'énergie sont les thématiques les plus souvent citées par les candidat·e·s, avec 22 % des mentions. On retrouve ensuite les enjeux portant sur la sécurité sociale et l'État-providence (12 %) ainsi que la santé publique (8 %). Suivent de près les thématiques du système politique (7 %), de l'économie (7 %), des relations de genre et discrimination (6 %).

Les thématiques de campagne varient fortement selon le parti considéré. L'environnement/énergie figure au cœur de la campagne des candidat·e·s du PES (avec 67 % des mentions) et du PVL (45 % des mentions). Ce sont les seuls partis qui comptent une telle prédominance d'une seule catégorie. Les autres partis présentent une diversité bien plus forte dans les sujets de campagne de leurs prétendant·e·s. On retrouve des tonalités bien connues de la politique suisse. L'enjeu le plus souvent mentionné par les candidat·e·s de l'UDC est celui de l'immigration et de l'asile (19 %), loin devant les autres thèmes qui ne dépassent pas 10 pour cent des mentions (environnement/énergie à 10 %, économie à 9 %, agriculture à 9 %). Les candidat·e·s du PS font la part belle aux enjeux de politique sociale (17 %), d'économie (15 %), d'environnement/énergie (14 %) et – comme seul parti – aux relations de genre (16 %). Les thèmes les plus souvent mentionnés par les candidat·e·s du PLR sont ceux de la politique sociale (15 %), de l'économie (13 %), de l'environnement/énergie (13 %) et de la santé publique (10 %). Pour Le Centre, la santé publique (15 %) et la politique sociale (14 %) sont au cœur des campagnes des candidat·e·s. Le Centre se distingue des autres partis par une plus grande attention portée aux questions relatives au système politique (14%).

4.6 Les préoccupations de l'électorat au fil de la campagne

Le chapitre 3 a montré que l'immigration, l'environnement et la santé figuraient en tête des préoccupations des citoyennes et citoyens. En interrogeant les mêmes personnes à plusieurs reprises, l'enquête panel permet d'analyser l'évolution des préoccupations de l'électorat au fil de la campagne électorale.

Comme dans l'enquête post-électorale, les participant·e·s de l'enquête panel étaient invité·e·s à répondre à la question suivante : « À votre avis, quel est le problème politique le plus important auquel la Suisse doit actuellement faire face ? ». Les réponses à la question ouverte ont ensuite été regroupées en catégories. Lors de la première enquête réalisée en

juin et juillet 2023, l'enjeu de l'environnement et de l'énergie était largement en tête des préoccupations des votant-e-s avec 30 pour cent des mentions, comme le montre le tableau 10. Cet enjeu a ensuite clairement perdu en importance dans le courant de l'automne. Lors de la deuxième vague, il restait certes encore en tête, mais diminuait déjà à 27 pour cent. La chute était plus marquée lors de la troisième vague et ce problème n'était alors mentionné plus que dans 21 pour cent des cas. En bref, la campagne électorale a été défavorable au maintien de cette thématique comme préoccupation principale. Malgré ce déclin, la thématique de l'environnement et de l'énergie reste toutefois au deuxième rang des problèmes les plus importants des votant-e-s.

Tableau 10 Problèmes jugés les plus importants par les votant-e-s au fil du temps (en %)

	Vague 1 juin/juillet	Vague 2 sept.	Vague 3 oct./nov.
Environnement & énergie	30	27	21
Immigration & asile	16	19	27
Sécurité sociale & État-providence	12	10	9
Relations internationales & armée	11	6	7
UE / Europe	8	6	5
Système politique, partis & politicien-ne-s	7	6	5
Santé publique	4	11	12
Économie	4	10	8
Autres problèmes / ne sais pas	8	6	5
Total	100	100	100
N	4'206	4'206	4'206

Exemple de lecture : 30 % des personnes interrogées ayant participé aux élections fédérales d'octobre avaient indiqué en juin/juillet 2023 considérer le thème « Environnement & énergie » comme le problème politique le plus important, contre 27 % lors de la deuxième enquête, en septembre, et 21 % lors de la troisième, effectuée après les élections. Résultats pondérés. Les thématiques qui recueillent moins de 2 % des mentions sont regroupées dans la catégorie « Autres problèmes / ne sais pas ».

A l'inverse, la thématique de l'immigration et de l'asile a connu une évolution favorable au cours de la campagne électorale. Lors de la première vague, sans être négligeable, elle était jugée prioritaire par seulement 16 pour cent des votant-e-s, clairement loin derrière la thématique de l'environnement et de l'énergie. Après un léger gain lors de la deuxième vague, elle devenait lors de la troisième vague la principale préoccupation des votant-e-s avec 27 pour cent des mentions. D'autres thématiques ont également gagné en importance au fil de la campagne. La thématique de l'économie, dans laquelle figurent les mentions du problème de l'inflation, a connu une nette hausse dès septembre 2023. C'est aussi le cas des préoccupations relatives aux primes d'assurance-maladie et aux coûts du système de santé (classées dans la rubrique « santé publique »), dont les mentions ont triplé entre juin et octobre 2023, en lien avec la forte augmentation des primes d'assurance-maladie annoncée pour l'année suivante. D'autres problèmes ont, par contre, perdu en importance entre l'été et l'automne 2023. C'est le cas de la sécurité sociale, des relations internationales et de l'armée, des enjeux liés à l'Union européenne et au système politique. Finalement, il faut noter que ce bilan de l'évolution des problèmes prioritaires serait relativement similaire si l'analyse portait sur l'ensemble des personnes interrogées et pas seulement sur celles ayant participé au scrutin.

On observe des disparités substantielles dans l'évolution des préoccupations en fonction des choix partisans des votant-e-s. Le tableau 11 recense les trois premiers problèmes cités par les électeurs des principaux partis en vague 1 et en vague 3 de l'enquête panel. La thématique de l'environnement et de l'énergie a reflué parmi tous les partis, sauf au sein du PES où elle a encore gagné en importance (61 % à 66 %). Malgré ce déclin, elle reste toutefois la problématique numéro 1 de l'électorat du PVL (37 %) et du PS (29 %), sans parler bien sûr du PES.

Tableau 11 *Évolution des trois problèmes prioritaires de l'électorat des principaux partis (en %)*

UDC	PLR	Le Centre	PVL	PS	PES
<i>Juin/juillet 2023</i>					
Immigration (38 %)	Environnement (25 %)	Environnement (28 %)	Environnement (43 %)	Environnement (43 %)	Environnement (61 %)
Relations int. (13 %)	Sécurité sociale (15 %)	Relations int. (12 %)	UE / Europe (12 %)	Sécurité sociale (14 %)	Système pol. (11 %)
Environnement (12 %)	Immigration (14 %)	UE / Europe (12 %)	Relations int. (9 %)	Système politique (8 %)	Sécurité sociale (6 %)
<i>Octobre/novembre 2023</i>					
Immigration (58 %)	Immigration (25 %)	Immigration (20 %)	Environnement (37 %)	Environnement (29 %)	Environnement (66 %)
Sécurité sociale (9 %)	Santé (14 %)	Santé (18 %)	Immigration (12 %)	Santé (13 %)	Système pol. (9 %)
Santé (8 %)	Environnement (12 %)	Environnement (17 %)	Santé (11 %)	Économie (12 %)	Santé (5 %)

Exemple de lecture : 38 % des personnes ayant voté pour l'UDC aux élections fédérales d'octobre avaient indiqué en juin/juillet 2023 considérer le thème de l'immigration comme le problème politique le plus important, contre 58 % lors de la troisième enquête, effectuée après les élections. Résultats pondérés. N total (pour W1 et W3)=4'175 ; UDC=868 ; PLR=543 ; Le Centre=637 ; PVL=416 ; PS=999 ; PES=437 ; Autre=275. Seuls les trois premiers problèmes sont montrés. La catégorie « Immigration et asile » figure dans le tableau sous le nom raccourci « Immigration », « Environnement et énergie » est raccourci en « Environnement », « Relations internationales et armée » en « Relations int. », « Système politique, partis & politicien-ne-s » en « Système politique », « Sécurité sociale & Etat-providence » apparaît sous le nom raccourci de « Sécurité sociale ».

La thématique de l'immigration et de l'asile était déjà une préoccupation centrale de l'électorat de l'UDC pendant l'été 2023 (38 % des mentions) et a encore gagné en importance au fil de la campagne (58 % des mentions). Cette thématique s'est aussi imposée au cours de la campagne comme le problème principal de l'électorat du PLR et du Centre. En outre, au cours de la campagne, la santé publique est devenue le deuxième ou troisième problème le plus important de tous les partis. Quant à l'économie et aux craintes liées à l'inflation, c'est chez les partisan-e-s du PS qu'elles ont fait leur entrée parmi les trois problèmes prioritaires.

La dynamique favorable aux thématiques de l'immigration, de la santé publique et de l'économie est-elle allée de pair avec une reconnaissance accrue des compétences des partis dans ces domaines ? Les partis ayant eux-mêmes axé leur campagne sur un certain nombre de thématiques, on peut légitimement penser que cela a influencé la perception des votant-e-s. L'enquête panel contient des questions sur le parti qui est considéré le plus compétent dans une série de domaines politiques. Le tableau 12 présente l'évolution des perceptions dans quatre domaines entre juin et octobre 2023.

Tableau 12 Évolution du parti jugé le plus compétent dans différents domaines (en %, votant·e·s uniquement)

	Migration		Santé		Politique sociale		Économie	
	Juin/juil.	Oct./nov.	Juin/juil.	Oct./nov.	Juin/juil.	Oct./nov.	Juin/juil.	Oct./nov.
UDC	24	33	6	8	6	7	13	15
PLR	7	6	9	9	5	5	49	50
Le Centre	12	14	25	29	15	18	7	9
PVL	3	3	2	2	2	2	5	6
PS	29	29	31	33	54	58	7	9
PES	2	2	1	1	1	1	1	1
Autre	1	1	1	1	1	2	1	1
Ne sais pas	22	12	26	15	15	7	18	9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
N	4'288	4'288	4'276	4'276	4'327	4'327	4'336	4'336

Exemple de lecture : lors de la première enquête, en juin/juillet 2023, 24 % des personnes interrogées ayant participé aux élections fédérales d'octobre ont répondu que l'UDC était le parti le plus compétent dans le domaine de la migration, 7 % ont cité le PLR, 12 % Le Centre, etc. Résultats pondérés.

Au cours de la campagne électorale, la perception de l'UDC comme parti le plus compétent en matière de migration s'est clairement renforcée. Lors de la vague 1 du panel en juin/juillet 2023, 24 pour cent des votant·e·s (tous partis confondus) considéraient l'UDC comme le parti le plus compétent et ce score est monté à 33 pour cent en octobre/novembre 2023. Au niveau agrégé, cette augmentation s'explique surtout par la baisse de la proportion de répondant·e·s qui ne savaient pas quel parti mentionner. En matière de santé publique, le PS est le parti perçu comme le plus compétent, juste devant Le Centre, mais cette perception ne s'est que peu renforcée au cours de la campagne (31 à 33 %). C'est Le Centre qui a été mentionné de manière croissante comme parti le plus compétent dans ce domaine par les répondant·e·s (25 à 29 % entre la vague 1 et la vague 3). A nouveau, la proportion de personnes qui ne savaient pas quel parti citer a nettement décliné.

Dans le domaine de la politique sociale, le PS, qui arrive clairement en tête des mentions, a vu la perception de sa compétence augmenter durant cette période ; il en a été de même pour Le Centre. Finalement, en matière d'économie, le PLR, qui est reconnu comme le plus compétent dans ce domaine, n'a que peu tiré son épingle du jeu, avec une augmentation seulement marginale des répondant·e·s citant ce parti entre juin/juillet et octobre/novembre 2023. Dans ce domaine également, la proportion de personnes ayant répondu « ne sais pas » a nettement diminué entre la première et la troisième enquête. Ce résultat permet de conclure que la campagne électorale contribue à la visibilité des thèmes principaux des partis et à la formation de l'opinion des électeurs.

5 La représentation politique

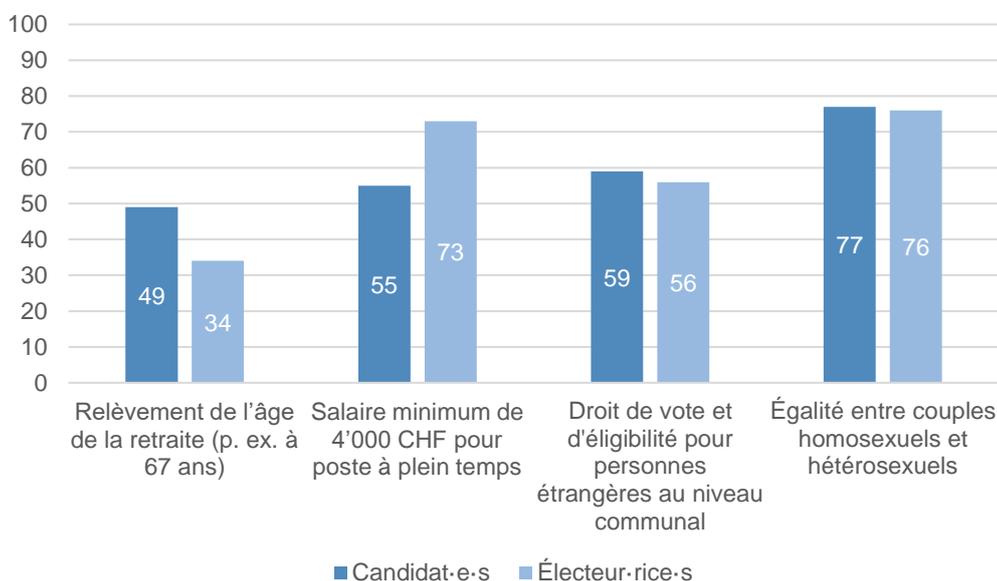
L'enquête Selects n'as pas seulement interrogé les citoyennes et citoyens, les candidat·e·s au Conseil national et au Conseil des Etats ont également pu s'exprimer. Depuis 2007, un sondage auprès des candidat·e·s est ainsi effectué après chaque élection fédérale, ce qui permet de tirer des conclusions sur le parcours (politique) des personnes qui se présentent aux élections, sur leurs activités de campagne (voir le chapitre 4.2) ainsi que sur leur position sur divers sujets. La comparaison entre les réponses de l'électorat et celles des candidat·e·s aux mêmes questions permet de déterminer dans quelle mesure les élites politiques représentent globalement les électrices et les électeurs. En outre, il est possible de montrer, pour certains partis, à quel point les candidat·e·s sont proches de leur électorat respectif. Ce chapitre se penche donc sur la question de la représentation politique de l'électorat par les candidat·e·s.

5.1 Les avis sur différentes questions politiques spécifiques

Il a été demandé aux électeur·trice·s, d'une part, et aux candidat·e·s d'autre part, de répondre à une série de questions identiques. Dans l'analyse qui suit, nous nous intéressons à leurs positions sur quatre questions de politique économique et sociale :

- Relèvement de l'âge de la retraite (par ex. à 67 ans) ;
- Introduction d'un salaire minimum pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs de CHF 4000 pour un poste à temps plein ;
- Octroi du droit de vote et d'éligibilité au niveau communal aux personnes étrangères vivant en Suisse depuis au moins 10 ans ;
- Égalité de traitement entre les couples de même sexe et les couples hétérosexuels dans tous les domaines.

Graphique 26 *Approbation de diverses questions politiques par les électeur·trice·s et les candidat·e·s, 2023 (en %)*



Exemple de lecture : 49 % des candidat·e·s approuvent le relèvement de l'âge de la retraite (p. ex. à 67 ans) contre 34 % des électeur·trice·s. Résultats pondérés. N : candidat·e·s=2'426-2'438 ; électeur·trice·s=3'221-3'245.

Au niveau agrégé, on constate tout d'abord qu'une majorité de candidat·e·s et une majorité d'électeur·trice·s sont soit pour, soit contre les quatre propositions (cf. graphique 26). En général, tant les élites que l'électorat se prononcent majoritairement contre un relèvement de l'âge de la retraite, mais alors que les candidat·e·s ne sont qu'un peu plus de la moitié (51%) à s'y opposer, les deux tiers de l'électorat sont contre (différence de 15 points de

pourcentage)⁴. La différence entre l'électorat et les candidat·e·s est un peu plus grande (18 points de pourcentage) pour le soutien à la revendication d'un salaire minimum de CHF 4000 par mois pour un poste à plein temps. Une majorité, certes pas écrasante, des candidat·e·s (55 %) se prononce en faveur, contre trois électrices et électeurs sur quatre (73 %) qui l'approuvent. Par contre, les candidat·e·s ont tendance à être un peu plus favorables à l'octroi du droit de vote et d'éligibilité pour les personnes étrangères que l'électorat ; avec respectivement 59 et 56 pour cent, cette revendication sociopolitique atteint, toutefois, une confortable majorité dans les deux groupes. Un accueil encore plus favorable est réservé à l'égalité entre couples de même sexe et couples hétérosexuels dans tous les domaines de la vie ; cette revendication est très largement plébiscitée. Plus de trois quarts des candidat·e·s et des électeur·trice·s y sont favorables.

5.2 Comparaison entre les réponses des candidat·e·s et celles de l'électorat de leur parti

Le bon fonctionnement d'une démocratie représentative s'exprime par le fait que les élu·e·s partagent les positions fondamentales de leur électorat sur les questions importantes et les défendent dans le processus de décision. Même si, dans le système de démocratie directe que connaît la Suisse, les questions politiques importantes sont décidées directement par l'électorat qui se rend aux urnes, une (bonne) représentation politique issue des élections a également une fonction importante dans notre pays. En effet, la plupart des décisions politiques sont préparées et prises par les partis et leurs représentant·e·s dans le cadre du processus parlementaire, sans que le peuple ne se prononce par un vote. Par conséquent, nous nous focalisons ici sur la coïncidence de vues entre les prétendant·e·s à la représentation politique et l'électorat de leur parti.

Les réponses des candidat·e·s et de l'électorat des six plus grands partis sont résumées dans le tableau 13. Les pourcentages des deux premières colonnes présentent la part des candidat·e·s et des électeur·trice·s ayant répondu aux différentes affirmations par « oui » ou « plutôt oui ». La troisième colonne met en évidence la différence entre les candidat·e·s et les électrices et électeurs. Les valeurs positives signifient que les affirmations sont approuvées à une proportion plus importante par les candidat·e·s que par l'électorat, alors que les valeurs négatives reflètent un taux d'approbation supérieur de l'électorat par rapport aux candidat·e·s.

A l'UDC, on constate, pour trois des quatre questions examinées, un fossé entre candidat·e·s et électorat. Une nette majorité de deux-tiers des candidat·e·s soutient ainsi le relèvement de l'âge de la retraite alors que seuls 30 pour cent de l'électorat de l'UDC partage cette revendication⁵. La plus grande différence de vue entre l'électorat et les candidat·e·s de l'UDC concerne la question du salaire minimum de 4000 CHF pour les travailleuses et les travailleurs : l'électorat est majoritairement en faveur (60 pour cent pour), alors que les candidat·e·s sont clairement contre (12 pour cent seulement de soutien). Même sur la question de l'égalité entre couples de même sexe et hétérosexuels dans tous les domaines, l'avis majoritaire des candidat·e·s diffère de l'avis majoritaire de l'électorat même si, en termes de pourcentages, la différence est moins marquée que pour les deux questions précédentes. Cette revendication d'égalité est rejetée par juste moins de la moitié des candidat·e·s (46 pour cent en faveur) alors que les électrices et électeurs de l'UDC se montrent nettement plus favorables (58 pour cent en faveur). Ces mêmes différences d'opinion majoritaire pour chaque groupe interviennent également pour la question de l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des personnes étrangères au plan communal. Si les deux groupes rejettent nettement cette revendication, les candidat·e·s de l'UDC sont 12 pour cent à envisager de la soutenir, contre un quart de leur électorat.

⁴ La même question avait déjà été posée aux électrices et aux électeurs, ainsi qu'aux candidat·e·s, lors du sondage postélectoral Selects de 2019. Il est intéressant de constater que presque rien n'a changé entre 2019 et 2023 : à l'époque, 48 pour cent des candidat·e·s et 34 pour cent des électeur·trice·s s'étaient prononcé·e·s en faveur d'un relèvement de l'âge de la retraite.

⁵ En 2019, 63 pour cent des candidat·e·s de l'UDC et 28 pour cent de l'électorat étaient en faveur d'un relèvement de l'âge de la retraite.

Au PLR aussi, les avis majoritaires de la base et de l'élite divergent sur trois des quatre questions. La plus grande divergence d'opinion entre électorat et candidat·e·s s'observe quant au relèvement de l'âge de la retraite et au salaire minimum. Une majorité écrasante de 91 pour cent des candidat·e·s du PLR est ainsi en faveur du relèvement de l'âge de la retraite, contre seulement 49 pour cent (en soutien) de leur électorat, qui la refuserait de justesse⁶. Quant à un salaire minimum de 4000 CHF, 57 pour cent de l'électorat du PLR soutient son introduction, contre seulement 17 pour cent des candidat·e·s. Quant à l'octroi du droit de vote et d'éligibilité aux personnes étrangères au plan communal, élite et base du parti divergent également, bien que cela soit moins visible en termes de pourcents puisqu'une courte majorité d'électrices et électeurs du PLR l'accepterait (51 %) alors que deux-tiers des candidat·e·s s'y opposent. Enfin, la revendication d'une égalité de traitement entre couples de même sexe et hétérosexuels dans tous les domaines rencontre, quant à elle, une large adhésion au sein du PLR, tant du côté des candidat·e·s (84 %) que de l'électorat (81 %).

Tableau 13 *Approbation de diverses questions politiques par les candidat·e·s et leurs électorats respectifs, 2023 (en %)*

	UDC			PLR			Le Centre		
	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.
Relèvement de l'âge de la retraite (p. ex. à 67 ans)	66	30	36	91	49	42	53	36	17
Salaire minimum de 4'000 CHF pour poste à plein temps	12	60	-48	17	57	-40	49	74	-25
Droit de vote et d'éligibilité pour personnes étrangères au niveau communal	12	25	-13	34	51	-17	45	56	-11
Égalité entre couples homo-sexuels et hétérosexuels	46	58	-12	84	81	3	83	81	2
<i>N</i>	185- 189	758- 768		260- 263	516- 518		479- 482	520- 522	

	PVL			PS			PES		
	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.	Cand.	Élect.	Diff.
Relèvement de l'âge de la retraite (p. ex. à 67 ans)	75	58	17	5	23	-18	13	29	-16
Salaire minimum de 4'000 CHF pour poste à plein temps	47	72	-25	98	91	7	95	93	2
Droit de vote et d'éligibilité pour personnes étrangères au niveau communal	81	76	5	98	83	15	96	88	8
Égalité entre couples homo-sexuels et hétérosexuels	97	94	3	99	91	8	99	96	3
<i>N</i>	373- 375	199- 200		340- 342	613- 617		331- 334	229- 231	

Exemple de lecture : 66 % des candidat·e·s UDC ont dit « oui » ou « plutôt oui » au relèvement de l'âge de la retraite. Du côté de l'électorat UDC, cette proportion est de 30 %. Résultats pondérés.

Au Centre aussi, pour trois questions sur quatre, nous observons des divergences entre l'opinion majoritaire des candidat·e·s et celle de l'électorat. Exprimées en points de pourcentage, les différences entre les deux groupes sont toutefois nettement moins importantes que pour l'UDC et le PLR. Avec 25 points de pourcentage, c'est la question du salaire minimum qui divise le plus les candidat·e·s du Centre et leur électorat. Ainsi, une petite

⁶ Un relèvement de l'âge de la retraite a également été approuvé par 91 % de l'ensemble des candidat·e·s du PLR en 2019 et 46 % de l'électorat du PLR (soit un peu moins qu'en 2023).

majorité des candidat·e·s du Centre rejette un salaire minimum de 4000 CHF pour un plein temps (49 % sont en faveur) alors que près de trois électeur·trice·s sur quatre le soutiennent (74 %). La deuxième plus grande différence porte sur le relèvement de l'âge de la retraite. Une courte majorité de candidat·e·s du Centre le soutien (53 %), contre deux-tiers de l'électorat qui le refuse (36 % de soutien)⁷. Si les opinions majoritaires des candidat·e·s et de l'électorat du Centre divergent encore sur le droit de vote et d'éligibilité des populations étrangères, les deux groupes soutiennent en revanche très majoritairement, comme c'est le cas au PLR, l'égalité des droits pour les couples de même sexe et hétérosexuels

Du côté du PVL, seule l'une des questions politiques fait émerger une divergence d'opinion majoritaire entre les candidat·e·s et l'électorat du parti. Il s'agit de l'introduction d'un salaire minimum légal. Alors que l'élite du PVL la refuse à une courte majorité (47 % en faveur), la base la soutient nettement (72 % en faveur). En points de pourcentage, cette question est, en outre, celle qui affiche le plus grand écart entre la base et l'élite du PVL, avec une différence d'approbation de 25 points de pourcentage. Pour ce qui est des trois autres questions, nous constatons que la majorité de l'électorat du PVL est sur la même ligne que la majorité des candidat·e·s. Trois-quarts de tou·te·s les candidat·e·s défendent, par exemple, le relèvement de l'âge de la retraite. L'électorat est certes un peu moins nombreux à être de cet avis mais soutient tout de même clairement ce relèvement à 58 pour cent⁸.

Quant au PS et aux Vert·e·s, les candidat·e·s et l'électorat sont davantage à l'unisson sur les quatre questions examinées ; les majorités se situent toujours du même côté pour les deux groupes. Il est toutefois frappant de constater que la position de l'électorat au sujet du relèvement de l'âge de retraite est moins tranchée que celle des candidat·e·s. Alors que les deux groupes sont majoritairement défavorables à ce relèvement, les candidat·e·s du PES et du PS le rejettent bien plus nettement que leur électeurat respectif (5 contre 23 % de soutien au PS ; 13 contre 29 % de soutien chez les Vert·e·s). C'est sur cette question également que l'on observe le plus grand écart de pourcentage entre la base et l'élite des deux partis de gauche⁹. Sinon, presque tou·te·s les candidat·e·s et tout l'électorat du PS et des Vert·e·s soutiennent l'introduction d'un salaire minimum suisse de 4000 CHF, ainsi que l'égalité entre couples de même sexe et hétérosexuels. La différence entre les bases et les élites est minimes sur ces objets. Cette différence est légèrement plus importante en ce qui concerne le droit de vote et d'éligibilité des personnes étrangères, bien que, là aussi, tant les candidat·e·s que les électeurats des deux partis de gauche le soutiennent très largement.

En résumé, on constate que pour les quatre questions examinées, les différences entre les candidat·e·s et leur électeurat respectif sont plus marquées à droite qu'à gauche. Parmi les partis bourgeois, y compris le PVL, le conflit élite-base surgit prioritairement sur la question du salaire minimum, suivie par l'âge de la retraite. Les positions des candidat·e·s et des électeurats divergent dans ces partis : les candidat·e·s rejettent majoritairement le salaire minimum et soutiennent un relèvement de l'âge de la retraite, alors qu'une majorité de leurs électeurats est d'un avis contraire (sauf pour la question de l'âge de la retraite, où la majorité est identique au sein du PVL). C'est également à gauche, au sein du PS et des Vert·e·s, que la question de l'âge de la retraite provoque le plus grand écart entre la base et l'élite, mais avec des signes inversés : l'électorat du PS et des Vert·e·s est en effet un peu plus ouvert à un relèvement de l'âge de la retraite que les élites des partis. En outre,

⁷ Par rapport à 2019, les rapports de majorité entre les candidat·e·s ont ici changé : A l'époque, seule une petite minorité (47 %) des candidat·e·s du PDC soutenait un relèvement de l'âge de la retraite, alors que 40 % de l'électorat PDC y était favorable.

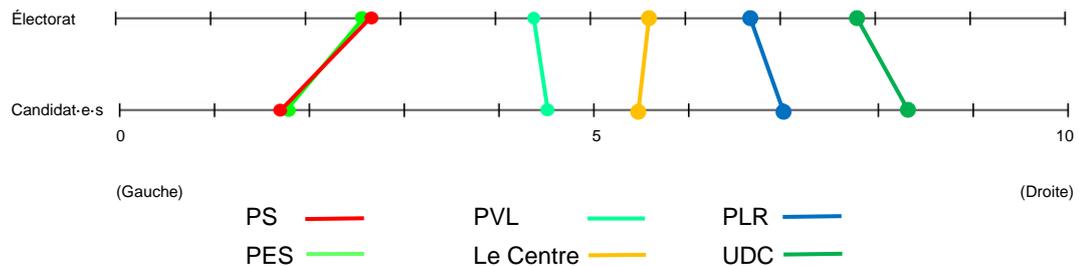
⁸ En 2019, les deux groupes n'étaient pas encore du même avis (majoritaire) : 93 % de tous les candidat·e·s du PVL soutenaient alors un relèvement de l'âge de la retraite, alors qu'une courte majorité (49 % en faveur) de l'électorat le rejetait. Au cours des quatre dernières années, les opinions de la base et de l'élite du PVL se sont donc fortement rapprochées sur cette question de fond.

⁹ Sur la question de l'âge de la retraite, le schéma était très similaire au PS et au PES en 2019 : à l'époque, 5 % des candidat·e·s du PS et 25 % de l'électorat, ainsi que 14 % des candidat·e·s des Vert·e·s et 30 % de l'électorat, soutenaient un relèvement de l'âge de la retraite. Dans le camp de gauche, les opinions sur la question de l'âge de la retraite sont donc restées très stables au fil des quatre derniers ans.

on constate que dans les deux partis de gauche, les rapports de majorité entre candidat·e·s et électrices et électeurs sont identiques pour les quatre questions examinées.

Dans le cadre de Selects, nous avons non seulement relevé l'avis des candidat·e·s et des électrices et électeurs sur différentes questions politiques spécifiques, mais aussi leur positionnement sur l'axe gauche-droite. Le graphique 27 indique la position moyenne des candidat·e·s et de l'électorat des six plus grands partis sur cet axe.

Graphique 27 Positionnement des candidat·e·s et de leur électorat sur un axe gauche-droite, 2023



(Moyenne de tou-te-s les candidat·e·s et de l'électorat de chaque parti ; N et valeurs, voir tableau 14).

Pour ce qui est du PS et du PES, les candidat·e·s se positionnent nettement plus à gauche que l'électorat. Alors que l'électorat des Vert·e·s se positionne en moyenne, sur l'axe gauche-droite allant de 0 (« gauche ») à 10 (« droite ») à 2.6, et celui du PS à 2.7, les candidat·e·s Vert·e·s estiment en moyenne être à 1.8 et les candidat·e·s du PS à 1.7. Au PVL par contre, il n'y a presque pas de différence entre l'électorat et les candidat·e·s ; les électrices et électeurs se situent en moyenne à 4.4, soit très légèrement plus à gauche que les candidat·e·s (4.5). Les candidat·e·s et l'électorat du Centre se situent exactement à la même distance du centre arithmétique que les candidat·e·s et l'électorat du PVL, mais de l'autre côté (à droite), les candidat·e·s se situant en moyenne à 5.5, alors que l'électorat du Centre se situe à 5.6, soit très légèrement plus à droite que les élites du parti. Dans les deux partis bourgeois que sont le PLR et l'UDC, les candidat·e·s se situent un peu plus à droite que leur électorat respectif (respectivement à 7.0 et 8.3 en moyenne). L'électorat du PLR se situe à 6.7, tandis que celui de l'UDC se positionne à 7.8. Contrairement aux quatre questions politiques de fond examinées dans la première partie, pour lesquelles les divergences entre l'élite et la base étaient plus marquées à droite qu'à gauche, l'analyse du positionnement gauche-droite révèle une image inverse : les écarts d'autoévaluation entre les candidat·e·s et l'électorat sont là nettement plus importants à gauche qu'au sein des partis bourgeois, PVL y compris. Et c'est au PS que l'écart entre l'autoévaluation de l'élite et de la base du parti est le plus important, avec 1,0 point.

Les électrices et électeurs interrogé·e·s ont aussi été prié·e·s de situer leur parti sur l'axe gauche-droite. Inversement, on a demandé aux candidat·e·s de positionner l'électorat de leur parti. Le tableau 14 présente les moyennes issues de l'autoévaluation des candidat·e·s et de l'électorat (voir aussi graphique 27). Le tableau montre, en outre, comment l'électorat classe en moyenne ses candidat·e·s et où les candidat·e·s positionnent en moyenne l'électorat de leur parti.

Tableau 14 *Positionnement gauche-droite selon les évaluations de l'électorat et des candidat·e·s, 2023*

		UDC	PLR	Le Centre	PVL	PS	PES
Électorat	Autoévaluation	7,8	6,7	5,6	4,4	2,7	2,6
	Évaluation de son propre parti	8,9	7,1	5,5	4,3	1,7	1,9
<i>N</i>		704- 737	494- 503	504- 508	195- 196	606- 607	225- 226
		UDC	PLR	Le Centre	PVL	PS	PES
Candidat·e·s	Autoévaluation	8,3	7,0	5,5	4,5	1,7	1,8
	Évaluation de son propre électorat	8,4	7,1	5,6	4,6	2,4	2,3
<i>N</i>		182- 183	259- 261	472- 476	367- 368	339- 340	326- 328

Exemple de lecture : l'électorat de l'UDC se voit à 7,8 sur l'axe gauche-droite qui va de 0 à 10, alors qu'il estime que son propre parti se situe à 8,9 en moyenne. Résultats pondérés.

Pour commencer, si l'on considère l'évaluations des électeurs, on constate que pour le PLR, Le Centre et le PVL, il existe une concordance relativement grande entre l'autoévaluation des électeurs et la position qu'ils attribuent subjectivement à leurs partis respectifs. L'électorat du PLR positionne son parti en moyenne un peu plus à droite que lui (6.7), alors que l'électorat du Centre et du PVL positionne, à l'inverse, son parti respectif un peu plus à gauche (5.5 et 4.3 respectivement) que lui (5.6 et 4.4). Les électrices et électeurs du PS et du PES se positionnent presque au même endroit (à 2.7 et 2.6 respectivement) et les deux électeurs placent leur parti respectif bien plus à gauche qu'eux, avec une différence plus grande au PS (1.0 points) qu'au PES (0.7 points). Une aussi grande différence s'observe tout à droite de l'éventail politique, où l'électorat de l'UDC positionne son parti beaucoup plus à droite (à 8.9) qu'il ne se situe lui-même (à 7.8).

Si l'on se penche maintenant sur l'évaluation des candidat·e·s, on constate qu'ils et elles voient leur électorat comme ayant un positionnement très proche du leur. Seul·e·s les candidat·e·s des partis de gauche voient leur électorat plus au centre qu'eux-et elles-mêmes. C'est au sein du PS que l'on observe la différence la plus grande entre l'autoévaluation des candidat·e·s et l'évaluation de leur électorat : les candidat·e·s se placent ainsi en moyenne à 1.7, alors qu'ils et elles placent leur électorat à 2.4. A l'inverse, les candidat·e·s des partis bourgeois, PVL y compris, ont plutôt tendance à classer leur électorat plus à droite qu'elles-et eux-mêmes, mais les différences entre l'autoévaluation et le positionnement de leur propre électorat sont extrêmement faibles (0,1 point dans chaque cas).

6 Annexe

6.1 Selects : l'étude électorale suisse

Selects est un projet de recherche électorale qui a commencé en 1995. Depuis 2008, il est réalisé par le Centre de compétences suisses en sciences sociales (FORS) en partenariat avec plusieurs universités suisses. Grâce au projet Selects, la recherche électorale en Suisse a su garantir une continuité remarquable depuis 1995 tout en introduisant des outils de recherche novateurs et en assurant sa mise en réseau avec la recherche internationale.

Cette coordination avec d'autres pays a lieu par la participation à deux études comparatives internationales : il y a d'abord la « Comparative Study of Electoral Systems » (CSES), à laquelle la Suisse prend part depuis 1999. CSES développe des modules de questionnaires communs, qui sont utilisés dans le cadre des enquêtes post-électorales nationales conduites auprès de l'électorat ; depuis 2007, Selects participe aussi au « Comparative Candidate Survey » (CCS). CCS développe des questionnaires permettant de suivre la carrière, les opinions politiques et les activités de campagne des candidat·e·s.

Dans le cadre de Selects, la sélection de nouvelles questions innovantes résulte d'un processus structuré : au début de 2022, des chercheur·euse·s en Suisse et à l'étranger ont eu la possibilité de proposer des modules avec de nouvelles questions ; sur la base de l'avis d'experts internationaux renommés, la commission Selects a retenu dix propositions sur 14 et les a intégrées, en partie ou parfois dans leur intégralité, à une ou plusieurs enquêtes.

Selects 2023 a été encouragée en majeure partie par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) (infrastructure de recherche n°198472). En plus, les cantons de Genève et du Tessin ont financé l'extension de leur échantillon, ce qui a permis d'approfondir les analyses relatives à ces cantons.

La responsabilité scientifique du projet Selects incombe à la commission Selects. Entre 2020 et 2023, la commission, présidée par Isabelle Stadelmann-Steffen (Université de Berne), a compté les membres suivants : Romain Lachat (SciencesPo Paris), Nathalie Giger (Université de Genève), Silja Häusermann (Université de Zurich), Georg Lutz (FORS / Université de Lausanne), Lionel Marquis (Université de Lausanne), Denise Traber (Université de Bâle), Thomas de Rocchi (Canton de Saint-Gall), Pascal Sciarini (Université de Genève), Madeleine Schneider (Office fédéral de la statistique), et Alexander H. Trechsel (Université de Lucerne). Au sein de FORS, la planification et la responsabilité opérationnelle de l'enquête électorale suisse Selects incombait au groupe d'enquêtes politiques, dirigé par Anke Tresch. Les enquêtes auprès des électrices et électeurs ont été réalisées en interne chez FORS, par l'équipe « Collecte et analyse des données », dirigée par Nicolas Pekari. Max Felder et Roxane Mordasini ont été responsables du travail sur le terrain et de la saisie des données. L'enquête auprès des candidat·e·s a été programmée par Nicolas Pekari et Anna Meisser de DCA et réalisée par Politools en collaboration avec l'Université de Berne. De plus amples informations sur le projet Selects sont disponibles sur le site web de www.selects.ch.

6.2 L'interprétation des résultats

Même les sondages dits représentatifs ne peuvent pas nécessairement refléter la réalité de manière exacte. Tous les sondages comportent en effet des incertitudes. Bien que les adresses des personnes interrogées proviennent d'un échantillon aléatoire permettant de tirer des conclusions statistiquement contrôlables sur l'ensemble de la population, les réponses des personnes issues de la sélection aléatoire se situent dans une marge d'erreur. De plus, les membres de l'échantillon ne peuvent jamais tous être interrogé·e·s, soit parce qu'ils ou elles ne sont pas joignables, soit parce qu'ils ou elles ne souhaitent pas participer au sondage. En conséquence, les personnes interrogées ne sont donc pas forcément représentatives de l'ensemble de l'électorat. Les chiffres issus de notre sondage post-électoral indiquaient ainsi par exemple un taux de participation aux élections de 67 pour cent, alors que celui-ci n'était en réalité que de 47 pour cent. Nous avons tenu compte de ces

distorsions dans la participation et dans la décision de vote à l'aide d'une pondération (cf. 6.4. Pondération). Ces sources d'erreur sont un appel à la plus grande prudence dans l'analyse et l'interprétation des résultats.

Nous utilisons différents critères afin de n'interpréter, si possible, que les résultats fiables. En premier lieu, les différences doivent être statistiquement significatives, c'est-à-dire si marquées qu'elles ne puissent pas être dues au simple hasard, pour que nous les interprétions comme telles. Dans le cas des séries temporelles portant sur plusieurs enquêtes, elles doivent en outre présenter une tendance clairement reconnaissable.

Même en cas de différences significatives entre deux valeurs se rapportant à la même caractéristique, une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation. Pour chaque résultat, la marge d'erreur indique une fourchette à l'intérieure de laquelle la valeur réelle se situe très probablement. Cette fourchette dépend du nombre de cas étudiés et de la répartition des résultats. Plus le nombre de cas est faible et plus on se rapproche d'une répartition 50 :50, plus la distorsion potentielle augmente. Si nous incluons l'ensemble des 5'033 personnes interrogées dans le cadre de l'enquête post-électorale dans une analyse, l'erreur d'échantillonnage se situe, avec une probabilité de 95 pour cent, dans une marge de +/- 1,4 points de pourcentage pour une répartition 50 :50. Si l'analyse porte en revanche seulement sur l'électorat des Verts, soit sur les 233 personnes dans notre échantillon qui votent PES, la marge d'erreur augmente à +/- 6,4 points de pourcentage. L'indication d'une marge d'erreur globale est donc peu judicieuse, non seulement parce que la marge d'erreur d'échantillonnage varie selon le nombre des cas étudiés, mais aussi parce qu'elle est généralement plus importante que la marge générale qui aurait été signalée. Comme le potentiel d'erreur excède pratiquement toujours un pour cent dans notre échantillon de plus de 5'000 personnes interrogées, nous renonçons en outre à indiquer des résultats avec virgule pour ne pas donner une fausse impression de précision.

Si l'on veut garantir la qualité scientifique d'une recherche, une autre condition importante doit être remplie : l'accès aux données. Un résultat ne peut être transparent, et donc être confirmé ou réfuté, que si l'accès aux données brutes est garanti et si les méthodes d'analyse sont décrites clairement. Ce principe est le fondement de notre travail. Les données des enquêtes menées en 2023, ainsi que celles des enquêtes antérieures, toutes documentées de manière détaillée, sont mises à disposition à des fins d'enseignement et de recherche sur le site web de SWISSUbase (<https://www.swissubase.ch>).

6.3 L'origine des données

Dans le cadre de Selects 2023, différentes enquêtes ont été effectuées. Nous les présentons de manière plus détaillée ci-dessous.

6.3.1 L'enquête post-électorale

Pour l'enquête post-électorale, conduite entre le 23 octobre 2023 et le 11 janvier 2024, 5'033 électeur·trice·s ont été interrogé·e·s au moyen d'un questionnaire en ligne ou sur papier. Pour cette étude, le travail de terrain a été effectué en interne par le groupe « Collecte et analyse des données » de FORS.

Pour cette enquête post-électorale, l'échantillon a été stratifié par cantons, ce qui signifie que les personnes interrogées n'ont pas été déterminées de manière aléatoire dans l'ensemble de la Suisse, mais canton par canton. Les critères pour la constitution de l'échantillon étaient les suivants : un échantillon de base de quelque 2600 personnes réparties sur les 26 cantons a été conçu de sorte à réduire le plus possible la variance en matière de participation et de décision de vote ; dans un deuxième temps, l'échantillon dans les cantons les moins peuplés a été augmenté pour permettre la participation de 50 personnes au moins. En outre, les cantons de Genève et de Tessin sont surreprésentés grâce au soutien financier de ces deux cantons.

Nos échantillons pour les enquêtes de 2023 ont été tirés sur la base du cadre d'échantillonnage pour la réalisation de sondages auprès de personnes et de ménages (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). En corollaire au recensement de la population fondée sur les registres, l'OFS exploite les données provenant des registres des habitant·e·s

harmonisés et remis à jour pour tirer les échantillons servant à ses propres enquêtes. En vertu de l'art. 13c, al. 2, let. d, de l'[ordonnance sur les relevés statistiques](#), les données contenues dans le registre d'échantillonnage de l'OFS peuvent être mises à disposition pour « des projets de recherche réguliers, financés et considérés comme étant d'importance nationale par le Fonds national suisse de la recherche scientifique ». Selects répond à ces critères. Les échantillons livrés par l'OFS comprennent non seulement les noms et adresses, mais aussi différentes autres informations telles que l'âge, l'état civil ou le lieu de naissance de la personne en question. De plus, les mêmes informations relatives à toutes les personnes vivant en ménage commun avec elle sont également fournies.

Entre 1995 et 2011, les entretiens ont toujours eu lieu par téléphone. 2015 a marqué le passage à un mode d'enquête mixte (en ligne/par téléphone) et en 2019, nous avons, pour la première fois, renoncé entièrement aux entretiens téléphoniques. En lieu et place, les questionnaires de l'enquête post-électorale ont été envoyés aux répondant·e·s soit électroniquement, soit physiquement, par courrier. La combinaison web / papier a l'avantage non seulement d'éliminer toute possibilité de prise d'influence par la personne qui pose les questions, mais aussi d'augmenter la représentativité de l'enquête par rapport à un sondage téléphonique. En 2023, nous avons utilisé la même méthode mixte avec des questionnaires en ligne et sur papier. Le jeu de données obtenu contient les réponses de 5'033 personnes. 90 pour cent d'entre elles ont répondu en ligne, les autres en remplissant le questionnaire sur papier (10 %). Le questionnaire était disponible en français, en allemand et en italien.

Environ une semaine avant les élections, les personnes sélectionnées pour l'enquête ont reçu une lettre d'annonce avec des informations sur l'étude électorale suisse Selects ainsi qu'une feuille d'information sur la protection des données. Le lendemain des élections, elles ont ensuite reçu un courrier les invitant à prendre part à l'enquête en ligne. Cette lettre contenait l'adresse du site sur lequel avait été déposé le questionnaire, avec un code d'enregistrement personnel, mais aussi un billet de 10 CHF indépendamment de la participation à l'enquête. En 2023, pour la première fois, nous avons envoyé les billets de 10 CHF directement aux personnes sélectionnées, alors que les années précédentes, nous utilisons les chèques postaux de 10 CHF à retirer en l'espace de deux mois dans n'importe quel office postal. Avec le deuxième rappel, les questionnaires imprimés ont été expédiés mi-novembre à toutes les personnes de l'échantillon qui n'avaient pas encore participé à l'enquête en ligne. Deux semaines plus tard, il y a encore eu un troisième rappel. La date limite pour la prise en compte des questionnaires remplis était le 11 janvier 2024.

Le tableau A.1 montre la couverture de l'échantillon. Sur les 10'395 personnes sélectionnées au départ, 5'370 ont répondu au moins partiellement aux questions posées. 164 questionnaires ont été éliminés parce qu'ils n'avaient pas été remplis par la personne déterminée (l'âge et/ou le sexe indiqué ne correspondaient pas aux informations d'échantillonnage). En plus, 173 questionnaires en ligne ont été jugés inutilisables soit parce qu'ils étaient très lacunaires (il manquait plus de la moitié des réponses), soit parce qu'ils avaient été remplis trop rapidement (en moins d'un tiers du temps moyen). Par ailleurs, 580 personnes ont refusé activement de participer en invoquant différentes raisons (pas intéressé·e, problèmes de santé, etc.) et 96 courriers d'invitation n'ont pas pu être acheminés au destinataire. Au final, le jeu de données comprenait les réponses de 5'033 personnes, ce qui correspond à un taux de réponse de 48,4 pour cent. Il s'agit du taux de réponse le plus élevé que nous ayons obtenu à Selects au cours des dernières années. L'enquête post-électorale a été approuvée par la Commission d'éthique de la recherche de l'Université de Lausanne (no. de projet C_Services_centraux_092023_00004).

Tableau A.1 Couverture de l'échantillon d'adresses dans l'enquête post-électorale 2023

	nombre	en %
Échantillon initial	10'395	100,0
<i>Entretiens</i>	5'370	51,7
Questionnaires valables, complets (> 80 % de questions du questionnaire en ligne remplies ou questionnaire en papier reçu)	5'014	48,2
Questionnaires valables, incomplets (50 % - 80 % de questions du questionnaire en ligne remplies)	19	0,2
Questionnaires non valables (< 50 % de questions du questionnaire en ligne remplies et/ou questionnaire en ligne rempli en moins d'un tiers du temps moyen)	173	1,7
Substitution (questionnaire rempli par une autre personne)*	164	1,6
<i>Non-participations motivées</i>	757	7,3
Refus actif (pas intéressé-e, problèmes de langue etc.)	580	5,6
Problèmes de santé, âge	72	0,7
Décès	9	0,1
Courrier n'a pas pu être acheminé	96	0,9
<i>Non-participations non motivées</i>	4'268	41,1
Taux de réponse (AAPOR 2)		48,4
Participation en ligne	4'512	89,6
Participation par questionnaire imprimé	521	10,4

*L'âge et/ou le sexe déclarés ne correspondaient pas aux informations d'échantillonnage.

6.3.2 Enquête panel

Comme lors des années électorales précédentes, les mêmes personnes ont été interrogées trois fois dans le cadre d'une *enquête panel* en 2023 : la première fois avant le début de la campagne électorale, la deuxième fois pendant la campagne et la troisième fois après les élections fédérales. Le panel se poursuivra ensuite par vagues annuelles jusqu'aux prochaines élections fédérales de 2027. Réalisée exclusivement en ligne, cette enquête – tout comme l'enquête post-électorale – a été conduite par FORS en interne, par le groupe « Collecte et analyse des données ». Cette enquête est fondée sur un échantillon aléatoire stratifié par grandes régions tiré par l'OFS.

- La première vague de l'enquête panel a été lancée le lendemain des votations fédérales du 18 juin 2023 et s'est terminée le 16 août. Sur les 30'872 personnes comprises dans l'échantillon de départ, 8'197 ont retourné un questionnaire valable (taux de réponse : 27 %). Une semaine avant le début de l'enquête, elles avaient reçu un courrier d'information avec un flyer présentant l'enquête électorale Selects ainsi qu'une feuille d'information sur la protection des données. Le lundi qui a suivi les votations, elles ont ensuite reçu un courrier les invitant à prendre part à l'enquête, avec les informations personnelles leur permettant d'accéder au questionnaire en ligne. L'enveloppe contenait aussi l'information selon laquelle les personnes sélectionnées participeraient à un tirage au sort (5 x 300 CHF) après avoir répondu à l'enquête. Deux rappels ont suivi. A la fin du questionnaire, les répondant-e-s ont été prié-e-s d'indiquer une adresse électronique à laquelle ils/elles pouvaient être contacté-e-s pour les vagues suivantes de l'enquête panel. Environ 91 pour cent des répondant-e-s ont indiqué une adresse valable.
- La deuxième vague de l'enquête panel a eu lieu entre le 5 septembre et le 5 octobre 2023. Elle s'est soldée par le retour de 6'077 questionnaires valables (taux de réponse : 75 %). Comme lors de la première vague, l'invitation à participer a été suivie de deux rappels : le premier par courriel ou, dans le cas des personnes qui n'avaient pas donné leur adresse mail, par lettre, et le second par lettre pour tout le monde. Les membres de l'échantillon ont été informé-e-s qu'en guise de remerciement pour leur

participation à l'enquête, ils et elles recevraient une récompense de 10 francs qui leur serait envoyée à la fin de cette phase de l'enquête.

- Après les élections, tout·e·s les participant·e·s à la deuxième vague d'enquête ont une nouvelle fois été invité·e·s à remplir un questionnaire. Dans le cadre de cette troisième vague, les personnes comprises dans l'échantillon ont reçu deux rappels, par courriel ou par courrier postal. Elles ont été informées qu'en guise de remerciement, elles recevraient une récompense de 10 francs qui leur serait envoyée à la fin de l'enquête. Elles ont également été informées qu'elles ne seraient pas recontactées pour contribuer à l'étude avant septembre 2024 et qu'il n'y aurait qu'un seul questionnaire par an. Dans le cadre de cette troisième vague, qui a eu lieu entre le 23 octobre et le 28 novembre 2023, 5'579 questionnaires valables ont été retournés en ligne (taux de réponse : 92 %).

Tableau A.2 Couverture de l'échantillon d'adresses dans l'enquête panel 2023

	Vague 1	En %	Vague 2	En %	Vague 3	En %
Échantillon initial	30'872	100,0	8'088	100,0	6'070	100,0
<i>Entretiens</i>	8'899	28,8	6'196	76,6	5'633	92,8
Questionnaires valables, complets	8'152	26,4	6'058	74,9	5'574	91,8
Questionnaires valables, incomplets (50 %-80 % de réponses aux questions importantes)	45	0,1	19	0,2	5	0,1
Questionnaires non valables (< 50 % de réponses aux questions importantes et/ou remplis en moins d'un tiers du temps moyen)	505	1,6	85	1,1	23	0,4
Substitutions (questionnaire rempli par une autre personne)*	197	0,6	34	0,4	31	0,5
<i>Non-participations motivées</i>	1'211	3,9	45	0,6	19	0,3
Refus actifs (pas intéressé·e, problèmes de langue etc.)	795	2,6	34	0,4	14	0,2
Problèmes de santé, âge	173	0,6	3	0	4	0,1
Décès	28	0,1	1	0	0	0
Courrier n'a pas pu être acheminé	215	0,7	7	0,1	1	0
<i>Non-participations non motivées</i>	20'762	67,3	1'847	22,8	418	6,9
Taux de réponse (AAPOR 2)		26,6		75,1		91,9

*L'âge et/ou le sexe déclarés ne correspondaient pas à la base de sondage.

L'enquête panel a été approuvée par la Commission d'éthique de la recherche de l'Université de Lausanne (no. de projet C_Services_centraux_052023_00011).

6.3.3 Enquête auprès des candidat·e·s

Depuis 2007, Selects comprend aussi une *enquête auprès des candidat·e·s*, réalisée dans le cadre d'une étude comparative internationale (« Comparative Candidate Survey » <http://www.comparativecandidates.org>), dont le but est d'en savoir plus sur la carrière, les positions politiques et les activités de campagne des candidat·e·s au Conseil national et au Conseil des États. Si cette enquête a été faite en ligne, les personnes qui n'avaient toujours pas participé après l'expédition du deuxième rappel ou qui avaient retourné un questionnaire incomplet ont tout de même reçu un questionnaire imprimé. L'enquête candidat·e·s Selects 2023 est réalisée par FORS, en collaboration avec Politools.net et l'Université de Berne. Sur les 5'997 candidat·e·s inscrit·e·s aux élections au Conseil national et au Conseil des États, 5'918 ont pu être invité·e·s à l'enquête et 2'527 y ont participé.

92 pour cent ont répondu en ligne, 8 pour cent en remplissant le questionnaire imprimé. Bien que le Conseil national et le Conseil des États aient en Suisse le même degré d'importance, les analyses présentées dans cette brochure se concentrent sur les élections au Conseil national. Le nombre de candidat·e·s au Conseil national s'élève à 2'504.

L'enquête candidat·e·s a été approuvée par la Commission d'éthique de la recherche de l'Université de Lausanne (no. de projet C_Services_centraux_092023_00006).

Tableau A.3 Couverture des adresses pour l'enquête auprès des candidat·e·s 2023

	Nombre	En %
Échantillon initial	5'997	100,0
<i>Entretiens</i>	2'793	46,6
Questionnaires valables, complets	2'418	40,3
Questionnaires valables, incomplets (50 %-80 % de réponses aux questions importantes)	109	1,8
Questionnaires non valables (< 50 % de réponses aux questions importantes et/ou remplis en moins d'un tiers du temps moyen)	266	4,4
<i>Non-participations motivées</i>	181	3,0
Adresse inconnue (pas de contact)	79	1,3
Courier n'a pas pu être acheminé	68	1,1
Refus actif	34	0,6
<i>Non-participations non motivées</i>	3'023	50,4
Taux de participation (AAPOR 2)		42,3
Participation en ligne	2'321	91,8
Participation par questionnaire imprimé	206	8,2

6.3.4 L'étude sur les médias

Mandaté par Selects, le Center for Research & Methods de la Haute école de gestion de Zurich (Hochschule für Wirtschaft Zürich, HWZ) a réalisé une *étude sur les médias*. Complémentaire à l'enquête panel organisée auprès de l'électorat, cette étude permet d'analyser la campagne électorale telle qu'elle a été présentée dans les médias papier et en ligne ainsi que l'influence de ces derniers sur la formation de l'opinion de l'électorat. La période d'enquête couvre les six mois précédant les élections fédérales 2023 du 1er mai 2023 au 31 octobre 2023. Les articles en rapport avec la politique suisse provenant de médias (quotidiens, hebdomadaires, etc.) papier ou en ligne (116 au total), issus principalement des archives de journaux *Swissdox@Liri*, ont été sélectionnés et analysés au moyen d'une procédure automatisée. Il était initialement prévu de collecter également des données Twitter sur la campagne électorale, comme cela a été fait en 2019. Mais comme l'interface programmable librement accessible de l'API Twitter a été supprimée au printemps 2023 et que de nombreux hommes et femmes politiques se sont désinscrit·e·s de Twitter et de la plateforme X qui lui a succédé, il a été décidé de renoncer à la collecte de données dans ce canal de communication. Une description détaillée de la démarche méthodologique et de la base de données figure dans le rapport technique du Center for Research & Methods de la Haute école de gestion de Zurich, disponible par l'intermédiaire du service de données public de SWISSUbase (<https://www.swissubase.ch>) avec toutes les données qui s'y rapportent.

6.4 La pondération

6.4.1 L'enquête post-électorale

Les personnes effectivement interrogées ne sont pas représentatives de l'électorat dans son ensemble, d'une part en raison de la surreprésentation de certains cantons et d'autre part en raison des pertes sélectives. Ces distorsions sont corrigées au moyen de pondérations. Le problème est que la pondération d'une caractéristique peut produire de nouvelles distorsions. L'opportunité de la pondération et les caractéristiques en fonction desquelles elle doit être faite sont des questions qui divisent les experts. Jusqu'à présent, nous avons toujours, dans toutes nos enquêtes, corrigé les distorsions d'échantillonnage par des poids de sondage et pondéré les caractéristiques pertinentes dans le cadre de l'enquête (distorsions d'enquête).

- Poids de sondage : biais d'échantillonnage causés par l'augmentation d'échantillons cantonaux.
- Distorsions d'enquête : dans la perspective des questions qui nous intéressent, les caractéristiques principalement pertinentes sont au nombre de deux : la participation et le choix électoral. La pondération appliquée vise donc aussi à corriger ces deux types de distorsions.

Le tableau A.4 reflète la répartition par cantons des personnes interrogées en 2023, la part d'électorat des cantons selon l'OFS et la pondération cantonale qui en résulte. Ce poids équivaut au quotient de la part des électeur·trice·s par rapport à l'ensemble de l'électorat suisse (population de base, p), divisée par la part des personnes ayant le droit de vote dans le canton c ($w_c = P_c / \text{Répondant}\cdot\text{e}\cdot\text{s}_c$). Cette pondération permet, a posteriori, d'égaliser entre les cantons la probabilité pour un·e électeur·trice d'être sélectionné·e.

Tableau A.4 *Pondération cantonale (w_c) des données de l'enquête sur la base de la répartition des électeur·trice·s par rapport à l'ensemble de l'électorat suisse (P) selon l'Office fédéral de la statistique et de la répartition des personnes interrogées (Répondant·e·s) par cantons en 2023 (en %)*

Canton	P	Répondant·e·s	w_c	Canton	P	Répondant·e·s	w_c
ZH	17,3	10,9	1,59	SH	1,0	1,8	0,53
BE	13,4	8,7	1,55	AR	0,7	2,0	0,35
LU	5,1	3,4	1,49	AI	0,2	2,2	0,10
UR	0,5	1,6	0,29	SG	5,9	3,3	1,81
SZ	1,9	2,1	0,93	GR	2,5	2,8	0,91
OW	0,5	2,2	0,23	AG	7,9	4,5	1,77
NW	0,6	1,9	0,30	TG	3,2	2,0	1,62
GL	0,5	1,7	0,29	TI	4,0	13,3	0,30
ZG	1,4	1,7	0,81	VD	8,5	4,3	1,96
FR	3,9	2,3	1,66	VS	4,2	2,9	1,43
SO	3,3	2,8	1,18	NE	2,0	2,2	0,94
BS	2,0	1,5	1,34	GE	5,0	13,3	0,37
BL	3,4	3,1	1,10	JU	1,0	1,5	0,67

Si la pondération cantonale assure la proportionnalité de l'échantillon par rapport à la population des cantons, la pondération en fonction de la participation et de la part des votes obtenus par les partis permet de corriger les distorsions résultant de la couverture de l'échantillon. Cette non-participation est rapportée à certaines caractéristiques des personnes qui composent l'échantillon. Il ressort ainsi du tableau A.5 que la proportion de celles et de ceux qui ont indiqué avoir pris part aux élections dans le sondage est nettement plus élevée que le taux de participation officiel : alors que le taux de participation officiellement publié pour les élections au Conseil national 2023 était de 46,7 pour cent, le taux de

participation dans l'échantillon était de 66,8 pour cent. Ce phénomène, qui apparaît régulièrement dans les enquêtes politiques en Suisse, a des causes diverses : d'une part, il est probable qu'une partie des personnes interrogées, sachant que la société attend d'elles qu'elles se rendent aux urnes, n'ait pas résisté à cette pression et affirmé avoir voté alors que ce n'était pas le cas ; d'autre part, il est très difficile d'inciter les personnes qui ne s'intéressent pas à la politique à participer aux enquêtes.

La correction de ce genre de distorsions par des pondérations est fondée sur une série de suppositions. Pour la pondération en fonction de la participation w_t appliquée à la présente étude, il a été admis que celles et ceux qui affirmaient avoir voté et celles et ceux qui admettaient ne pas avoir voté étaient représentatives et représentatifs de leurs groupes respectifs dans la population de base. La pondération de la participation est calculée de manière analogue à la pondération entre les cantons ($w_t = P_t / \text{Répondant}\cdot\text{e}\cdot\text{s}_t$). Dans le cas des cantons de Genève, du Tessin et de Zurich, qui font l'objet d'une analyse au niveau cantonal dans cette étude, le procédé a été analogue.

Tableau A.5 Pondération de la participation (w_t) dans les données du sondage sur la base du taux de participation officiel aux élections (P) publié par l'Office fédéral de la statistique et de la répartition des personnes interrogées dans l'échantillon (Répondant·e·s) en 2023 (en %). L'échantillon est pondéré par w_c

	Participation aux élections	P	Répondant·e·s	w_t
Suisse	Oui	46,7	66,8	0,70
	Non	53,3	33,2	1,60
Zurich	Oui	47,0	70,1	0,67
	Non	53,0	29,9	1,77
Genève	Oui	39,9	59,8	0,67
	Non	60,1	40,2	1,50
Tessin	Oui	48,0	63,9	0,75
	Non	52,0	36,1	1,44

Il ressort du tableau A.6 que la distorsion due à la sélectivité de l'échantillon dans les données de l'enquête Selects est un peu moins prononcée en ce qui concerne la répartition des votes sur les partis. On a encore une fois supposé que la force des partis telle qu'elle est ressortie de l'enquête post-électorale était représentative de celle que l'on aurait retrouvée dans les segments correspondants de l'électorat tout entier. La pondération en fonction des partis w_p est calculée de manière analogue aux deux poids précédents ($w_p = P_p / \text{Répondant}\cdot\text{e}\cdot\text{s}_p$). Les personnes n'ayant pas voté obtiennent un poids de 1. Dans les trois cantons ZH, GE et TI, la pondération en fonction des partis a été faite selon le même principe.

Les pondérations dont il vient d'être question ont été *combinées* de différentes manières, selon les besoins des analyses présentées dans le cadre de la présente étude. Les analyses qui figurent au chapitre consacré à la *participation électorale*, se sont vu appliquer la pondération combinée $w_c \times w_t$. Pour les analyses ayant trait au *choix électoral*, la pondération $w_c \times w_p$ a été appliquée.

Tableau A.6 Pondération du parti (w_p) dans les données du sondage sur la base des résultats électoraux officiels publiés par l'Office fédéral de la statistique (P) et de la répartition des personnes interrogées dans l'échantillon (Répondant.e.s) en 2023 (en %). L'échantillon est pondéré par w_c

	Parti	P	Répondant.e.s	w_p
Suisse	UDC	27,9	25,4	1,10
	PLR	14,3	14,8	0,96
	Le Centre	14,1	15,0	0,94
	PVL	7,6	8,0	0,95
	PS	18,3	21,1	0,87
	PES	9,8	7,7	1,27
	Autre	8,0	8,0	0,99
Zurich	UDC	27,4	24,5	1,12
	PLR	12,5	16,0	0,78
	Le Centre	8,2	8,8	0,93
	PVL	12,4	16,0	0,78
	PS	21,1	23,7	0,89
	PES	9,9	5,3	1,86
	Autre	8,5	5,6	1,52
Genève	MCG	12,3	10,3	1,19
	UDC	15,3	14,0	1,09
	PLR	15,7	13,8	1,14
	Le Centre	8,2	7,4	1,11
	PVL	6,7	6,3	1,06
	PS	18,4	24,6	0,75
	PES	15,4	14,0	1,10
	PST-POP / EàG	2,5	3,7	0,68
Autre	5,5	5,8	0,94	
Tessin	Lega	13,5	5,4	2,50
	UDC	15,1	21,3	0,71
	PLR	21,2	25,2	0,84
	Le Centre	17,7	14,4	1,23
	PS	12,5	15,4	0,81
	PES	9,1	5,9	1,54
	Autre	10,9	12,3	0,88

6.4.2 L'enquête panel

Comme l'échantillon de l'enquête panel a été tiré sur l'ensemble de la Suisse, il n'a pas été nécessaire de calculer et d'appliquer des poids de sondage. En ce qui concerne la pondération de la participation et des partis (tableaux A.7 et A.8), le procédé choisi est analogue à celui que nous avons suivi dans le cas de l'enquête post-électorale. Les personnes interrogées dans le cadre de la première vague pour lesquelles nous n'avons pas pu saisir de participation lors des vagues suivantes ont obtenu le poids 1. La participation indiquée dans l'échantillon est encore plus élevée que dans le cadre de l'enquête post-électorale. Nous supposons en effet, d'une part, que l'enquête a pu motiver certaines personnes à se rendre aux urnes et, d'autre part, que le taux des personnes n'ayant pas répondu aux sondages de la deuxième et de la troisième vague était probablement plus élevé parmi les personnes n'ayant pas pris part au vote. La formule de l'enquête panel ne se prête donc pas forcément à l'étude des processus de mobilisation et de démobilisation à court terme. Sans compter que le biais lié à l'élection partisane est un peu plus prononcé et qu'il a donc dû être compensé un peu plus par l'intermédiaire de la pondération que ce n'était le cas dans le cadre de l'enquête post-électorale.

Tableau A.7 *Pondération de la participation (w_t) dans l'enquête panel sur la base du taux de participation (P) officiellement publié par l'Office fédéral de la statistique et de la répartition des répondant·e·s dans l'échantillon (Répondant·e·s) en 2023 (vagues 2 et 3 combinées, en %)*

<i>Participation</i>	<i>P</i>	<i>Répondant·e·s</i>	<i>w_t</i>
Oui	46,7	78,7	2,50
Non	53,3	21,3	0,59

Tableau A.8 *Pondération des partis (w_p) dans l'enquête panel sur la base du taux de participation (P) officiellement publié par l'Office fédéral de la statistique et de la répartition des répondant·e·s dans l'échantillon (Répondant·e·s) en 2023 (vagues 2 et 3 combinées, en %)*

<i>Parti</i>	<i>P</i>	<i>Répondant·e·s</i>	<i>w_p</i>
UDC	27,9	20,8	1,34
PLR	14,3	13,3	1,08
Le Centre	14,1	15,1	0,93
PVL	7,6	10,1	0,75
PS	18,3	23,6	0,78
PES	9,8	10,4	0,94
Autre	8	6,7	1,19

6.4.3 *L'enquête auprès des candidat·e·s*

Comme pour les biais dans les enquêtes menées auprès de l'électorat, nous avons compensé les biais de l'enquête candidat·e·s afin d'obtenir un échantillon représentatif pour chaque canton et pour chaque parti, pour les candidat·e·s élu·e·s et non élu·e·s et pour l'appartenance à un parti donné. Encore une fois, l'hypothèse de départ est que les personnes qui ont répondu sont représentatives de l'ensemble de leurs groupes respectifs.

Le tableau A.9 indique les poids par cantons pour les candidat·e·s aux élections au Conseil national (w_{candc}).

Tableau A.9 *Pondération par cantons (w_{candc}) dans l'enquête candidat·e·s sur la base de la répartition des personnes effectivement candidates (P) et des personnes interrogées comprises dans l'échantillon (Répondant·e·s) par cantons en 2023 (en %), pour le Conseil national seulement*

Canton	P	Répondant·e·s	W_{candc}
ZH	22,6	20,1	1,12
BE	13,1	14,1	0,93
LU	6,5	7,2	0,91
UR	0	0	
SZ	1,7	2,0	0,85
OW	0	0	
NW	0,1	0,1	0,63
GL	0,1	0,1	0,56
ZG	1,7	1,8	0,93
FR	2,4	2,8	0,85
SO	2,9	3,2	0,91
BS	2,1	1,4	1,43
BL	3,0	3,0	0,99
SH	0,6	0,8	0,76
AR	0,1	0	
AI	0	0	
SG	5,2	5,6	0,94
GR	2,1	1,8	1,12
AG	12,0	11,9	1,01
TG	3,5	3,2	1,11
TI	4,3	3,8	1,14
VD	6,5	6,7	0,97
VS	3,6	4,3	0,83
NE	1,0	1,3	0,78
GE	4,2	3,8	1,12
JU	0,6	0,9	0,65

Le tableau A.10 indique le poids par canton pour les élu·e·s aux élections au Conseil national (w_{candc}). La participation à l'enquête parmi les candidat·e·s élu·e·s a été légèrement plus faible que chez les non élu·e·s. Pour les élu·e·s et les non élu·e·s, et par parti, les données ont été pondérées comme suit :

Table A.10 *Pondération d'être élu (w_{kandc}) dans l'enquête candidat·e·s sur la base de la répartition des personnes effectivement candidates (GG) et des personnes interrogées comprises dans l'échantillon (Répondant·e·s) par cantons en 2023 (en %), pour le Conseil national seulement*

Élu	P	Répondant·e·s	W_{candc}
Oui	3,4	2,7	1,24
Non	96,6	97,3	0,99

Il y a aussi eu des distorsions entre les partis. Les candidat·e·s de l'UDC et du PLR ont ainsi participé à l'enquête moins souvent que la moyenne, contrairement aux candidat·e·s du PS, du PES, du PVL et du Centre, qui ont été plus nombreux que la moyenne à y prendre part. Par partis, les données ont été pondérées de la manière suivante (tableau A.11) :

Tableau A.11 *Pondération de l'enquête candidat·e·s par partis (w_{candp}) sur la base des personnes effectivement candidates (P) et de la répartition des personnes interrogées dans l'échantillon (Répondant·e·s), 2023 (en %)*

<i>Parti</i>	<i>P</i>	<i>Répon- dant·e·s</i>	<i>W_{candp}</i>
UDC	10,7	7,9	0,95
PLR	11,1	10,9	1,02
Le Centre	18,7	19,8	1,36
PVL	14,2	15,4	0,86
PS	11,9	13,9	0,80
PES	10,9	13,6	0,92
Autre	22,6	18,7	1,21

6.5 Tableaux et graphiques relatifs aux analyses faites dans les cantons de ZH, GE et TI

6.5.1 Choix électoral en fonction de caractéristiques sociales et politiques (ZH, GE, TI)

Tableau A.12 Choix électoral en fonction d'une sélection de caractéristiques sociales et politiques dans le canton de Zurich (en %)

	UDC	PLR	Le Centre*	Autre*	PVL	PS	PES*	N
<i>Part effective de l'électorat dans le canton</i>	27,4	12,5	8,2	8,5	12,4	21,1	9,9	
<i>Selon le sexe</i>								
Hommes	30	13	8	7	13	18	10	202
Femmes	24	11	9	10	11	25	10	173
<i>Selon l'âge</i>								
18-24*	27	9	4	9	18	14	18	20
25-34*	8	18	10	8	23	15	18	41
35-44	19	17	6	11	19	24	4	57
45-54	23	14	6	12	12	25	6	63
55-64	29	9	8	3	12	20	18	82
65-74	35	9	9	14	4	21	8	72
75+*	46	13	16	0	5	19	0	38
<i>Selon la formation la plus élevée</i>								
École obligatoire, formation élémentaire*	22	11	11	0	11	22	22	8
Secondaire II	38	9	11	6	7	21	7	124
Tertiaire	19	15	7	9	16	22	11	230
<i>Selon le revenu du ménage (équivalent)**</i>								
Jusqu'à 3'888 CHF	30	7	2	14	7	29	12	55
3'889-5'302 CHF	31	8	10	8	8	28	7	60
5'303-7'101 CHF	30	6	10	9	10	25	7	95
7'102-9'749 CHF	21	19	9	8	17	16	9	78
9'750 CHF et plus	25	19	8	4	19	10	14	78
<i>Moyenne de l'autoévaluation du positionnement gauche-droite (N)</i>	7,8 (92)	6,8 (60)	5,4 (32)	4,7 (19)	4,5 (60)	2,5 (89)	2,8 (19)	

Exemple de lecture : dans le canton de Zurich, la part de l'électorat qui a voté UDC était de 30 % chez les hommes et de 24 % chez les femmes. Résultats pondérés. *Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique. **Le revenu équivalent a été calculé sur la base du revenu mensuel du ménage et de la taille du ménage. Il est ensuite recodé sur la base des quintiles. Les quintiles de chaque canton ont été calculés séparément.

Tableau A.13 Problème politique jugé le plus important par les électeur-trice-s dans le canton de Zürich (en %)

	Total	UDC	PLR	Le Centre*	Autre*	PVL	PS	PES*
Immigration & asile	26	56	24	26	21	11	10	0
Environnement & énergie	24	7	11	16	29	32	37	53
Santé publique	12	9	13	19	29	4	9	16
Sécurité sociale & État-providence	10	11	13	3	0	19	9	5
Système politique, partis	7	3	4	6	7	8	13	10
Relations internationales & armée	6	6	2	10	7	8	5	10
Économie	5	3	11	3	7	6	7	0
UE / Europe	4	3	11	6	0	6	1	0
Autres problèmes	5	2	11	10	0	4	8	5
<i>N</i>	363	90	58	32	17	59	87	20

Exemple de lecture : au total, 26 % des électeur-trice-s dans le canton de Zurich ont indiqué comme principal problème politique une question relevant du domaine « immigration et asile ». Parmi l'électorat de l'UDC, cette proportion était de 56 %. Résultats pondérés. *Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique.

Tableau A.14 Choix électoral en fonction d'une sélection de caractéristiques sociales et politiques dans le canton de Genève (en %)

	MCG*	UDC	PLR	Le Centre*	Autre*	PVL*	PS	PES	PST / EàG*	N
<i>Part effective de l'électorat dans le canton</i>	12,3	15,3	15,7	8,2	5,5	6,7	18,4	15,4	2,5	
<i>Selon le sexe</i>										
Hommes	10	19	19	5	6	8	17	14	2	170
Femmes	15	12	13	11	5	6	19	17	2	207
<i>Selon l'âge</i>										
18-24*	17	4	21	12	0	17	12	12	4	23
25-34*	5	27	13	8	3	5	19	11	8	39
35-44*	19	12	5	5	5	5	24	22	2	43
45-54	16	16	16	5	5	8	15	16	2	60
55-64	12	12	18	10	6	7	14	20	1	93
65-74	11	17	16	9	9	3	20	13	3	71
75+*	8	19	19	6	8	4	25	8	0	48
<i>Selon la formation la plus élevée</i>										
École obl., formation élémentaire*	6	39	6	17	6	6	17	0	6	19
Secondaire II	19	19	18	5	4	4	16	11	1	130
Tertiaire	8	11	16	9	6	8	20	19	2	220
<i>Selon le revenu du ménage (équivalent)**</i>										
Jusqu'à 2'749 CHF*	17	20	11	9	6	2	24	4	6	48
2'750-4'595 CHF	16	13	7	13	6	1	24	16	1	67
4'596-6'061 CHF	16	19	10	5	4	6	20	19	1	85
6'062-8'499 CHF	7	11	22	7	5	9	16	17	4	79
8'500 CHF et plus	6	15	27	10	5	8	13	15	1	79
<i>Moyenne de l'autoévaluation du positionnement gauche-droite (N)</i>										
	7,0 (37)	8,5 (52)	7,2 (52)	5,8 (26)	6,3 (18)	5,2 (24)	3,0 (89)	2,7 (52)	2,1 (14)	

Exemple de lecture : dans le canton de Genève, la part de l'électorat qui a voté MCG était de 10 % chez les hommes et de 15 % chez les femmes. Résultats pondérés. *Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique. **Le revenu équivalent a été calculé sur la base du revenu mensuel du ménage et de la taille du ménage. Il est ensuite recodé sur la base des quintiles. Les quintiles de chaque canton ont été calculés séparément.

Tableau A.15 *Problème politique jugé le plus important par les électeurs·trice·s dans le canton de Genève (en %)*

	Total	MCG*	UDC*	PLR	Le Centre*	Autre*	PVL*	PS	PES	PST / EàG*
Environnement & énergie	21	2	2	10	15	9	41	30	52	27
Immigration & asile	17	24	58	16	8	38	0	3	0	9
Système politique, partis	11	5	4	5	11	19	41	6	20	18
Santé publique	11	24	6	10	15	0	9	11	7	9
Économie	10	24	8	10	15	5	0	8	7	9
Sécurité sociale & État-prov.	9	5	8	5	8	5	4	18	7	9
Rel. internationales & armée	9	5	4	16	4	19	4	14	2	9
UE / Europe	6	0	4	16	15	5	0	4	2	0
Autres problèmes	6	10	6	10	8	0	0	6	4	9
<i>N</i>	357	34	48	50	26	21	22	90	52	14

*Exemple de lecture : au total, 21 % des électeur·trice·s dans le canton de Genève ont indiqué comme principal problème politique une question relevant du domaine « environnement et énergie ». Parmi l'électorat du MCG, cette proportion était de 2 %. Résultats pondérés. *Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique.*

Tableau A.16 *Choix électoral en fonction d'une sélection de caractéristiques sociales et politiques dans le canton du Tessin (en %)*

	Lega*	UDC	PLR	Le Centre	Autre*	PS	PES*	N
<i>Part effective de l'électorat dans le canton</i>	13,5	15,1	21,2	17,7	10,9	12,5	9,1	
<i>Selon le sexe</i>								
Hommes	16	15	23	17	8	12	9	188
Femmes	12	16	20	18	14	13	9	201
<i>Selon l'âge</i>								
18-24*	11	11	31	15	15	8	8	26
25-34*	23	9	20	4	7	16	20	40
35-44*	7	19	12	24	17	9	12	42
45-54	16	15	17	20	7	14	10	77
55-64	20	17	17	11	12	12	9	84
65-74	11	17	21	23	12	9	7	76
75+*	0	13	37	24	8	18	0	43
<i>Selon la formation la plus élevée</i>								
École obligatoire, formation élémentaire*	20	20	12	27	7	7	5	37
Secondaire II	20	17	22	13	11	12	6	177
Tertiaire	6	13	21	20	12	14	14	163
<i>Selon le revenu du ménage (équivalent)**</i>								
Jusqu'à 2'499 CHF*	19	11	13	21	11	17	6	49
2'500-3'751 CHF	17	13	22	18	10	10	10	74
3'752-4'749 CHF	22	17	16	6	16	15	6	80
4'750-6'499 CHF	11	12	22	22	11	12	11	73
6'500 CHF et plus	6	15	27	21	7	9	13	87
<i>Moyenne de l'autoévaluation du positionnement gauche-droite (N)</i>	7,2 (18)	7,7 (73)	6,5 (90)	5,9 (53)	4,7 (38)	2,7 (58)	2,9 (22)	

Exemple de lecture : dans le canton du Tessin, la part de l'électorat qui a voté Lega était de 16 % chez les hommes et de 12 % chez les femmes. Résultats pondérés. *Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique. **Le revenu équivalent a été calculé sur la base du revenu mensuel du ménage et de la taille du ménage. Il est ensuite recodé sur la base des quintiles. Les quintiles de chaque canton ont été calculés séparément.

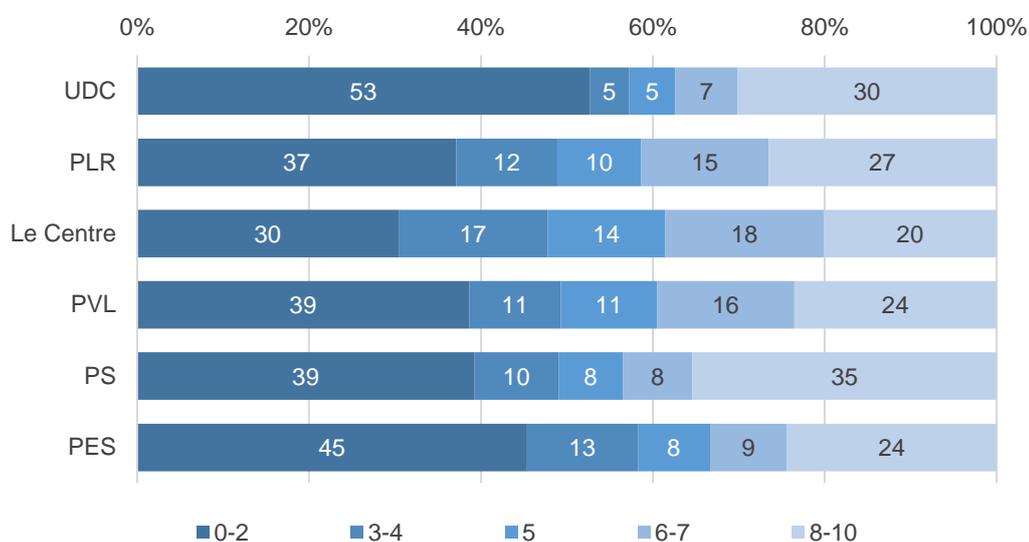
Tableau A.17 *Problème politique jugé le plus important par les électeur·trice·s dans le canton du Tessin (en %)*

	Total	Lega*	UDC	PLR	Le Centre	Autre*	PS	PES*
Santé publique	23	26	22	22	29	24	13	26
Immigration & asile	16	46	30	16	3	12	4	0
Économie	11	10	6	13	18	2	17	6
Environnement & énergie	10	0	0	10	7	24	15	26
Rel. internationales & armée	10	6	13	10	11	17	13	0
Sécurité sociale & État-prov.	8	6	7	7	10	2	13	17
Système politique, partis	8	6	6	8	7	10	6	17
Marché du travail	3	0	2	3	8	5	4	0
Autres problèmes	8	0	15	10	7	2	13	9
N	360	19	76	90	50	45	57	23

Exemple de lecture : au total, 23 % des électeur·trice·s dans le canton du Tessin ont indiqué comme principal problème politique une question relevant du domaine « santé publique ». Parmi l'électorat de la Lega, cette proportion était de 26 %. Résultats pondérés. *Comme le nombre de cas est peu important (N<50), une certaine prudence est de mise lors de l'interprétation des résultats pour ce groupe spécifique.

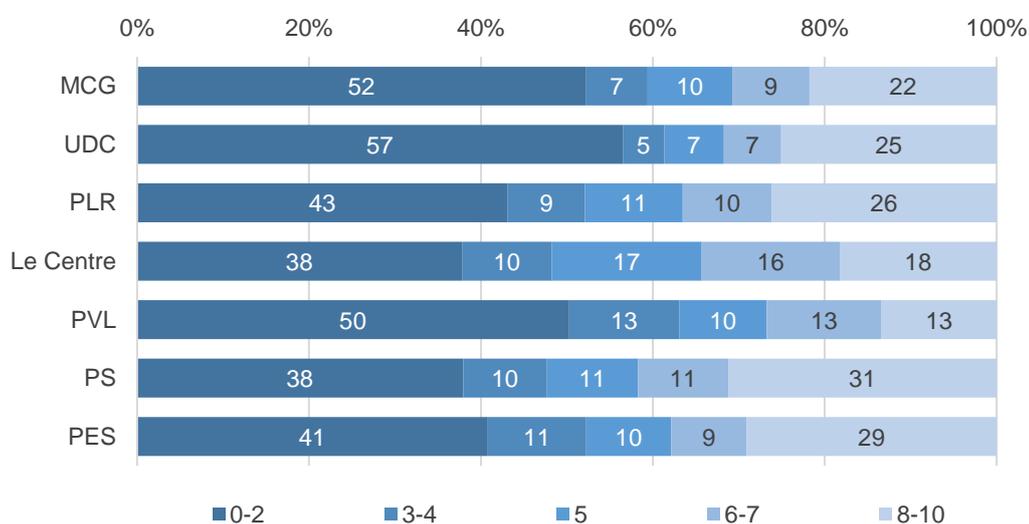
6.5.2 Potentiels de voix (ZH, GE, TI)

Graphique A.1 Probabilité de vote des six plus grands partis dans le canton de Zurich, 2023 (en %, électeur·trice·s uniquement)



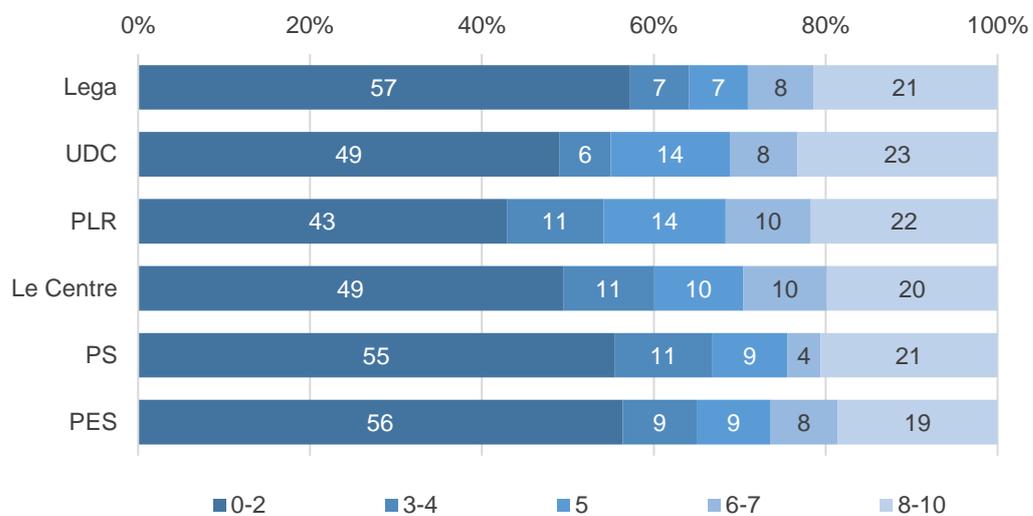
Exemple de lecture : 53 % des électeur·trice·s ont indiqué qu'il était très peu probable qu'ils et elles votent UDC (0-2 sur une échelle de 0-10), 5 % qu'ils et elles n'imaginaient pas pouvoir voter UDC (3-4) et 30 % qu'ils et elles tenaient pour très haute la probabilité de voter un jour UDC (8-10). Résultats pondérés. N=358-371.

Graphique A.2 Probabilité de vote des sept plus grands partis dans le canton de Genève, 2023 (en %, électeur·trice·s uniquement)



Exemple de lecture : 52 % des électeur·trice·s ont indiqué qu'il était très peu probable qu'ils et elles votent MCG (0-2 sur une échelle de 0-10), 7 % qu'ils et elles n'imaginaient pas pouvoir voter MCG (3-4) et 22 % qu'ils et elles tenaient pour très haute la probabilité de voter un jour MCG (8-10). Résultats pondérés. N=371-378.

Graphique A.3 Probabilité de vote des six plus grands partis dans le canton du Tessin, 2023 (en %, électeur·trice·s uniquement)



Exemple de lecture : 57 % des électeur·trice·s ont indiqué qu'il était très peu probable qu'ils et elles votent Lega (0-2 sur une échelle de 0-10), 7 % qu'ils et elles n'imaginaient pas pouvoir voter Lega (3-4) et 21 % qu'ils et elles tenaient pour très haute la probabilité de voter un jour Lega (8-10). Résultats pondérés. N=355-371.